

 **Financière Manuvie**

Rapport annuel 2001

Une communauté mondiale



Notre engagement social



L'engagement social fait partie intégrante de la vision de la Financière Manuvie d'être une société canadienne de services financiers d'envergure mondiale. En accordant des dons, en menant des activités de parrainage et en appuyant nos employés et nos partenaires du réseau de distribution dans leurs activités bénévoles, Manuvie se consacre par le biais d'organismes de bienfaisance et de sociétés sans but lucratif à créer un avenir sain, à appuyer les leaders de demain et à participer à la collectivité dans le but de contribuer à un avenir meilleur.

- 1 Notre vision, nos objectifs financiers et nos valeurs
- 2 Message du président
- 5 Nos réalisations
- 6 Analyse par la direction
- 26 Responsabilité en matière d'information financière
- 28 États financiers
- 33 Notes afférentes aux états financiers
- 54 Tableaux complémentaires
- 57 Liste des filiales
- 58 Conseil d'administration
- 58 Membres de la direction
- 59 Nos bureaux
- 60 Information aux actionnaires
- 61 Notre position sur le marché

Énoncés prospectifs

Le présent rapport renferme des énoncés prospectifs sur la Compagnie, notamment sur ses activités et sa stratégie d'entreprise ainsi que sur sa situation et son rendement financiers. Ces énoncés se caractérisent habituellement par l'emploi de termes à connotation prospective comme « s'attendre à », « entendre », « estimer », « prévoir », « croire » ou « continuer » ou de leur emploi à la forme négative. Bien que la direction estime que les attentes reflétées dans ces énoncés prospectifs soient raisonnables, ces énoncés supposent des risques et des incertitudes, et les résultats réels peuvent être très différents des résultats exprimés explicitement ou implicitement par ces énoncés prospectifs. Parmi les facteurs importants qui pourraient entraîner un écart significatif entre les résultats réels et les attentes de la Compagnie, notons les facteurs de marché et les conditions économiques générales, y compris les taux d'intérêt, la concurrence et les changements apportés à la réglementation gouvernementale ou à la législation fiscale.

Photo en couverture

« Community », cette impressionnante sculpture en bronze composée de 21 personnages grandeur nature, a été érigée au siège social de la Financière Manuvie à Toronto. Inaugurée en juin 2001, cette œuvre contemporaine illustre bien le caractère international et diversifié des activités de Manuvie. La sculpture exécutée sur commande de Manuvie a été conçue par l'artiste Kirk Newman. Elle mesure plus de 2 mètres de hauteur et s'étend sur une longueur de plus de 8 mètres.

Diversité

La Financière Manuvie a pour principe d'appliquer des normes d'emploi exemptes de préjugés, visant notamment à attirer et à garder des employés de divers milieux, représentatifs des nombreux marchés et collectivités auxquels elle fournit des services dans le monde entier.

Notre vision

Être la compagnie d'assurance-vie la plus professionnelle du monde, en offrant des services incomparables de protection financière et de gestion des placements, parfaitement adaptés aux besoins de nos clients, sur tous les marchés où nous sommes présents.

Nos objectifs financiers

Obtenir un taux de rendement des capitaux propres de 16 pour cent et accroître notre bénéfice par action de 15 pour cent par année.

Nos valeurs

Ces valeurs forment la trame de notre organisation. Elle nous guident dans tout ce que nous faisons - depuis la planification stratégique jusque dans nos décisions quotidiennes et nos rapports avec nos clients et partenaires.

Professionnalisme

Nous serons reconnus comme une société aux normes professionnelles élevées. Nos employés et nos agents auront des connaissances et des compétences supérieures, qu'ils mettront au service de la clientèle.

Valeur réelle pour nos clients

Notre raison d'être est de satisfaire nos clients. En leur fournissant des produits, des services et des conseils de la plus haute qualité et de valeur durable, nous serons en mesure d'apporter d'excellentes solutions à leurs besoins particuliers.

Intégrité

Toutes nos opérations respectent les normes d'honnêteté et d'équité les plus élevées. Nous créons la confiance en appliquant l'éthique la plus rigoureuse de l'industrie.

Solidité financière établie

Nos clients s'attendent à ce que nous soyons là dans l'avenir pour respecter nos engagements financiers. Pour gagner cette confiance, nous respectons toujours nos engagements envers les titulaires de contrats, nous maintenons des revenus substantiels et des rendements de placements supérieurs, sans déroger à notre règle de prudence en matière de placements.

Employeur de premier ordre

C'est de nos employés que dépendra notre réussite. Pour attirer et retenir un personnel du plus haut calibre qui soit, nous investirons dans le perfectionnement des ressources humaines et nous récompenserons son rendement.

Message du président



Dominic D'Alessandro
Président et
chef de la direction

Arthur R. Sawchuk
Président du conseil

Notre industrie traverse une période de changement sans précédent. L'évolution démographique, la mondialisation, la convergence et les consolidations ne sont que quelques-unes des forces qui transforment actuellement la nature des services que nous offrons et la façon dont nous nous organisons pour les offrir. Dans un tel contexte de turbulence, poursuivre un but précis et constant est un atout.

Nous demeurons déterminés à devenir la compagnie d'assurance-vie la plus professionnelle du monde. La réalisation de cette vision repose sur les valeurs et les compétences décrites dans le présent rapport. Je crois sincèrement que votre société continue de faire des progrès notables dans la poursuite de ses objectifs.

La Financière Manuvie a enregistré en 2001 une performance financière record pour une huitième année de suite. Ces résultats témoignent sans contredit de

La Financière Manuvie a enregistré en 2001 une performance financière record pour une huitième année de suite.

notre riche culture de gestion du risque, de nos pratiques comptables et actuarielles prudentes ainsi que de notre diversité géographique et de notre vaste gamme de produits, avantages qui nous distinguent de bon nombre de nos concurrents.

Je suis fier d'annoncer que le bénéfice net des actionnaires a progressé de 8 % pour s'établir à 1 159 millions de dollars en 2001. Exception faite des éléments non récurrents, le bénéfice net des actionnaires a été de 1 223 millions de dollars, une augmentation de 18 % par rapport à celui de 2000. Le rendement des capitaux propres a été de 15,9 % (exception faite des éléments non récurrents), contre 15,5 % en 2000.

Les primes et dépôts de l'exercice ont atteint 25,8 milliards de dollars, soit 5 % de plus que l'an dernier. Les progrès résultant du lancement de nouveaux produits, de nos acquisitions au Japon et au Canada et de l'accroissement considérable de notre effectif de vente en Asie ont été en grande partie annulés par la détérioration de l'économie et la faiblesse des marchés boursiers partout dans le monde.

Bien que nos revenus aient augmenté à un rythme moins élevé que prévu, nous avons réussi à élargir notre clientèle de façon

considérable. Nous comptons maintenant plus de 8,5 millions de clients à l'échelle mondiale, ce qui constitue une augmentation de 25 % en un an. Cette croissance est attribuable aux acquisitions, à l'expansion de nos réseaux de distribution et au lancement de produits et services novateurs. Nous sommes évidemment très heureux qu'un si grand nombre de clients aient choisi la Financière Manuvie comme fournisseur de produits de protection financière et de services de gestion de patrimoine.

États-Unis

Le bénéfice net de la Division américaine s'est établi à 373 millions de dollars, en baisse de 22 % par rapport aux solides résultats de l'an dernier. L'effritement des marchés boursiers et le ralentissement de l'économie américaine ont eu pour effet de miner la confiance des consommateurs et des investisseurs, ce qui s'est répercuté sur les souscriptions dans toutes les branches d'activité pendant presque toute l'année. La situation a été particulièrement difficile après les événements tragiques du 11 septembre, alors que le monde entier, confronté à l'atrocité des attaques terroristes, s'est arrêté pour évaluer l'impact

des événements. Comme de nombreuses autres sociétés solides aux États-Unis et ailleurs dans le monde, nous avons bien réagi au nouvel environnement et nous avons accéléré nos diverses mesures de réduction des coûts et de mise en marché de nouveaux produits. Nous avons ainsi assisté à une solide reprise des bénéfices et des souscriptions au quatrième trimestre, et nous sommes confiants que nous pourrions continuer sur cette lancée en 2002.

Le long débat entourant la réforme de l'impôt successoral et l'incertitude ainsi engendrée ont ralenti les souscriptions de produits d'assurance-vie pendant la majeure partie de l'année. Cependant, les nouveaux produits que nous avons mis au point en réaction à la nouvelle loi régissant l'impôt successoral, jumelés à nos diverses initiatives en matière de marketing, nous ont permis d'augmenter les souscriptions de façon marquée au quatrième trimestre.

En 2001, Manuvie est devenue le plus important fournisseur de régimes à cotisations déterminées aux États-Unis. Le nombre de participants de nos régimes de retraite 401(k) a dépassé les 850 000, une hausse de 22 %.

Le secteur des rentes variables a aussi repris au cours des derniers mois de 2001, alors que les investisseurs et les conseillers démontraient un intérêt marqué pour les nouveaux produits et que les marchés boursiers se raffermisssaient. La Financière Manuvie est devenue en 2001 la première compagnie d'assurance à faire son entrée dans le secteur fort prometteur de l'épargne-études, complément naturel de notre gamme de produits qui privilégie les instruments d'épargne fiscalement avantageux.

Canada

La Division canadienne a connu une très bonne année, ayant enregistré en 2001 une croissance dans toutes les branches d'activité et un bénéfice net de 335 millions de dollars, une hausse de 22 %.

La pénétration de nouveaux canaux de distribution rendue possible grâce à de nouvelles alliances stratégiques, l'entrée sélective au sein du réseau des agents généraux et l'importance soutenue accordée au réseau des courtiers en valeurs mobilières sont en grande partie responsables de la croissance des souscriptions. En outre, l'acquisition du portefeuille canadien d'assurance de l'Union Commerciale et du

portefeuille d'assurance vie et maladie collective de Zurich Canada nous a permis d'offrir de nouveaux produits, dont l'assurance contre les maladies graves et l'assurance soins de longue durée, tout en renforçant notre présence sur le marché des petites et moyennes entreprises.

Tout comme ce fut le cas aux États-Unis, les souscriptions de nos produits de gestion de patrimoine ont souffert du fléchissement des marchés boursiers. Cela dit, l'amélioration de nos produits, le lancement de nouveaux fonds de placement et la bonne performance de nos fonds, conjugués à l'amélioration des perspectives économiques, sont de bon augure pour 2002.

Asie

La Division asiatique a continué d'obtenir de bons résultats; son bénéfice net a progressé de 65 % en 2001 pour s'établir à 317 millions de dollars, et le total des primes et dépôts a atteint 4 milliards de dollars. Si notre acquisition au Japon a largement contribué à cette croissance, l'excellence de nos activités à Hong Kong a également joué un rôle déterminant.

Durant l'année, nous avons réussi l'intégration des affaires de notre ancien partenaire japonais. Nos nouvelles activités au Japon ont ainsi connu une expansion considérable qui, allée au lancement d'un produit d'assurance-vie universelle et à la mise en marché en 2002 de rentes

variables – produit relativement nouveau dans cette région, nous assure une position avantageuse en vue d'une solide croissance sur l'un des plus importants marchés d'assurance-vie du monde.

Notre clientèle à Hong Kong s'est considérablement élargie, en grande partie grâce aux fortes souscriptions du *Mandatory Provident Fund*, lancé il y a un peu plus d'un an.

Nous avons consolidé notre présence en Asie grâce à une stratégie d'expansion, qui nous a valu entre autres la permission d'ouvrir à Guangzhou une succursale de notre coentreprise chinoise. Cette succursale s'ajoutera à celle de Shanghai qui a été inaugurée il y a cinq ans et qui compte actuellement plus de 100 000 clients.

Nous comptons maintenant plus de 8,5 millions de clients à l'échelle mondiale, ce qui constitue une augmentation de 25 % en un an.

Au Vietnam, nous sommes devenus propriétaires à 100 % de notre filiale dans ce pays. Cette transaction renforce de façon importante notre position sur le marché vietnamien, marché qui présente un potentiel de croissance formidable et au sein duquel, en deux ans, nous avons dépassé le cap des 5 000 représentants et des 100 000 clients. À Taïwan, au début de 2002, nous avons acheté le portefeuille de CIGNA Taiwan, ce qui nous a apporté de nouveaux clients et un petit nombre de représentants de très haut calibre.

Nous avons bien réagi au nouvel environnement et nous avons accéléré nos diverses mesures de réduction des coûts et de mise en marché de nouveaux produits.

Notre équipe de vente exclusive répartie dans toute l'Asie, y compris au Japon, s'est accrue de 35 % au cours de l'année et elle regroupe maintenant plus de 20 000 représentants.

Réassurance

En raison des attentats terroristes du 11 septembre dernier, le bénéfice net de la Division de réassurance s'est établi à 48 millions de dollars, ce qui constitue un recul important par rapport à l'an dernier. Ces résultats incluent des provisions nettes de 145 millions de dollars constituées pour couvrir les pertes éventuelles au titre de la réassurance découlant des attentats terroristes. Nous croyons que ces provisions suffiront à couvrir les sinistres liés à ces événements. Nous assistons actuellement à une hausse importante des taux dans

les différents secteurs de la réassurance, ce qui devrait se traduire par une rentabilité accrue en 2002.

Placements et solidité du capital

Les fonds gérés ont augmenté de 15 % et se chiffrent à 142,2 milliards de dollars, une hausse attribuable aux acquisitions au Japon et au Canada, malgré une diminution d'environ 8 milliards de dollars due à la chute des marchés boursiers. Nos placements ont produit de bons résultats comparativement à leurs indices repères

au cours de l'année. Notre bilan demeure extrêmement solide. La qualité de notre actif et notre capitalisation n'ont jamais été aussi élevées.

Outre la croissance de nos bénéfices non répartis, nous avons procédé à deux opérations fort avantageuses au cours de l'année, qui nous ont permis d'ajouter 1,8 milliard de dollars à nos fonds propres. À la fin de l'année, les fonds propres s'élevaient à 11,5 milliards de dollars, ce qui nous permettra de saisir les occasions qui pourraient se présenter.

Perspectives d'avenir

Si 2001 a été une année de grande réussite, elle nous aura également permis de constater que nous ne sommes pas à l'abri des soubresauts de la conjoncture économique mondiale. Compte tenu du présent

contexte d'incertitude, nous poursuivons notre ambitieux programme visant à limiter, et à réduire s'il y a lieu, nos charges d'exploitation.

En février 2002, nous avons déclaré un dividende trimestriel accru de 0,14 \$ par action, étant confiants que les diverses mesures prises pendant l'année nous permettront de maintenir la forte performance financière que nous nous sommes engagés à réaliser.

J'aimerais profiter de l'occasion pour remercier M. John Richardson, qui a récemment quitté ses fonctions de vice-président directeur principal et de membre du Conseil d'administration de la Financière Manuvie pour prendre sa retraite, pour son immense dévouement et le travail exceptionnel qu'il a accompli au sein de la société au cours des 10 dernières années. Je tiens également à remercier M. Joseph Pietroski, vice-président principal et secrétaire général, pour les 25 années qu'il a consacrées à la Financière Manuvie, et à lui souhaiter une heureuse retraite.

Nos employés, nos agents et nos associés ont tous à cœur de travailler conjointement à la réalisation de notre vision, qui est de devenir la compagnie d'assurance-vie la plus professionnelle du monde. Je crois que notre société est reconnue comme l'un des plus importants assureurs-vie au monde et je suis persuadé que notre diversité et notre détermination à atteindre l'excellence nous permettront d'offrir une plus-value sans cesse croissante à tous nos partenaires.

Dominic D'Alessandro
Président et
chef de la direction

Nos réalisations

La Financière Manuvie a défini les cinq compétences fondamentales qui contribuent à son succès. En 2001, chacune de nos divisions a enregistré des résultats qui témoignent de l'importance de ces compétences, soit la priorité aux clients, la distribution de premier ordre, les produits novateurs, la technologie et la gestion des risques et des placements.

Priorité aux clients

Notre orientation-client guide nos stratégies en matière de conception et d'amélioration des produits, de distribution et de service après-vente.

- Premier rang pour la gestion des relations avec les clients de rentes aux États-Unis selon deux sondages indépendants réalisés par des maisons de courtage.
- Meilleure note accordée par le magazine *Plan Sponsor* pour l'ensemble des services aux participants des régimes 401(k) aux États-Unis; selon le sondage, 98 pour cent des clients de Manuvie recommanderaient la société à un collègue.
- Premier rang pour le service à la clientèle des Fonds communs de placement Elliott & Page, selon un sondage de la société Environics Research Group au Canada.
- Prix du meilleur service décerné par la publication *Next Magazine* dans la catégorie des compagnies d'assurance de Hong Kong, et prix d'excellence en affaires accordé par la Chambre de commerce canadienne de Hong Kong.

Distribution de premier ordre

Manuvie propose à ses clients le plus vaste choix pour ce qui est de la distribution de ses produits, leur laissant le soin de décider du produit, du moment et du mode de distribution qui leur conviennent.

- Conclusion d'une entente de distribution avec l'une des plus importantes sociétés de planification financière au Canada permettant à ses 3 500 conseillers d'offrir la gamme de produits d'assurance-vie universelle et d'assurance-vie temporaire de Manuvie.
- Augmentation de 35 pour cent des effectifs de vente en Asie au cours de l'année, portant ainsi à plus de 20 000 le nombre d'agents professionnels représentant Manuvie à la fin de 2001.
- Élargissement du réseau de distribution grâce au nouveau produit d'épargne-études aux États-Unis, plus de 60 pour cent des souscriptions étant réalisées par des producteurs n'ayant jamais traité avec Manuvie auparavant.

Produits novateurs

Manuvie est constamment à l'affût de solutions financières novatrices.

- Lancement du produit *Estate Tax Advantage 2010*, un contrat d'assurance-vie universelle sur deux têtes offrant aux clients

américains plus de souplesse en matière de planification successorale à la suite des modifications récentes apportées à la loi de l'impôt sur les successions.

- Obtention du Grand Prix Finance Québec pour ses produits novateurs, notamment le Portefeuille de fonds assuré, Manuvie Un et Indice-santé.
- Lancement de l'un des premiers produits d'assurance-vie universelle au Japon. Lancement du tout premier produit d'assurance-vie universelle variable sur le marché taïwanais.
- Lancement à Hong Kong de produits novateurs permettant aux parents d'assurer un soutien financier à leurs enfants à des étapes importantes de leur vie après leurs études.

Technologie

Manuvie s'engage à offrir des solutions technologiques en matière de souscription de produits, de service après-vente et d'accès à l'information.

- Lancement de *i:contributions*, une application permettant aux administrateurs de régimes 401(k) aux États-Unis de transmettre par Internet à Manuvie les fichiers de cotisations des participants.
- Adoption d'une nouvelle technologie permettant aux courtiers aux États-Unis de transmettre par voie électronique les contrats de la gamme élargie de produits de rentes variables de Manuvie.
- Création à l'intention des promoteurs de régimes de retraite au Canada d'un produit d'épargne et de placement donnant un accès sécurisé au compte par Internet, une première au Canada.
- Lancement en Asie de sites Web permettant aux agents d'avoir accès partout et en tout temps aux renseignements sur les comptes, aux directives de vente et aux formulaires nécessaires pour bien servir leurs clients.

Gestion des risques et des placements

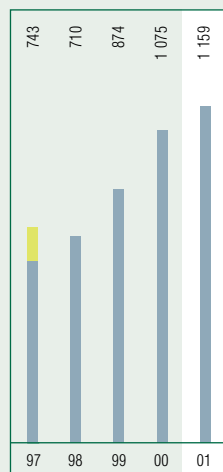
Manuvie possède un bilan exemplaire, un capital solide et un portefeuille de placements bien diversifiés et de grande qualité.

- Placement réussi de 800 millions de dollars de titres d'emprunt subordonnés rachetables.
- Émission de un milliard de dollars de titres de la Fiducie de capital Financière Manuvie, dits « MaCS ».
- Maintien d'un crédit général très solide, le ratio des actifs dépréciés nets par rapport au total des placements ayant baissé à 0,25 pour cent en 2001 contre 0,39 pour cent en 2000.

Analyse par la direction

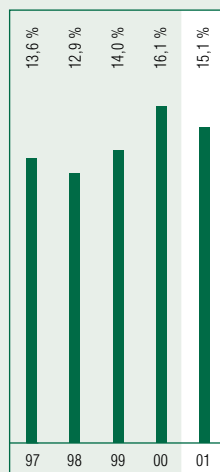
Bénéfice net rajusté des actionnaires⁽¹⁾

(en millions de dollars canadiens)



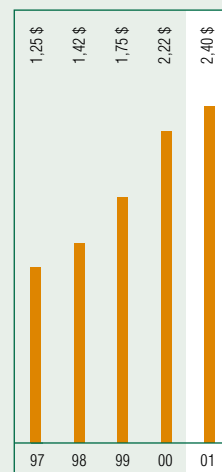
■ Gain sur désinvestissement
■ Bénéfice d'exploitation net rajusté des actionnaires

Rendement d'exploitation des capitaux propres⁽²⁾



■ Rendement d'exploitation des capitaux propres

Bénéfice d'exploitation de base rajusté par action⁽²⁾



■ Bénéfice d'exploitation de base rajusté par action

- **Bénéfice net des actionnaires de 1 159 millions de dollars, une hausse de 8 % (exception faite des éléments non récurrents, hausse de 18 % du bénéfice net normalisé des actionnaires)**

- **Bénéfice d'exploitation net rajusté des actionnaires record pour la huitième année de suite**

- **Rendement des capitaux propres de 15,1 % (exception faite des éléments non récurrents, rendement normalisé des capitaux propres de 15,9 %)**

- **Bénéfice de base par action de 2,40 \$ (exception faite des éléments non récurrents, bénéfice de base normalisé par action de 2,53 \$)**

- **Taux de croissance annuel composé sur cinq ans de 19 %**

Notations

Les agences de notation suivantes ont classé La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers dans leur catégorie supérieure, situant ainsi la Compagnie au nombre des sociétés les plus solides du secteur de l'assurance-vie.

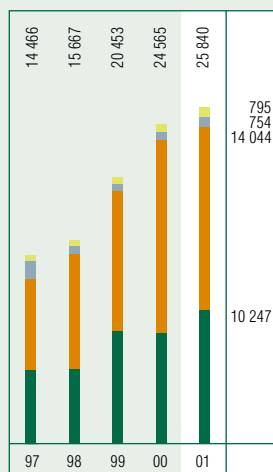
Objet de la notation	Agence de notation	Note
Capacité de règlement et solidité financière	A.M. Best	A++ (1 ^{re} de 16 catégories)
	Dominion Bond Rating Service	IC-1 (1 ^{re} de 5 catégories)
	Fitch Ratings	AAA (1 ^{re} de 22 catégories)
	Moody's	Aa2 (3 ^e de 21 catégories)
	Standard & Poor's	AA+ (2 ^e de 21 catégories)

(1) Le bénéfice net rajusté des actionnaires représente le bénéfice attribuable aux activités à titre de société mutuelle (avant la démutualisation) et le bénéfice net attribuable aux actionnaires (après la démutualisation).

(2) Le rendement d'exploitation des capitaux propres et le bénéfice d'exploitation de base rajusté par action ne tiennent pas compte de l'incidence du gain réalisé par la compagnie sur le dessaisissement de Gestion Altamira Limitée en 1997.

Primes et dépôts

(en millions de dollars canadiens)

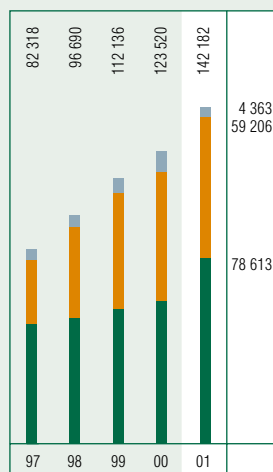


- Équivalents primes pour SAS
- Fonds communs de placement
- Fonds distincts
- Fonds général

- Hausse de 1 275 millions de dollars des primes et dépôts
- Croissance de 20 % des primes du fonds général

Fonds gérés

(en millions de dollars canadiens)

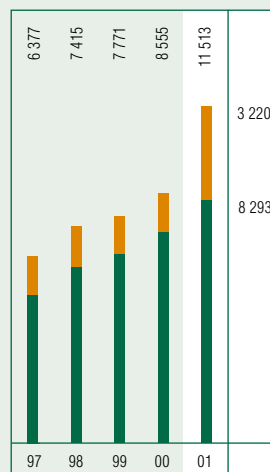


- Fonds communs de placement et autres fonds gérés
- Fonds distincts
- Fonds général

- Croissance de 15 % des fonds gérés
- Augmentation de 31 % de l'actif du fonds général
- Augmentation de 8 % de l'actif des fonds distincts

Fonds propres

(en millions de dollars canadiens)



- Emprunts subordonnés, participations sans contrôle dans Fiducie de capital Financière Manuvie et titres privilégiés de fiducie émis par des filiales
- Total de l'avoir (auparavant constaté à titre d'excédents)

- Émission de 1 milliard de dollars de titres MaCS et de 800 millions de dollars de titres d'emprunt subordonnés
- Avoir total de 8,3 milliards de dollars
- Capital total de 11,5 milliards de dollars
- Ratio du MPRCE de La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers : 236 %

MMPRCE

Exercice	Ratio	Capital exigé	Capital disponible
2001	236 %	4,4 milliards de dollars	10,3 milliards de dollars
2000	238 %	3,4 milliards de dollars	8,0 milliards de dollars
1999	239 %	3,3 milliards de dollars	7,9 milliards de dollars
1998	255 %	3,0 milliards de dollars	7,7 milliards de dollars
1997	251 %	2,8 milliards de dollars	7,0 milliards de dollars

Le MPRCE (montant minimal permanent requis pour le capital et les excédents) est une mesure de la solidité du capital d'une société. Le ratio du MPRCE de La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers était de 236 % à la fin de l'exercice 2001, soit un pourcentage nettement supérieur au minimum prescrit par le Bureau du surintendant des institutions financières (Canada).

Rendement financier

Les principes comptables généralement reconnus du Canada (« PCGR du Canada ») exigent la présentation des informations financières par secteur distinct. La Société considère les contrats qui composent le fonds général, les fonds distincts et les autres fonds gérés comme des options de placement gérées de manière interdépendante parce que, habituellement, il est possible pour un titulaire de contrat de changer d'options de placement ou de produits, ce qui donne lieu à des transferts entre le fonds général et les fonds distincts. Les honoraires pour l'administration des placements et les services administratifs offerts aux fonds distincts sont comptabilisés dans le fonds général. Par suite des similarités entre les produits du fonds général, des fonds distincts et des fonds communs de placement du point de vue commercial et des nombreuses interdépendances, la Société évalue globalement certains indicateurs clés de l'entreprise, notamment : 1) la croissance du total des primes et dépôts et 2) la croissance des fonds gérés.

Bénéfice net

La Financière Manuvie a déclaré un bénéfice record en 2001, le bénéfice net attribuable aux actionnaires ayant atteint 1 159 millions de dollars, en regard de 1 075 millions de dollars en 2000. Le bénéfice net attribuable aux actionnaires comprend des éléments non récurrents inscrits au troisième trimestre qui, dans l'ensemble, ont réduit le bénéfice net de 64 millions de dollars. En 2000, un élément non récurrent avait accru le bénéfice net de 42 millions de dollars.

Les éléments non récurrents de l'exercice écoulé comprennent des provisions pour les demandes de règlement qui pourraient découler des attentats terroristes du 11 septembre 2001 aux États-Unis, un gain à la cession d'une partie du placement de la Société dans Seamark Asset Management Ltd. (« Seamark »), ainsi que deux éléments d'ordre fiscal. Ces éléments englobent une réduction unique de la charge d'impôts de 30 millions de dollars associée à la comptabilisation d'un actif d'impôts futurs relatif à des pertes d'impôts non comptabilisées précédemment par la Division de la réassurance, et un remboursement d'impôts à recevoir de 29 millions de dollars, y compris les intérêts, par suite d'une décision du tribunal en faveur de Manuvie relativement aux impôts et taxes sur le capital. L'élément non récurrent de l'exercice précédent représentait une réduction unique de la charge d'impôts de 42 millions de dollars aux États-Unis du fait de la déduction de dividendes reçus pour les fonds distincts américains.

Exclusion faite de ces éléments non récurrents, le bénéfice net attribuable aux actionnaires s'est établi à 1 223 millions de dollars, une hausse de 18 % en regard de l'exercice précédent qui s'explique surtout par l'incidence positive d'acquisitions au Japon et au Canada au début de l'exercice, par l'amélioration des marges et l'efficacité au chapitre des charges dans les secteurs de l'assurance et de la gestion du patrimoine au Canada et par une croissance solide des affaires d'assurance individuelle à Hong Kong. Elle a par contre été partiellement compensée par la faiblesse des marchés boursiers qui a eu une incidence sur les bénéfices des activités de gestion de patrimoine aux États-Unis.

Incidence des événements du 11 septembre 2001

En raison des attentats terroristes du 11 septembre 2001, le risque de pertes avant couverture en cas de catastrophe, provisions et impôts et taxes, est évalué à 360 millions de dollars. Les risques liés à la réassurance accidents représentent 80 % de ce montant et ceux liés à la réassurance IARD et vie comptent pour 20 %. Ces risques ont été réduits par la couverture en cas de catastrophe de 120 millions de dollars, des déductions fiscales prévues de 60 millions de dollars et des provisions nettes actuelles de 80 millions de dollars. Il faudra plusieurs années avant de connaître la valeur réelle des sinistres de la Division de réassurance. Ainsi, la Société a constitué au troisième trimestre de 2001 des provisions nettes additionnelles de 50 millions de dollars. Le risque de crédit lié à ces événements est établi avec des contreparties solides, dont les deux tiers sont notés AA ou mieux, et l'autre tiers, A.

INCIDENCE NETTE DES ÉVÉNEMENTS DU 11 SEPTEMBRE 2001

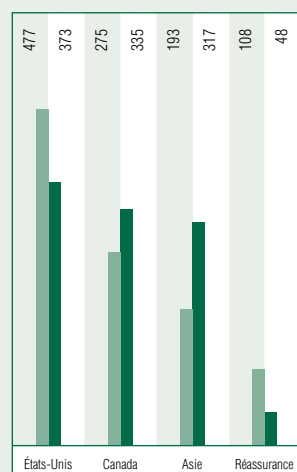
(en millions de dollars canadiens)

Risques, après recouvrements	360 \$
Couverture en cas de catastrophe	(120)
Impôts sur les bénéfices	(60)
Incidence sur le bénéfice avant les provisions nettes actuelles et additionnelles	180 \$
Provisions actuelles	(80)
Incidence sur le bénéfice avant les provisions nettes additionnelles	100 \$
Provisions additionnelles	50
Incidence sur le bénéfice net	150 \$

Le rendement de l'avoir des actionnaires pour l'exercice terminé le 31 décembre 2001 s'est établi à 15,1 % comparativement à 16,1 % en 2000. Le résultat par action pour l'exercice terminé le 31 décembre 2001 a été de 2,40 \$ par rapport à 2,22 \$ en 2000. Exclusion faite des éléments non récurrents, le rendement de l'avoir des actionnaires et le résultat par action de l'exercice ont été respectivement de 15,9 % et de 2,53 \$ en 2001 et de 15,5 % et de 2,13 \$ en 2000.

Bénéfice net

(en millions de dollars canadiens)



■ 2000
■ 2001

Bénéfice net consolidé de l'exercice

ÉTATS CONDENSÉS DES RÉSULTATS

(en millions de dollars canadiens)	2001	2000	1999
Primes	10 247 \$	8 515 \$	8 672 \$
Produits de placements	4 479	4 350	4 369
Autres produits	1 505	1 287	1 015
Total des produits	16 231 \$	14 152 \$	14 056 \$
Prestations	10 826 \$	9 335 \$	9 974 \$
Frais généraux	2 478	2 191	1 817
Commissions	1 133	1 086	886
Intérêts débiteurs	257	191	179
Taxes sur primes	105	96	84
Part des actionnaires sans contrôle dans des filiales	4	(151)	(114)
Titres privilégiés de fiducie émis par des filiales	65	63	62
Total des prestations et des charges	14 868 \$	12 811 \$	12 888 \$
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices	1 363 \$	1 341 \$	1 168 \$
Impôts sur les bénéfices	(196)	(273)	(302)
Bénéfice net	1 167 \$	1 068 \$	866 \$
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux :			
Titulaires de contrats avec participation (après la démutualisation)	8 \$	(7)\$	(8)\$
Bénéfice net attribuable aux :			
Actionnaires (après la démutualisation)	1 159 \$	1 075 \$	267 \$
Activités mutuelles (avant la démutualisation)	—	—	607
Bénéfice net rajusté des actionnaires	1 159 \$	1 075 \$	874 \$
Bénéfice net	1 167 \$	1 068 \$	866 \$

Primes et dépôts

En 2001, les primes et dépôts se sont accrus de 1,3 milliard de dollars pour atteindre 25,8 milliards de dollars, alors qu'ils étaient de 24,6 milliards de dollars pour l'exercice terminé le 31 décembre 2000. Ce résultat est principalement attribuable à une croissance de 20 % des primes qui sont passées de 8,5 milliards de dollars en 2000 à 10,2 milliards de dollars en 2001. Cette augmentation a par contre été partiellement compensée par une baisse de 5 % des dépôts en fonds distincts, passant de 14,8 milliards de dollars en 2000 à 14,0 milliards de dollars en 2001. La hausse des primes du fonds général s'explique en grande partie par les primes de renouvellement sur les contrats transférés de Daihyaku au Japon, par la croissance des primes d'assurance individuelle et collective à l'échelle de la Société et par les souscriptions de produits de rentes aux États-Unis dans le cadre du programme d'achats périodiques par sommes fixes.

La volatilité des marchés boursiers a fait fléchir les dépôts en fonds distincts, témoignant ainsi de la prudence des investisseurs dans leurs placements en 2001. Ce fléchissement a été partiellement atténué par la vigueur des dépôts dans des produits de retraite 401(k) aux États-Unis et dans le Mandatory Provident Fund (« MPF ») à Hong Kong.

PRIMES ET DÉPÔTS

(en millions de dollars canadiens)	2001	2000	1999
Primes du fonds général	10 247 \$	8 515 \$	8 672 \$
Dépôts en fonds distincts	14 044	14 777	10 709
Dépôts en fonds communs de placement	754	630	522
Équivalents de primes pour SAS	795	643	550
Total	25 840 \$	24 565 \$	20 453 \$

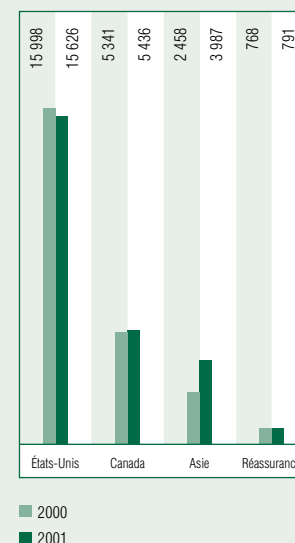
Produits de placements

Les produits de placements ont légèrement augmenté passant de 4,4 milliards de dollars en 2000 à 4,5 milliards de dollars en 2001. La progression du niveau moyen des placements du fonds général de 67,9 milliards de dollars, attribuable en grande partie au transfert des actifs de Daihyaku au Japon le 2 avril 2001, a été partiellement

Les impôts, taxes et autres formes de taxation représentent un élément important des charges de la Financière Manuvie. En plus des impôts sur les bénéfices et des impôts et taxes sur le capital, la Société est assujettie à d'autres impôts et taxes, qui sont inclus dans les charges d'exploitation, notamment les impôts fonciers et taxes d'affaires, les taxes sur primes, les impôts sur la masse salariale, les taxes à la consommation et l'impôt sur les produits de placements au Canada. Le total des impôts, taxes et autres formes de taxation, sauf les impôts sur les bénéfices et impôts et taxes sur le capital qui sont présentés séparément au poste Impôts sur les bénéfices dans les résultats consolidés, s'est élevé à 315 millions de dollars en 2001, en regard de 257 millions de dollars en 2000.

Primes et dépôts

(en millions de dollars canadiens)



contrebalancée par la baisse des rendements des placements à revenu fixe et par la faible performance des marchés boursiers mondiaux. Les contrats avec participation de la Société sont adossés dans une proportion d'environ 33 % à des placements en actions. La diminution des produits de placements tirés de ces actions est en grande partie absorbée par une variation des provisions techniques. Le reliquat des placements en actions, soit 67 %, soutient d'autres provisions techniques et les fonds propres de la Société. Les produits de placements découlant de ces actions ont une incidence sur le bénéfice net de la Société. Les provisions pour moins-value d'actifs sont passées de 100 millions de dollars en 2000 à 99 millions de dollars en 2001. Les provisions au titre d'obligations libellées en dollars US en 2001 ont été en partie annulées par un recouvrement dans le portefeuille immobilier et le portefeuille de créances hypothécaires. L'ensemble de ces facteurs combiné aux rendements plus faibles liés particulièrement au transfert des actifs de Daihyaku au Japon, où les taux d'intérêts sont beaucoup plus bas qu'en Amérique du Nord, ont diminué le rendement total des placements, qui s'est fixé à 6,90 % en 2001, contre 8,58 % en 2000.

PRODUITS DE PLACEMENTS

(en millions de dollars canadiens)	2001	2000	1999
Produits de placements bruts avant les éléments suivants :	3 962 \$	3 807 \$	3 640 \$
Provisions pour moins-value d'actifs	(99)	(100)	(58)
Amortissement des gains nets réalisés et non réalisés	616	643	787
Total	4 479 \$	4 350 \$	4 369 \$
Rendement	6,90 %	8,58 %	9,01 %

Autres produits

Les autres produits ont grimpé de 17 %, soit de 1,3 milliard de dollars en 2000 à 1,5 milliard de dollars en 2001. Cette hausse est justifiée principalement par la croissance de 9 % des honoraires à 1,3 milliard de dollars en 2001, par la vente d'une partie du placement de la Société dans Seamark et par des intérêts créditeurs découlant du règlement d'un cas fiscal au Canada relativement au traitement de l'impôt sur le capital des gains réalisés et différés. L'amélioration des marges sur les affaires individuelles de gestion de patrimoine au Canada, les honoraires tirés du transfert des contrats de Daihyaku, la provision pour services administratifs de l'assurance collective au Canada et l'accroissement des honoraires gagnés sur la réassurance vie et financière et la réassurance IARD expliquent la croissance des honoraires.

Prestations et charges

Les prestations ont progressé de 9,3 milliards de dollars en 2000 à 10,8 milliards de dollars en 2001.

Les indemnités de décès et d'invalidité se sont accrues en raison de l'ampleur du portefeuille d'assurance en vigueur dans les divisions américaine, canadienne et asiatique ainsi que sous l'effet des affaires acquises au Japon et au Canada et de la provision de la Division de réassurance en prévision des sinistres qui pourraient découler des attentats terroristes du 11 septembre 2001. Les provisions techniques liées aux contrats transférés de Daihyaku ont connu une réduction nette attribuable en grande partie aux prestations au titre des sinistres survenus et des rachats et des valeurs à l'échéance. Les provisions techniques soutenant les autres activités de la Société ont augmenté, reflétant ainsi la vigueur des souscriptions de produits garantis et à taux fixe, la croissance des activités d'assurance au Canada et aux États-Unis et le fléchissement des rachats dans le secteur de la gestion de patrimoine au Canada. Les provisions techniques s'établissaient à 54,7 milliards de dollars au 31 décembre 2001, alors qu'elles étaient de 41,4 milliards de dollars en 2000. Cette progression découle d'une provision additionnelle de 10,9 milliards de dollars relativement aux contrats acquis au Japon, le 2 avril 2001.

La participation aux excédents et les remboursements liés aux résultats techniques se sont accrues de 5 %, passant de 859 millions de dollars en 2000 à 900 millions de dollars en 2001. La participation aux excédents a crû de 9 %, principalement en raison d'une hausse constante de la valeur de rachat brute des contrats avec participation.

Les frais généraux ont grimpé de 13 %, passant de 2,2 milliards de dollars en 2000 à 2,5 milliards de dollars en 2001, et ce, à cause essentiellement des coûts liés au portefeuille d'affaires récemment acquis au Japon et au Canada, de la montée des coûts d'acquisition d'entreprises et des investissements soutenus dans la technologie et l'infrastructure des services de soutien et de distribution pour appuyer la croissance des souscriptions et de l'actif.

Les commissions ont augmenté de 4 % pour atteindre 1,1 milliard de dollars en 2001. Cette augmentation est surtout imputable à l'application sur un premier exercice complet du nouveau programme de rémunération variable restructuré des agents japonais, et aux souscriptions élevées de produits d'assurance et de rentes à Hong Kong, contrebalancée en partie par le fléchissement des souscriptions de rentes variables aux États-Unis.

Les intérêts versés sur les débetures subordonnées libellées en dollars canadiens émises en février 2001 ont fait grimper les intérêts débiteurs de 191 millions de dollars en 2000 à 257 millions de dollars en 2001, soit de 35 %. La progression des primes a contribué à la croissance de 9 % des taxes sur primes qui se sont élevées à 105 millions de dollars, alors qu'elles étaient de 96 millions de dollars en 2000.

La part des actionnaires sans contrôle dans des filiales s'est établie à 4 millions de dollars en regard d'un recouvrement de 151 millions de dollars en 2000. Cette variation est attribuable à l'acquisition par la Société de la participation minoritaire de Daihyaku dans Manulife Japan. Le recouvrement de 2000 reflétait essentiellement l'imputation à Daihyaku des pertes subies par les activités japonaises.

Les impôts sur les bénéfices sont passés de 315 millions de dollars en 2000 à 246 millions de dollars en 2001, exclusion faite des éléments d'ordre fiscal non récurrents pour les deux exercices. La provision pour impôts sur les bénéfices de la Société de 196 millions de dollars pour 2001 comprend des impôts exigibles de 71 millions de dollars et des impôts futurs de 125 millions de dollars. La diminution de la charge d'impôts s'explique par une plus grande proportion des bénéfices provenant de territoires où les taux d'imposition sont plus faibles.

Fonds gérés

Les fonds gérés ont bondi de 15 %, passant de 123,5 milliards de dollars en 2000 à 142,2 milliards de dollars en 2001. L'actif du fonds général, en hausse de 31 %, s'est dégagé à 78,6 milliards de dollars au 31 décembre 2001, reflétant ainsi les acquisitions au Japon et au Canada plus tôt dans l'année. Il était de 60,1 milliards de dollars à la fin de l'exercice précédent. L'actif des fonds distincts est passé de 54,9 milliards de dollars en 2000 à 59,2 milliards de dollars en 2001, une augmentation de 8 % attribuable principalement à l'accroissement aux États-Unis des nouveaux dépôts nets sur les régimes de retraite 401(k), des rentes à capital variable et des produits d'assurance à capital variable, ainsi qu'à la hausse des dépôts au titre du Mandatory Provident Fund à Hong Kong et au raffermissement du dollar américain. Ce résultat a toutefois été compensé par la réduction de la valeur marchande des actifs en raison du faible rendement des marchés boursiers.

FONDS GÉRÉS

(en millions de dollars canadiens)	2001	2000	1999
Fonds général	78 613 \$	60 067 \$	56 708 \$
Fonds distincts	59 206	54 908	49 055
Fonds communs de placement et autres fonds gérés ⁽¹⁾	4 363	8 545	6 373
Total	142 182 \$	123 520 \$	112 136 \$

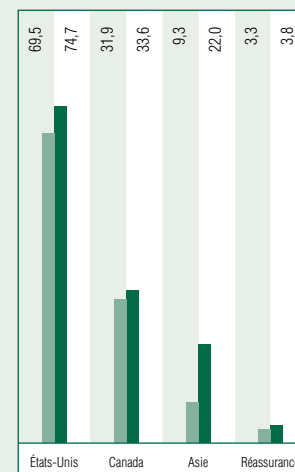
Les autres fonds gérés représentent les caisses de retraite, les caisses en gestion commune, les fonds de dotation et d'autres fonds institutionnels que gère la Société au nom de tiers.

L'actif des fonds distincts, celui des fonds communs de placement et celui des autres fonds gérés ne servent pas à honorer les engagements du fonds général de la Société.

1) Les autres fonds gérés comprennent les fonds gérés par des tiers de Seamark dont la valeur s'établissait à 4 288 \$ et 3 074 \$ respectivement aux 31 décembre 2000 et 1999. La cession d'une partie de la participation majoritaire de la Société dans Seamark est survenue en juillet 2001. La Société a cessé à ce moment-là la consolidation des actifs, des passifs et des résultats d'exploitation de Seamark pour comptabiliser ce placement à la valeur de consolidation.

Fonds gérés

(en milliards de dollars canadiens)



■ 2000
■ 2001

Divergences entre les PCGR du Canada et les PCGR des États-Unis

Les états financiers consolidés de la Financière Manuvie sont présentés conformément aux PCGR du Canada. Les PCGR du Canada diffèrent à certains égards importants des PCGR des États-Unis.

Les divergences entre les PCGR du Canada et les PCGR des États-Unis touchent la comptabilisation des primes et dépôts, des placements, des produits de placements et des fonds distincts. Il existe aussi des divergences dans la méthode de calcul et de comptabilisation des provisions techniques ainsi que dans la présentation des flux de trésorerie liés aux contrats. Ces divergences sont décrites plus en détail à la note 17 afférente aux états financiers consolidés.

Divergences entre les PCGR du Canada et les PCGR de Hong Kong

Les états financiers consolidés de la Financière Manuvie sont présentés conformément aux PCGR du Canada. Les PCGR du Canada diffèrent à certains égards des PCGR de Hong Kong.

À Hong Kong, il n'y a aucune norme comptable propre aux sociétés d'assurance-vie; par conséquent, les sociétés ont plus de latitude dans le choix des principes comptables pour dresser leurs états financiers. Les exigences des PCGR du Canada à l'égard des entreprises d'assurance-vie utilisés par la Société pour comptabiliser ses placements et ses provisions non techniques sont considérées acceptables dans le cadre comptable de Hong Kong. Le calcul des provisions techniques à Hong Kong est régi par les exigences de la *Hong Kong Insurance Authority*. Compte tenu des taux d'intérêt, les provisions techniques calculées conformément aux PCGR de Hong Kong pourraient être supérieures à celles établies selon les PCGR du Canada.

De plus, la *Hong Kong Insurance Authority* exige que les sociétés d'assurance respectent des exigences de solvabilité minimums. Chaque année, la Société compare le montant de l'actif net établi selon les PCGR du Canada, qui est présenté dans la déclaration réglementaire annuelle de la Société, à la marge de solvabilité minimum exigée à Hong Kong. Au 31 décembre 2001, l'actif net de la Société calculé selon les PCGR du Canada dépassait la marge de solvabilité minimum exigée à Hong Kong.

Division américaine

La Division américaine offre des produits et services d'assurance et de gestion de patrimoine à des marchés choisis. Le secteur de l'assurance de la Division est axé sur la souscription de produits d'assurance-vie aux particuliers à revenu élevé. La gestion de patrimoine comprend le secteur des rentes, qui vise principalement les particuliers à revenu moyen ou élevé, et le secteur des régimes de retraite, qui se concentre sur les petites et moyennes entreprises.

Rendement financier

Le bénéfice net de la Division américaine s'est établi à 373 millions de dollars, par rapport à 477 millions de dollars en 2000. Le bénéfice de 2000 comprenait une réduction unique de la charge d'impôts de 42 millions de dollars découlant d'un document technique de l'Internal Revenue Service (IRS) clarifiant le traitement de la déduction des dividendes reçus pour les fonds distincts américains. Exclusion faite de la réduction unique de la charge d'impôts en 2000, le bénéfice net de l'exercice s'est avéré inférieur de 62 millions de dollars à celui de l'exercice précédent. L'incidence de la faiblesse des marchés boursiers sur les bénéfices du secteur de la gestion de patrimoine de la Division et le ralentissement des souscriptions par rapport au volume record inscrit en 2000 expliquent cette baisse. Cette dernière a toutefois été partiellement atténuée par les taux favorables de mortalité pour l'assurance, par la croissance continue des produits de retraite 401(k) et par le raffermissement du dollar américain. La gestion prudente des charges a aussi contribué aux bénéfices puisque les charges d'exploitation sont étroitement liés aux secteurs affichant une croissance des affaires.

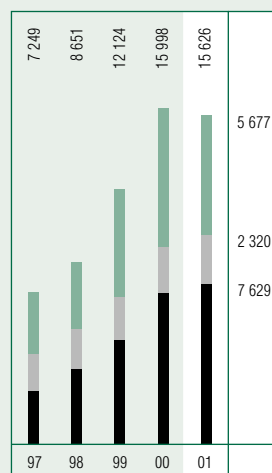
En 2001, la Division américaine a représenté un apport de 32 % au bénéfice net de la Société et de 61 % au total des primes et dépôts. Au 31 décembre 2001, 53 % des fonds gérés de la Société étaient attribuables à la Division américaine.

ÉTATS CONDENSÉS DES RÉSULTATS

(en millions de dollars canadiens)	2001	2000	1999
Primes	3 836 \$	3 348 \$	3 093 \$
Produits de placements	1 942	1 925	1 888
Autres produits	939	885	678
Total des produits	6 717 \$	6 158 \$	5 659 \$
Prestations	4 697 \$	4 055 \$	3 920 \$
Frais généraux	830	759	625
Commissions	572	600	467
Divers	94	99	86
Total des prestations et charges	6 193 \$	5 513 \$	5 098 \$
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices	524 \$	645 \$	561 \$
Impôts sur les bénéfices	(151)	(168)	(196)
Bénéfice net	373 \$	477 \$	365 \$

Primes et dépôts

(en millions de dollars canadiens)



■ Rentes
■ Assurance
■ Régimes de retraite

Primes et dépôts

Les primes et dépôts ont connu une légère diminution, passant de 16,0 milliards de dollars en 2000 à 15,6 milliards de dollars en 2001, ce qui constitue une solide performance compte tenu de la volatilité des marchés boursiers et des conditions économiques difficiles en 2001. Les primes du fonds général ont fait un bond de 15 % en raison, d'une part, des souscriptions de rentes en vertu du programme d'achats périodiques par sommes fixes, qui permet des virements périodiques préautorisés du portefeuille du fonds général à taux fixe à un fonds distinct, et d'autre part, de la croissance des primes d'assurance.

Les dépôts en fonds distincts ont diminué en 2001 avec la baisse des dépôts pour les produits de rente à capital variable. Le ralentissement des activités dans tout le secteur des rentes à capital variable donne une bonne indication de la prudence des investisseurs dans leurs placements en 2001. Le secteur des rentes s'est concentré sur le service à la clientèle et sur l'amélioration des produits, ce qui a minimisé l'incidence de la volatilité des marchés boursiers. La diminution des dépôts en fonds distincts a été contrebalancée partiellement par les dépôts sur des produits de retraite 401(k) qui ont été réalisés par la pénétration continue du réseau de distribution par courtage et par le renforcement du réseau de tiers administrateurs en matière de distribution.

PRIMES ET DÉPÔTS

(en millions de dollars canadiens)	2001	2000	1999
Primes	3 836 \$	3 348 \$	3 093 \$
Dépôts en fonds distincts	11 790	12 650	9 031 \$
Total des primes et dépôts	15 626 \$	15 998 \$	12 124 \$

Fonds gérés

À la fin de l'exercice, les fonds gérés atteignaient 74,7 milliards de dollars, soit 8 % de plus qu'en 2000. Les nouveaux dépôts nets sur les régimes de retraite 401(k), les rentes à capital variable et les produits d'assurance à capital variable ainsi que le raffermissement du dollar américain ont été partiellement atténués par la perte de valeur des actions.

FONDS GÉRÉS

(en millions de dollars canadiens)	2001	2000	1999
Fonds général	26 731 \$	25 105 \$	23 648 \$
Fonds distincts	47 975	44 370	39 389
Total des fonds gérés	74 706 \$	69 475 \$	63 037 \$

L'avenir

En 2002, la Division américaine continuera à miser sur ses forces en matière d'innovation de produits, d'excellence du service et d'efficacité du réseau de distribution.

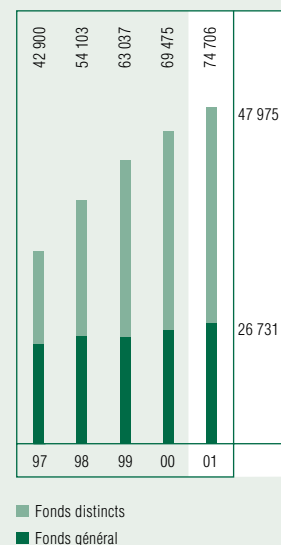
Les projets de 2002 quant au développement de produits incluent le lancement d'une série de produits d'assurance nouveaux et rafraîchis destinés principalement au marché de l'assurance à capital variable. Dans le secteur de la gestion de patrimoine, les initiatives portent sur le lancement du concept de placement *Core Plus* qui allie les portefeuilles *Lifestyle* avec la grande variété d'options de placements offertes par Manuvie. Ce concept s'intégrera aisément aux nouvelles stratégies de marketing visant les épargnants bien nantis. Nous poursuivons de plus l'expansion des produits de gestion de patrimoine dans le marché de l'épargne-études (régime 529) avec l'ajout en 2002 de produits novateurs. La Collective retraite poursuivra le développement de ses produits en améliorant son infrastructure de commerce électronique et ses produits de placements.

L'engagement de la Division américaine à offrir un service à la clientèle de grande qualité demeurera toujours une priorité, tout comme l'expansion de ses réseaux de distribution. Grâce à l'excellente réputation de son service à la clientèle, de sa gamme de produits existants et de son groupe de distributeurs grossistes, le secteur des rentes s'avère en très bonne position pour saisir une part de la croissance qui découlera de la reprise du marché des rentes à capital variable en 2002. La Collective retraite étendra ses programmes destinés aux participants de régimes collectifs et renforcera ses relations avec les réseaux de tiers administrateurs et de distribution par courtage. Elle planifie également mettre en œuvre des initiatives de commerce électronique et améliorer davantage son programme primé de communication avec la clientèle. Le secteur de l'assurance déploiera une nouvelle interface sur Internet qui permettra autant aux titulaires de contrats qu'aux distributeurs d'avoir facilement accès à des services et à de l'information sur les comptes. Grâce à sa stratégie de pénétration du marché, le secteur de l'assurance continuera de plus à améliorer ses relations avec les principaux distributeurs afin de devenir le premier fournisseur d'assurance parmi ces entreprises ciblées.

La Division américaine est en excellente position pour tirer avantage de la reprise économique et du relèvement des marchés boursiers, mais continuera de gérer étroitement ses charges. Dans la majorité des secteurs, les charges fixes seront réduites ou maintenues au même niveau qu'en 2001, et les investissements additionnels seront réservés aux secteurs qui afficheront une forte croissance des affaires.

Fonds gérés

(en millions de dollars canadiens)



Division canadienne

La Division canadienne compte parmi les grandes organisations de services financiers fondés sur l'assurance-vie au Canada. Ses services de gestion de patrimoine comprennent des produits de placements et des produits bancaires pour les particuliers, des produits de rente, des produits de retraite collectifs et des fonds communs de placement, tandis que les produits d'assurance englobent une vaste gamme de produits et de services d'assurance collective vie, maladie, soins dentaires et invalidité offerts aux employeurs du Canada, ainsi que des produits d'assurance-vie individuelle qui s'adressent aux particuliers à revenu moyen ou élevé ainsi qu'aux propriétaires d'entreprises. Les produits d'assurance sont en outre commercialisés directement auprès des membres d'associations professionnelles, d'anciens étudiants, de retraités et de diverses autres associations ainsi que des clients des institutions financières et des établissements de détail.

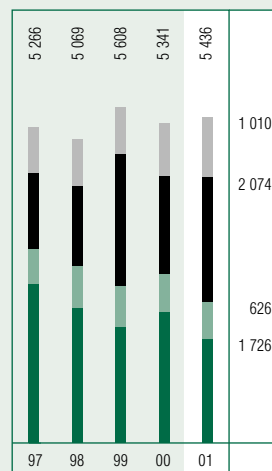
Rendement financier

Le bénéfice net de la Division canadienne a progressé de 22 %, passant de 275 millions de dollars en 2000 à 335 millions de dollars en 2001. Ce résultat témoigne de l'amélioration des marges et de l'efficacité au chapitre des charges dans les secteurs de l'assurance et de la gestion de patrimoine ainsi que d'une contribution positive des acquisitions réalisées au début de l'exercice. Il a toutefois été partiellement atténué par l'incidence négative des marchés boursiers et par des résultats peu favorables en matière de demandes de règlement d'invalidité de longue durée dans le secteur de l'assurance collective.

En 2001, la Division canadienne a représenté un apport de 29 % au bénéfice net de la Société et de 21 % au total des primes et dépôts. Au 31 décembre 2001, 24 % des fonds gérés de la Société sont attribuables à la Division canadienne.

Primes et dépôts

(en millions de dollars canadiens)



- Assurance individuelle
- Assurance collective
- Retraite collective
- Gestion de patrimoine

ÉTATS CONDENSÉS DES RÉSULTATS

(en millions de dollars canadiens)

	2001	2000	1999
Primes	2 924 \$	2 488 \$	3 228 \$
Produits de placements	1 617	1 587	1 697
Autres produits	287	249	197
Total des produits	4 828 \$	4 324 \$	5 122 \$
Prestations	3 418 \$	3 051 \$	3 979 \$
Frais généraux	654	595	575
Commissions	238	238	205
Divers	101	90	69
Total des prestations et charges	4 411 \$	3 974 \$	4 828 \$
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices	417 \$	350 \$	294 \$
Impôts sur les bénéfices	(82)	(75)	(61)
Bénéfice net	335 \$	275 \$	233 \$

Primes et dépôts

Les primes et dépôts de 5,4 milliards de dollars ne sont que légèrement supérieurs à ceux de 2000. Le maintien des affaires et l'incidence des récentes acquisitions ont permis une croissance de 27 % des primes et des équivalents de primes de l'assurance vie et maladie collectives, ainsi qu'une progression de 13 % des primes d'assurance-vie individuelle. Les dépôts dans les rentes à taux fixe et dans les fonds du marché monétaire ont crû de 17 %, mais les dépôts à long terme dans les fonds distincts et les fonds communs de placements ont chuté de 40 %, témoignant de la volatilité des marchés boursiers et de la prudence des investisseurs dans leurs placements en 2001.

PRIMES ET DÉPÔTS

(en millions de dollars canadiens)	2001	2000	1999
Primes	2 924 \$	2 488 \$	3 228 \$
Dépôts en fonds distincts	1 190	1 681	1 347
Dépôts en fonds communs de placement	527	529	483
Équivalents de primes pour SAS	795	643	550
Total des primes et dépôts	5 436 \$	5 341 \$	5 608 \$

Fonds gérés

Les fonds gérés se sont accrus de 6 % pour atteindre 33,6 milliards de dollars au 31 décembre 2001, comparativement à 31,9 milliards de dollars au 31 décembre 2000. Cette augmentation est principalement attribuable aux récentes acquisitions et à la croissance interne des gammes de produits d'assurance et d'épargne à revenu fixe.

FONDS GÉRÉS

(en millions de dollars canadiens)	2001	2000	1999
Fonds général	23 012 \$	21 097 \$	20 700 \$
Fonds distincts	9 279	9 394	8 341
Fonds communs de placement	1 313	1 359	1 477
Total des fonds gérés	33 604 \$	31 850 \$	30 518 \$

L'avenir

La consolidation du secteur de l'assurance-vie au Canada poursuit son cours et emprunte différentes formes, notamment par les acquisitions et les alliances stratégiques. La Division canadienne a été active sur ces deux chapitres et demeurera à l'affût de nouvelles occasions de croissance.

La Division canadienne s'est engagée à créer des produits novateurs soutenus par des services professionnels et efficaces. En 2002, la Division apportera des modifications à ses produits d'assurance individuelle et de gestion de patrimoine. Elle déploiera plus particulièrement au début de l'année une famille de fonds communs de placement au sein d'une structure d'entreprise qui permettra aux investisseurs d'effectuer des transferts entre les fonds de façon à reporter l'impôt. L'acquisition en 2001 de La Compagnie d'Assurance-Vie Union Commerciale du Canada nous a procuré une place de choix sur le marché des assurances contre les maladies graves. La Division intensifiera sa présence sur ce marché en croissance en rendant ce produit accessible à tous ses réseaux de distribution. Elle poursuivra l'amélioration de ses produits destinés aux régimes de grande taille tant pour l'assurance collective que pour les régimes de retraite collectifs, en adaptant des solutions qui répondent aux besoins de chaque client. L'acquisition en 2001 du portefeuille de régimes d'assurance vie et maladie collectives de Zurich du Canada, Compagnie d'Assurance-Vie nous a permis de raffermir notre position déjà concurrentielle sur le marché des régimes d'assurance vie et maladie collectives de petite taille. Elle procure également à la Division de solides assises pour sa croissance. Par conséquent, un processus automatisé permettant l'établissement de propositions, l'émission de contrats et la prestation d'autres services sera lancé dans ce secteur du marché au cours de 2002.

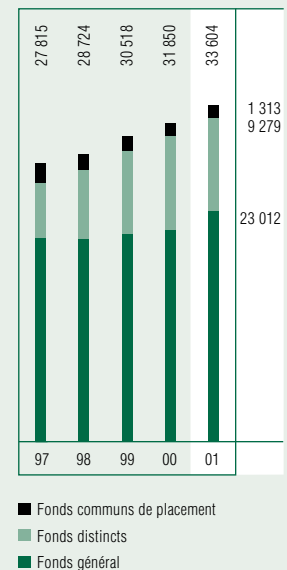
Il est essentiel de tirer parti de la technologie afin d'offrir un service à la clientèle supérieur. La Division poursuivra ses investissements en technologie autant dans les bureaux de ventes que dans les services administratifs, particulièrement en ce qui a trait aux initiatives se rapportant à Internet et au commerce électronique dans le but de proposer de nouvelles solutions et fonctionnalités. Le déploiement dans le secteur de la gestion de patrimoine individuelle d'un processus électronique complet de vente et de service sur Internet figure au nombre des projets pour 2002. Grâce à ce processus, les conseillers pourront faire des souscriptions et assurer le service de façon électronique.

La Division continuera de cerner des occasions et d'en tirer parti afin d'accroître les points de distribution et de miser sur le potentiel des réseaux traditionnels et sur l'expansion des réseaux d'agents généraux principaux, de partenaires stratégiques et de courtiers.

La Division canadienne se concentrera également sur la gestion des charges afin de demeurer concurrentielle dans ses marchés choisis. Elle continuera donc à exploiter les façons de réduire les coûts unitaires en maximisant les efficacités internes et en établissant s'il y a lieu des alliances de services externes.

Fonds gérés

(en millions de dollars canadiens)



Division asiatique

La Financière Manuvie exerce ses activités en Asie depuis 1897. Ayant débuté à Hong Kong et aux Philippines, elle s'est installée à Singapour, en Indonésie, à Taïwan et, plus récemment, à Shanghai (Chine), au Japon et au Vietnam. La Division asiatique offre une vaste gamme de produits de gestion de patrimoine et de produits d'assurance, y compris les produits de retraite et les fonds communs de placement, ainsi que des produits d'assurance-vie et d'assurance-maladie individuels et collectifs.

Rendement financier

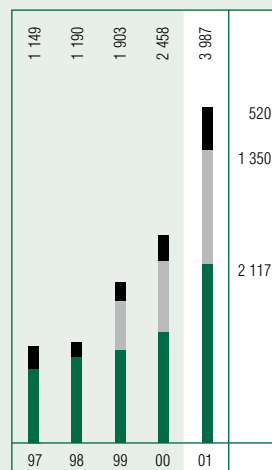
Le bénéfice net de la Division asiatique a progressé de 65 %, passant de 193 millions de dollars en 2000 à 317 millions de dollars en 2001. Cette augmentation s'explique principalement par l'acquisition des contrats et des actifs de Daihyaku au deuxième trimestre de 2001, par la réduction des charges au Japon et par la solide croissance des activités d'assurance individuelle à Hong Kong. Les initiatives en matière de gestion des charges ont porté sur la rationalisation des succursales et des bureaux de ventes au Japon.

En 2001, l'apport de la Division asiatique a représenté 27 % du bénéfice net de la Société et 15 % du total de ses primes et dépôts. Au 31 décembre 2001, 15 % des fonds gérés de la Société étaient attribuables à la Division asiatique.

ÉTATS CONDENSÉS DES RÉSULTATS

(en millions de dollars canadiens)	2001	2000	1999
Primes	2 696 \$	1 911 \$	1 533 \$
Produits de placements	447	353	310
Autres produits	119	80	69
Total des produits	3 262 \$	2 344 \$	1 912 \$
Prestations	1 743 \$	1 379 \$	1 244 \$
Frais généraux	818	667	484
Commissions	279	201	137
Divers	59	(109)	(80)
Total des prestations et charges	2 899 \$	2 138 \$	1 785 \$
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices	363 \$	206 \$	127 \$
Impôts sur les bénéfices	(46)	(13)	12
Bénéfice net	317 \$	193 \$	139 \$

Primes et dépôts
(en millions de dollars canadiens)



■ Autres
■ Japon
■ Hong Kong

Primes et dépôts

Les primes et dépôts ont monté de 62 % pour s'établir à 4,0 milliards de dollars en 2001, comparativement à 2,5 milliards de dollars en 2000. Les primes des contrats transférés de Daihyaku, les dépôts au Mandatory Provident Fund à Hong Kong et la croissance des primes d'assurance individuelle partout dans la Division justifient cette augmentation. La croissance et l'efficacité au Japon ont été entravées au début de l'exercice lorsque les agents ont dû se concentrer à répondre aux demandes des clients relativement au transfert des activités de Daihyaku. Les souscriptions ont toutefois été plus vigoureuses dans la dernière partie de l'exercice, lorsque la Société a renouvelé son image de marque afin d'uniformiser sa présence sur le marché japonais, et a lancé avec succès Manuflex, son tout premier produit d'assurance-vie universelle sur ce marché. L'effectif de vente dans toute la Division s'est accru de 59 %, notamment au Vietnam, à Shanghai et à Hong Kong, et s'établit maintenant à 15 700 agents.

PRIMES ET DÉPÔTS

(en millions de dollars canadiens)	2001	2000	1999
Primes	2 696 \$	1 911 \$	1 533 \$
Dépôts en fonds distincts	1 064	446	331
Dépôts en fonds communs de placement	227	101	39
Total des primes et dépôts	3 987 \$	2 458 \$	1 903 \$

Fonds gérés

Les fonds gérés ont fait un bond de 136 %, passant de 9,3 milliards de dollars en 2000 à 22,0 milliards de dollars en 2001, en raison du transfert des actifs de Daihyaku, le 2 avril 2001. Les prestations au titre des rachats et des valeurs à l'échéance, les indemnités de décès et d'invalidité ainsi que les autres modifications de contrats relativement au portefeuille de Daihyaku ont provoqué une réduction d'environ 5,1 milliards de dollars des actifs du fonds général au Japon. De ce montant, environ 2,7 milliards de dollars sont liés à l'annulation d'obligations sur contrats qui existaient avant la date d'acquisition, le 2 avril 2001, et, à cette date, ces obligations ont été inscrites au fonds général à titre de prestations à payer et provision pour sinistres non déclarés.

FONDS GÉRÉS

(en millions de dollars canadiens)	2001	2000	1999
Fonds général	19 087 \$	7 223 \$	5 763 \$
Fonds distincts	1 952	1 144	1 325
Fonds communs de placement et autres fonds gérés	977	952	164
Total des fonds gérés	22 016 \$	9 319 \$	7 252 \$

L'avenir

La Division asiatique a élaboré, en 2001, plusieurs plate-formes de croissance future, notamment par l'intégration de plus de un million de contrats d'assurance en vigueur transférés de Daihyaku, par la restructuration de ses activités au Japon et par l'acquisition d'un permis d'exploitation à Guangzhou, principale ville du Sud de la Chine. La Division cherchera activement d'autres occasions d'investissements stratégiques en 2002.

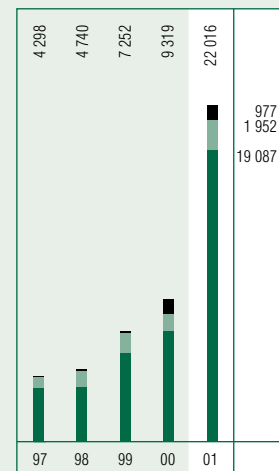
Le principal objectif de la Division pour 2002 sera d'accroître de beaucoup son effectif de vente, y compris ses agents de carrière qui constituent son principal réseau de distribution. Au Japon, les autres réseaux, comme les courtiers, les comptables fiscalistes et les planificateurs financiers, seront également évalués. Le professionnalisme et la productivité des réseaux de distribution seront améliorés en accordant une importance accrue au recrutement et à la formation. L'amélioration des programmes de formation et du matériel de marketing de la Société aidera autant les clients que les agents à satisfaire les exigences financières des clients.

En misant sur l'expérience mondiale de la Société à titre de fournisseur de premier plan de produits de protection financière et de gestion de patrimoine répondant aux besoins en évolution des clients, de nouveaux produits seront lancés partout en Asie en 2002. Au Japon, l'approbation récente d'un produit de rente à capital variable et la mise en marché d'un nouveau produit d'assurance-vie universelle élargiront les choix offerts aux agents et aux clients. Le portefeuille de produits d'épargne sera bonifié à Hong Kong. D'après son expérience à Hong Kong, Singapour et Taïwan, la Société offrira les produits d'assurance à indice variable à plus grande échelle dans cette région.

Les systèmes d'exploitation et d'administration des contrats seront mis à jour et rationalisés afin d'améliorer l'efficacité en matière de conception des produits et de service à la clientèle, ce qui réduira les coûts unitaires. La Division explorera également certaines initiatives relativement à la gestion des charges : notamment l'application des meilleures pratiques à toute la région, l'approvisionnement stratégique, l'impartition et le développement de solutions Internet pour le service à la clientèle et aux agents.

Fonds gérés

(en millions de dollars canadiens)



■ Fonds communs de placement et autres fonds gérés
 ■ Fonds distincts
 ■ Fonds général

Division de réassurance

Établie en 1984, la Division de réassurance est devenue l'un des plus importants fournisseurs d'Amérique du Nord de solutions en matière de gestion des risques, se spécialisant dans la rétrocession-vie. En des termes plus simples, la réassurance correspond à une assurance, souscrite par une société d'assurance, couvrant tous les risques ou une partie des risques que comportent les contrats d'assurance émis par cette société. La rétrocession constitue une forme de réassurance qui prend en charge les risques d'autres réassureurs. Les produits novateurs de Manuvie suscitent l'intérêt des clients dans le monde entier et sont vendus en Amérique du Nord, en Europe, en Asie et en Australie. Par l'entremise de ses bureaux à Toronto, en Allemagne et à la Barbade, la Division de réassurance propose des solutions adaptées aux besoins des clients dans les secteurs d'activité suivants : réassurance vie et financière (y compris la rétrocession de risques traditionnels et la réassurance financière); réassurance IARD (offrant de la rétrocession spécialisée et non traditionnelle à l'intention de réassureurs IARD); réassurance accidents et maladie (y compris les assurances de personnes et les assurances spécialisées).

Rendement financier

Le bénéfice net de la Division de réassurance est passé de 108 millions de dollars en 2000 à 48 millions de dollars en 2001. Cette diminution tient compte d'une provision nette de 145 millions de dollars constituée relativement aux sinistres qui pourraient découler des attentats terroristes du 11 septembre 2001 aux États-Unis. Elle est toutefois partiellement atténuée par une réduction unique de la charge d'impôts de 30 millions de dollars associée à la comptabilisation d'un actif d'impôts futurs relatif à des pertes d'impôts non comptabilisées précédemment. Exclusion faite de ces éléments, le bénéfice de la Division de réassurance s'est établi à 163 millions de dollars, soit une hausse de 55 millions de dollars sur 2000, ce qui témoigne principalement de l'amélioration des résultats techniques en réassurance accidents et maladie.

En 2001, l'apport de la Division de réassurance a représenté 4 % du bénéfice net de la Société et 3 % de ses primes et dépôts, et, au 31 décembre 2001, la division comptait pour 3 % des fonds gérés par la Société.

ÉTATS CONDENSÉS DES RÉSULTATS

(en millions de dollars canadiens)	2001	2000	1999
Primes	791 \$	768 \$	816 \$
Produits de placements	231	194	169
Autres produits	38	22	11
Total des produits	1 060 \$	984 \$	996 \$
Prestations	963 \$	762 \$	734 \$
Frais généraux	40	35	33
Commissions	44	47	76
Divers	11	8	8
Total des prestations et charges	1 058 \$	852 \$	851 \$
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices	2 \$	132 \$	145 \$
Impôts sur les bénéfices	46	(24)	(40)
Bénéfice net	48 \$	108 \$	105 \$

Primes

Les primes ont augmenté de 3 %, passant de 768 millions de dollars en 2000 à 791 millions de dollars en 2001. Les primes de réassurance vie et financière, en hausse de 11 %, se sont établies à 438 millions de dollars en 2001, comparativement à 394 millions de dollars en 2000, reflet de la croissance des primes des contrats en vigueur. Les primes de réassurance IARD ont rejoint les fortes souscriptions dégagées en 2000. Les primes de réassurance accidents et maladie ont continué leur déclin en 2001 par suite du retrait de la Société du marché américain de réassurance médicale et des consortiums d'assureurs offrant des assurances accidents.

PRIMES

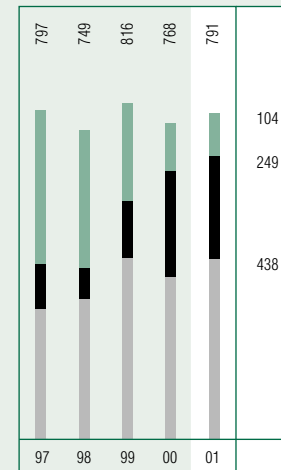
(en millions de dollars canadiens)	2001	2000	1999
Vie et financière	438 \$	394 \$	439 \$
IARD	249	256	140
Accidents et maladie	104	118	237
Total des produits	791 \$	768 \$	816 \$

L'avenir

À la suite des événements tragiques du 11 septembre 2001 et des pertes considérables subies par le secteur de l'assurance, le marché de la réassurance connaît un sévère durcissement des taux et des conditions de garanties, en même temps qu'une réduction de la capacité. La Division de réassurance de Manuvie, chef de file reconnu du marché, est en bonne position pour profiter de la conjoncture du marché et restera à l'affût d'occasions de croissance, tout en maintenant un contrôle rigoureux sur la gestion des risques.

En 2002, la Division de réassurance cherchera à maintenir sa position de leader sur le marché de la récession-vie en établissant des partenariats étroits avec des clients choisis qui partagent la même philosophie d'affaires. Dans le marché de la réassurance vie et financière, la Division entend poursuivre la forte croissance des affaires réalisée récemment, étant le fournisseur le plus professionnel et le plus réceptif dans ce domaine spécialisé. Le secteur de la réassurance IARD continuera d'offrir des solutions non traditionnelles pour aider les clients à répondre à leurs besoins financiers et à gérer leurs risques. Ce secteur est bien placé pour profiter de l'amélioration des conditions du marché. La Division de réassurance continuera d'offrir de la réassurance accidents et prévoit bénéficier de souscriptions sélectives dans un marché dont la capacité est grandement réduite. Lorsqu'une saine gestion des risques l'exigera, les contrats dans les domaines de la réassurance IARD et de la réassurance accidents et maladie n'offriront pas de couverture pour des actes de terrorisme.

Primes de réassurance
(en millions de dollars canadiens)



■ Accidents et maladie
■ IARD
■ Vie et financière

Placements

La Division des placements de la Financière Manuvie gère des actifs pour les activités d'assurance et de gestion de patrimoine de la Société et pour des tiers. Manuvie joue un rôle important dans toutes les catégories d'actifs qu'elle gère, et ses services de gestion de valeurs mobilières sont offerts dans le monde entier.

Les activités

La section Gestion de valeurs mobilières gère des titres dans toutes les catégories d'actifs et dans les principaux marchés et utilise différents styles de placement. Elle se compose d'Elliott & Page Limited, (« Elliott & Page »), au Canada, de Manulife International Investment Management Limited (« MIIML »), à Londres, en Angleterre, et de bureaux de courtage à Hong Kong et au Japon. Aujourd'hui, Elliott & Page gère des actifs d'environ 50 milliards de dollars pour la Société ainsi que pour des investisseurs institutionnels et des particuliers. MIIML gère des actifs de 5,3 milliards de dollars répartis dans le fonds général, les fonds distincts et les fonds communs de placement pour la Société et des tiers. Les bureaux de placements de Hong Kong et du Japon gèrent des actifs de 15,8 milliards de dollars découlant des activités croissantes de la Société en Asie, y compris les actifs acquis de Daihyaku en avril 2001. La section Collecte de l'épargne comprend les activités immobilières et hypothécaires réparties dans toute l'Amérique du Nord ainsi que Manulife Capital et NAL Resources Management Limited avec un portefeuille de 13,1 milliards de dollars.

Actif du fonds général

L'actif du fonds général de la Financière Manuvie a atteint 74,8 milliards de dollars en 2001, contre 56,6 milliards de dollars en 2000. La stratégie de placement consiste à maximiser le rendement total, tout en respectant les politiques de gestion des risques de la Société. Les portefeuilles de placement sont très diversifiés par type d'actifs et risque de placement individuel. La Société a établi la composition d'un portefeuille cible, qui tient compte des risques associés aux engagements, des exigences en matière de suffisance du capital et des prévisions de risque et de rendement. La Société surveille sans cesse la composition de son actif, ses risques de crédit et les conditions de marché pour s'assurer qu'ils rejoignent ses politiques et qu'ils répondent à ses besoins de liquidités. Les principes d'appariement de l'actif et du passif permettent aussi de compenser, de façon importante, toute variation de la valeur de l'actif attribuable aux fluctuations des taux d'intérêt et du change par une variation des passifs correspondants.

Obligations

Le portefeuille d'obligations de la Société représente 62 % des placements au 31 décembre 2001. Il s'agit d'une hausse de 4 points de pourcentage en regard de l'exercice précédent attribuable à l'augmentation de la pondération en obligations par suite de l'acquisition de Daihyaku. La Société suit de près le portefeuille d'obligations pour en améliorer le rendement et optimiser l'appariement des flux de trésorerie de l'actif et des flux de trésorerie estimatifs du passif. La qualité du portefeuille est très élevée puisque 78 % des titres obligataires comportent une cote «A» ou supérieure, et seulement 3 % sont évalués comme titres de moindre qualité. À la fin de l'exercice, le portefeuille d'obligations total comptait 41 % de titres émis par les gouvernements, comparativement à 39 % en 2000.

Créances hypothécaires et immeubles

Au 31 décembre 2001, les placements hypothécaires représentaient 10 % des placements, dont 65 % sont situés au Canada et 35 % aux États-Unis. Les créances hypothécaires commerciales constituaient, pour leur part, 94 % du total des créances hypothécaires. Le portefeuille de créances hypothécaires est diversifié par emplacement, type d'immeuble et débiteur hypothécaire et il se compose essentiellement d'hypothèques de premier rang. Les prêts assurés par les gouvernements représentaient 3 % du total du portefeuille de créances hypothécaires. Toutes les créances hypothécaires sont garanties par des immeubles.

Au 31 décembre 2001, 5 % des placements de la Société étaient détenus sous forme d'immeubles, soit une baisse de un point de pourcentage par rapport à 2000. Le portefeuille immobilier est axé sur des immeubles de bureaux de première qualité situés dans des marchés sûrs, soit les centre-villes et les grandes villes de banlieue dans toute l'Amérique du Nord. Le portefeuille est diversifié par emplacement et par type d'immeuble, et 61 % des immeubles se trouvent aux États-Unis, 38 % au Canada et 1 % en Asie. Les immeubles de bureaux constituent 72 % du portefeuille, le reste étant réparti entre les immeubles résidentiels, les immeubles réservés au commerce de détail, les immeubles à vocation industrielle et d'autres catégories. Le taux d'occupation de nos immeubles est supérieur à celui d'autres biens semblables, ce qui contribue au rendement supérieur obtenu par cette catégorie d'actifs.

Actions

Au 31 décembre 2001, les actions représentaient 9 % des placements, dont une partie est indexée. La stratégie de placement à l'égard des actions activement gérées consiste à dénicher et à acquérir des actions sous-évaluées de sociétés affichant un excellent bilan et de bonnes perspectives de bénéfice. Ces actions ont également surclassé le rendement de leur indice boursier de référence. Le portefeuille est diversifié par secteur d'activité et par émetteur et il est composé presque exclusivement d'actions ordinaires cotées en Bourse. Au 31 décembre 2001, le portefeuille d'actions était composé à 33 % d'actions canadiennes, à 39 % d'actions américaines, à 21 % d'actions asiatiques et à 7 % d'actions émises dans d'autres régions du monde.

Actifs dépréciés

Une provision pour moins-value des placements est constituée lorsqu'un actif ou portefeuille d'actifs subit une baisse de valeur par suite d'une détérioration de la qualité du crédit, dans la mesure où l'on n'est plus certain de réaliser en temps opportun la valeur comptable de l'actif et du produit de placement correspondant. La valeur comptable d'un actif déprécié est ramenée à sa valeur de réalisation nette au moment de la constatation de la moins-value, et une provision correspondante est imputée aux résultats.

Au 31 décembre 2001, la valeur des actifs dépréciés, déduction faite de la provision pour moins-value, s'établissait à 186 millions de dollars. Ces actifs étaient principalement composés d'obligations américaines et d'un nombre modeste de créances hypothécaires. Le pourcentage d'actifs dépréciés nets par rapport au total des placements est passé de 0,39 % en 2000 à 0,25 % en 2001. Ce résultat est attribuable à une augmentation de 18,1 milliards de dollars des placements et à une diminution des actifs dépréciés nets. Le total de la provision pour moins-value est passé de 162 millions de dollars à 208 millions de dollars.

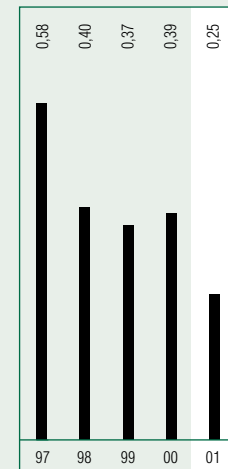
Dans l'ensemble, la Société demeure prudente dans la constitution de provisions pour pertes sur créances, et le niveau d'actifs dépréciés est resté faible. Toutefois, elle ne peut garantir que ces provisions combleront adéquatement toutes les pertes futures ni que des provisions supplémentaires ou des dépréciations d'actifs ne seront pas requises à l'avenir.

Dans le calcul de ses provisions techniques, la Financière Manuvie tient compte de provisions générales pour pertes futures découlant des actifs en défaut. La Société suit des principes actuariels pour constituer les provisions pour pertes futures, en tenant compte des niveaux historiques normaux et des prévisions. Au 31 décembre 2001, la provision pour pertes sur créances futures comprise dans les provisions techniques s'établissait à 1 525 \$ comparativement à 1 221 \$ au 31 décembre 2000.

L'avenir

L'objectif de la Division des placements est d'assurer un rendement supérieur et constant de l'actif en appliquant une gestion prudente des risques. La stratégie allie une gestion traditionnelle de l'actif à une expertise en matière de marchés financiers et de gestion des risques. La Division maintiendra la gestion d'un portefeuille d'actifs non traditionnels afin d'améliorer le rendement et de procurer un avantage concurrentiel. Elle se concentrera à accroître les actifs gérés en mettant l'accent sur les fonds distincts et les fonds communs de placement ainsi que sur les actifs gérés pour des tiers.

Actifs dépréciés nets
(en pourcentage des placements nets)



Gestion des risques

Dans l'exercice de ses nombreuses activités, la Financière Manuvie fait face à une variété de risques.

L'objectif de la Société en matière de gestion des risques est de s'assurer que le risque global est maintenu à un niveau acceptable et que des rendements appropriés sont obtenus en fonction du niveau de risque assumé.

Le comité de vérification du conseil d'administration est responsable de l'ensemble des activités de gestion des risques de la Société et 1) approuve et fait respecter les politiques de gestion des risques établies par la haute direction et 2) s'assure que la haute direction détermine, évalue et surveille les principaux secteurs de risques découlant des activités de la Société.

Les programmes de gestion des risques de la Financière Manuvie relèvent du comité de gestion des risques de la Société, formé de membres de la haute direction, et dirigé par le directeur principal des risques de la Société. Les activités de gestion des risques s'appliquent à chaque unité et à chaque secteur d'exploitation en vertu d'un cadre de gestion des risques établi pour l'ensemble de l'entreprise par le comité de gestion des risques de la Société. Ce cadre comporte des politiques et des méthodes qui facilitent, d'une part, l'évaluation et la gestion des risques dans tous les secteurs de la Société, et assurent, d'autre part, l'uniformité des pratiques de gestion des risques dans toutes les unités et dans tous les secteurs d'exploitation. Les politiques, les méthodes et les stratégies de gestion des risques sont passées en revue périodiquement afin d'en assurer l'applicabilité. Le comité de gestion des risques de la Société évalue régulièrement les principaux risques et présente un rapport trimestriel au comité de vérification.

Les programmes de gestion des risques de la Société comportent huit catégories : la gestion de l'actif et du passif, la gestion du risque d'illiquidité, la gestion du risque de change, la gestion du risque de crédit, la gestion du risque de conception des produits et de tarification, la gestion des risques de sélection et de règlement, la gestion du risque des instruments dérivés et la gestion du risque d'exploitation.

Gestion de l'actif et du passif

Le programme de gestion de l'actif et du passif de la Société a été conçu pour maximiser la valeur économique à long terme en fonction de la tolérance aux risques et aux contraintes. La Société segmente le passif des produits ayant des caractéristiques semblables et établit pour chaque composante des lignes directrices de placement qui tiennent compte de la composition et de la qualité de l'actif ainsi que des cibles et des limites quant aux risques de taux d'intérêt. Pour la composante passif de chaque produit, la politique de la Société consiste à investir dans des actifs dont les caractéristiques s'apparient étroitement à celles des passifs. Par conséquent, les produits offrant des taux d'intérêt et des échéances garantis, comme les produits de rentes et de retraite, sont surtout adossés à des obligations et à des créances hypothécaires. Les produits qui permettent le rajustement des taux d'intérêt crédités et des primes, comme les contrats d'assurance-vie entière avec participation et les contrats d'assurance-vie universelle, sont adossés à une gamme plus vaste d'actifs, notamment des immeubles et des actions. Les positions réelles liées à la composition et à la qualité de l'actif ainsi qu'aux risques de taux d'intérêt sont contrôlées régulièrement en fonction des cibles et des limites, et un rapport est présenté mensuellement au comité de gestion des risques de la Société, et trimestriellement au comité de vérification.

Risque de taux d'intérêt

La Société est exposée à des risques de pertes économiques si les flux de trésorerie liés à l'actif et au passif ne sont pas appariés étroitement quant au moment d'exécution, au montant et à la fluctuation des taux d'intérêt. Afin de gérer ce risque, la Société a établi des programmes de gestion du risque de taux d'intérêt pour chaque composante du passif des produits destinés à maintenir les pertes possibles dans des limites acceptables. Les politiques et les méthodes, y compris l'autorité et la responsabilité quant à la gestion et à la surveillance du risque de taux d'intérêt, sont clairement définies, les durées de l'actif et du passif sont appariées compte tenu des lignes directrices prescrites, les positions de l'actif et du passif sont mises à jour quotidiennement pour les branches d'activité importantes, et tout risque de taux d'intérêt est signalé à la haute direction. La Société emploie diverses techniques analytiques raffinées pour mesurer et gérer le risque de taux d'intérêt, y compris les écarts de flux de trésorerie, les durées, les durées partielles, la convexité, la valeur à risque et la sensibilité des excédents selon des scénarios prédéterminés.

Les produits de rentes et de retraite représentent le secteur de la Société qui est le plus sensible au risque de taux d'intérêt. Pour ce secteur, une réduction immédiate et unilatérale de 1 % des taux d'intérêt sur tous les titres

venant à échéance au Canada, aux États-Unis et à Hong Kong aurait entraîné une diminution de 6 millions de dollars du bénéfice net et de l'avoir au 31 décembre 2001 (une augmentation de 7 millions de dollars au 31 décembre 2000).

Risque du marché

La Société est exposée à des pertes découlant des fluctuations des marchés boursiers ou du prix des immeubles. Cette fluctuation influe sur le rendement des actifs du fonds général, les honoraires tirés des fonds du marché et les obligations associées aux garanties de placement sur les fonds distincts. Ces garanties de placement comprennent les valeurs à l'échéance et prestations de décès propres aux contrats de ses fonds distincts canadiens; les prestations minimales de décès et de rentes propres à ses contrats de rentes à capital variable américains; les prestations minimales de décès propres aux contrats de réassurance pris en charge en vertu de plusieurs traités conclus avec des tiers.

La Société a conçu des politiques et des méthodes pour atténuer le risque de fluctuations des marchés boursiers associées à des garanties de placement. Ces politiques et méthodes comportent des limites établies pour la valeur économique à risque associée à ces garanties, pour la conception de produits et les prix et pour le recours à des programmes de réassurance. La Société contrôle le risque lié aux actions selon des limites approuvées à l'aide de techniques de modèles stochastiques et de tests prédéterminés de tension. Elle communique trimestriellement les résultats au comité de gestion des risques et au comité de vérification.

Les actions et les immeubles détenus directement dans le fonds général représentent une petite fraction des actifs gérés par la Société et sont habituellement détenus en surplus ou servent de soutien aux provisions techniques à long terme du fonds général. Lorsque ces actifs servent de soutien aux provisions techniques, les actions et les immeubles ne constituent qu'une petite partie de la composition totale des actifs se rapportant à la composante passif. Les actions détenues sont diversifiées par secteur et par entreprise, tandis que les immeubles le sont par type et par emplacement.

Gestion du risque d'illiquidité

Le risque d'illiquidité est le risque que la Société n'ait pas accès à des liquidités suffisantes pour payer ses dettes au fur et à mesure qu'elles deviennent exigibles, et pour répondre aux demandes de fonds imprévues. Le programme de gestion du risque d'illiquidité de la Société comprend des politiques et des méthodes qui visent à assurer la disponibilité des liquidités nécessaires. Ces politiques et méthodes comprennent le maintien d'un niveau minimum de liquidité, la gestion centralisée pour la prévision et le contrôle quotidiens des mouvements réels de trésorerie, le maintien dans les portefeuilles de niveaux adéquats de placements négociables et l'accès constant à d'autres sources de liquidités, comme les billets de trésorerie et les lignes de crédit de soutien consenties, et la conception de produits afin de réduire les demandes imprévues de fonds.

La Société maintient un minimum de liquidités d'exploitation et de liquidités stratégiques. Le niveau de liquidités d'exploitation est équivalent ou supérieur aux liquidités utilisées pour l'exploitation d'un mois. Le niveau de liquidités stratégiques est mesuré selon deux scénarios de tests de tension : scénario immédiat (moins d'un mois) et scénario pour l'exercice courant (moins d'un an). Ces scénarios sont fondés sur un modèle reconnu dans le secteur de l'assurance. Selon ce modèle, la politique de la Société consiste à maintenir les actifs liquides à un niveau supérieur à celui des provisions techniques et des titres de créance arrivant à échéance. Les actifs liquides sont actualisés pour indiquer leur convertibilité en liquidités, et les provisions techniques sont rajustées pour refléter les possibilités de retrait.

Le tableau ci-dessous indique les actifs liquides actualisés de la Société ainsi que ses provisions techniques rajustées, calculés selon le modèle utilisé pour les liquidités stratégiques. Le total des titres de créance arrivant à échéance au cours des 24 prochains mois était de 220 \$ au 31 décembre 2001 (néant en 2000).

	2001		2000	
	Scénario immédiat	Scénario pour l'exercice courant	Scénario immédiat	Scénario pour l'exercice courant
(en millions de dollars canadiens)				
Valeur marchande actualisée des actifs liquides :				
Encaisse et placements à court terme	4 761 \$	4 761 \$	3 480 \$	3 480 \$
Titres négociables				
Obligations	43 555	44 957	31 287	32 265
Actions	4 417	5 352	3 319	4 024
Moins : autres rajustements	(1 470)	(2 969)	(1 053)	(1 856)
Actifs liquides rajustés	51 263 \$	52 101 \$	37 033 \$	37 913 \$
Moins : provisions techniques rajustées	(9 016)	(12 451)	(7 222)	(9 710)
Liquidités disponibles	42 247 \$	39 650 \$	29 811 \$	28 203 \$
Ratio de liquidité calculé	569 %	418 %	513 %	390 %

Gestion des devises

La Société risque de subir des pertes découlant des fluctuations des taux de change, puisqu'elle déclare ses résultats financiers en dollars canadiens, mais exerce ses activités dans diverses devises, principalement en dollars canadiens, en dollars américains, en dollars de Hong Kong et en yens. Pour gérer ce risque, la Société a pour politique d'apparier la devise de l'actif et la devise du passif adossé à son actif. La Société a aussi pour politique d'apparier généralement la devise de son avoir et la devise de son passif, afin de limiter l'incidence des taux de change sur les ratios avoir/passif et du MMRPC. La politique de change de la Société établit les devises dans lesquelles elle est autorisée à conclure ses opérations. Les contrôles du change imposés par les territoires dans lesquels la Société œuvre actuellement n'ont aucun effet majeur sur ses activités.

La politique fixe des limites au risque de change mesuré grâce à la valeur à risques, méthode de gestion des risques fondée sur une analyse statistique. Le modèle utilisé par la Financière Manuvie, le RiskMetrics de J.P. Morgan, est une méthode reconnue dans le secteur des services financiers. La méthode de la valeur à risques mesure l'effet possible des fluctuations du taux de change sur l'avoir et le MMRPC. Le risque de change de la Société est contrôlé régulièrement au moyen de la valeur à risques ou de la sensibilité à des scénarios prédéterminés. Les résultats sont communiqués trimestriellement au comité de gestion des risques de la Société et au comité de vérification.

Au 31 décembre 2001, une augmentation d'un cent de la valeur du dollar canadien relativement au dollar américain aurait entraîné une baisse de 37 millions de dollars de l'avoir, et une augmentation de un pour cent de la valeur du dollar canadien relativement au yen aurait provoqué une diminution de 6 millions de dollars de l'avoir.

Gestion du risque de crédit

La Société risque de subir des pertes lorsque les débiteurs, les contreparties ou les intermédiaires ne peuvent pas ou ne veulent pas remplir leurs obligations. Le risque de crédit de la Société est géré par des politiques et méthodes de gestion des risques qui insistent sur la qualité et la diversification du portefeuille de placements de la Société et sur le choix des contreparties et des intermédiaires.

La politique de placement de la Société fixe des limites à la concentration à l'échelle de l'émetteur, des liens entre sociétés, de la notation, du secteur d'activité et de la région géographique. Tous les membres du personnel sont assujettis à des limites quant à leur capacité d'engager la Société dans des opérations de crédit. Pour gérer le risque de crédit lié à des réassureurs, la Société établit généralement des conventions uniquement avec des sociétés dûment agréées, bien établies et solides financièrement, et détermine des limites au risque de contrepartie ainsi que des critères minimums de notation. Les engagements et le risque de crédit sont soumis à un contrôle mensuel effectué par le comité de risque de crédit, composé de membres de la direction des services de placement et des services généraux, sous la direction du directeur principal du crédit.

Gestion du risque de conception des produits et de prix

Le prix des produits exige des estimations de divers facteurs : rendement futur des placements, mortalité, morbidité, charges, taux de résiliation, impôts et taxes. Le risque de prix est l'éventualité d'un écart défavorable entre l'évolution réelle et l'évolution prévue de ces facteurs. Bien que de nombreux produits soient conçus pour permettre de redresser les primes ou les prestations en fonction des écarts constatés, d'autres produits ne comportent pas cette caractéristique. Le programme de gestion du risque de conception des produits et de prix établit des normes et des directives qui visent à assurer que le degré de risque assumé par la Société se situe dans des limites raisonnables. Pour gérer ce risque, la Société fixe des normes et des directives pour les méthodes de tarification, le choix des hypothèses, les logiciels de tarification, la marge bénéficiaire à viser, les scénarios à analyser, les justificatifs à établir et les méthodes d'approbation des prix. Le programme de gestion du risque de prix prévoit, entre autres, que toutes les unités d'exploitation doivent procéder une fois l'an à une appréciation de leur propre travail sur le plan de la conformité et que leurs activités de tarification soient soumises à une vérification interne, à tour de rôle, sur une période de cinq ans. Le chef des finances de chaque unité approuve la conception et le prix de chaque produit pour s'assurer du respect des normes et directives. L'actuaire désigné approuve toute modification de produit ou de prix qui est source de nouveaux risques importants ou de changements de caractéristiques majeurs.

Gestion des risques de souscription et de règlement

La Société est exposée à des pertes financières éventuelles découlant de la détérioration de l'état de santé et de l'espérance de vie des titulaires de contrats. Le programme de gestion des risques de souscription et de règlement de la Société repose sur des normes visant notamment l'établissement d'hypothèses de résultats techniques dans la tarification et l'évaluation, les programmes de surveillance continue quant aux résultats, les politiques et les méthodes de souscription, les politiques et les méthodes d'évaluation des demandes de règlement, les pleins de conservation et les programmes de réassurance. La concentration du risque est atténuée par la diversification internationale des activités et par l'ampleur de la gamme de produits et des cas.

L'évolution des sinistres est constamment surveillée. La Financière Manuvie se fonde sur ses propres résultats techniques et sur ceux de l'industrie pour estimer les règlements futurs dans le cadre de la tarification et de

l'établissement des provisions techniques. La gestion du risque de règlement de la Société suppose des critères d'assurabilité appropriés ainsi que la limitation du montant des risques assurés. Des normes de souscription permettent de déterminer l'assurabilité des proposants et des normes de règlement des demandes sont en place pour aider à gérer les sinistres en assurance collective vie et maladie. D'autres normes s'appliquent au renouvellement périodique des contrats. Les normes relatives à la souscription sont révisées périodiquement et approuvées par l'actuaire désigné. Des inspections périodiques permettent également de veiller au respect de ces normes.

La limitation du montant des risques assurés se fait par fixation des pleins de conservation, qui varient selon les marchés et les régions. Ces pleins font l'objet d'examen périodiques et sont approuvés par le chef de la direction. La couverture dépassant les pleins est réassurée auprès d'autres sociétés. La réassurance cédée ne dégage pas la Société de sa responsabilité comme assureur de première ligne. Par suite de la réassurance cédée, les provisions techniques ont été réduites de 2,0 milliards de dollars au 31 décembre 2001. En plus de recourir à la réassurance, la Société est assurée contre les catastrophes, ce qui donne lieu à des règlements s'élevant à plus de 30 millions de dollars jusqu'à un maximum de 150 millions de dollars.

Gestion du risque des instruments dérivés

La Société emploie des instruments dérivés, dont des contrats de change, des swaps de taux d'intérêt et des crédits croisés, des contrats de garantie de taux d'intérêt et des options sur actions, afin de gérer son risque à l'égard des fluctuations des taux d'intérêt, des taux de change et des cours des actions. Dans de rares cas, et lorsqu'il y a des possibilités à l'intérieur des paramètres d'appariement de l'actif et du passif ou de gestion des risques, la Société peut utiliser des instruments dérivés pour obtenir des rendements plus élevés que ceux d'actifs plus traditionnels. La Société a mis au point des politiques et méthodes destinées à limiter le risque associé à l'utilisation d'instruments dérivés et incluant des limites déterminées quant à la taille des opérations et des limites d'autorisation pour le personnel visé. Afin de gérer le risque de manquement de la contrepartie, la Société a établi des limites d'engagement de la contrepartie à l'égard à la fois du montant nominal de référence impayé dans le cadre des diverses opérations sur instruments dérivés avec une contrepartie et à l'égard du montant évalué à la valeur du marché quotidien de l'engagement de la contrepartie dans le cadre des opérations sur instruments dérivés avec la Société. Toutes les positions quant aux instruments dérivés relativement à ces limites sont surveillées chaque jour et font l'objet d'un rapport à la haute direction chaque mois. En outre, toutes les contreparties doivent respecter des critères minimaux de solvabilité. Toutes les limites contenues dans les politiques relatives aux instruments dérivés de la Société font l'objet d'un examen régulier par la haute direction pour déterminer si elles conviennent toujours. L'engagement quant aux instruments dérivés totaux de la Société fait l'objet de rapports périodiques au conseil d'administration. Au 31 décembre 2001, la Société avait un montant nominal de référence de 12,0 milliards de dollars en instruments dérivés impayés constituant un risque en équivalent-crédit de 487 millions de dollars, comparativement à un montant nominal de référence de 8,7 milliards de dollars et un risque en équivalent-crédit de 257 millions de dollars au 31 décembre 2000. Voir les notes 3 e) et 15 afférentes aux états financiers consolidés.

Gestion du risque d'exploitation

Les activités de la Société comportent une grande variété d'activités assujetties à la réglementation de divers territoires. Ces activités englobent la conception de produits, la vente et les pratiques commerciales, les méthodes de sélection, la gestion de l'actif, la présentation de l'information financière, les pratiques d'emploi et la conduite des employés. Le programme de gestion de la conformité de la Société a été conçu afin de faciliter et de surveiller les fonctions de conformité dans le cadre de la politique de conformité de l'entreprise, offrant ainsi l'assurance à la haute direction et au comité de vérification que les obligations réglementaires de la Société sont respectées. Le programme vise à recenser toutes les lois qui touchent les entreprises de la Société et à préciser le degré de conformité de celles-ci à l'égard de ces lois. Le programme s'appuie sur un processus de reddition de comptes, qui établit l'obligation de rendre des comptes sur la conformité au sein de la Société. Les vérificateurs internes procèdent à une vérification indépendante et des contrôles de conformité à la grandeur de la Société.

Les autres risques d'exploitation auxquels la Société fait face incluent les risques juridiques, fiscaux, politiques, réglementaires, déontologiques, concurrentiels et environnementaux ainsi que les risques mettant en péril la continuité de l'exploitation. Certains de ces risques sont plus considérables parce que la Société exerce ses activités dans divers territoires. La haute direction a établi des politiques et méthodes pour s'assurer que les risques d'exploitation sont déterminés et que des contrôles internes efficaces sont déployés pour en assurer la gestion. Les unités administratives sont ainsi responsables de la détermination des risques et de leur gestion quotidienne conformément à ces politiques, méthodes et contrôles. La haute direction est informée régulièrement de l'état de ces risques, et le comité de vérification reçoit une mise à jour au moins chaque trimestre. Les vérificateurs internes examinent l'efficacité des contrôles internes et en rendent compte à la haute direction et au comité de vérification deux fois l'an. Les vérificateurs externes examinent l'efficacité des contrôles internes dans la mesure nécessaire pour effectuer une vérification des états financiers annuels et présenter un rapport au comité de vérification chaque année sur les points qui ont été portés à leur attention par suite de cette vérification.

Responsabilité en matière d'information financière

La direction de la Société Financière Manuvie assume la responsabilité des présents états financiers consolidés; toutes les données ont été approuvées par le conseil d'administration. Il incombe également à la direction de s'assurer que toute l'information du rapport annuel aux actionnaires est conforme à ces états financiers consolidés.

Les états financiers consolidés ont été dressés par la direction conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada et les exigences du Surintendant des institutions financières Canada. Certaines conventions et estimations comptables servent également à préparer l'information d'après les principes comptables généralement reconnus des États-Unis. Lorsqu'il existe d'autres méthodes de comptabilisation ou qu'il s'est avéré nécessaire de recourir à des estimations et au jugement, la direction a retenu les sommes qui présentent la situation financière et les résultats d'exploitation de la Société de la manière la plus fidèle dans les circonstances.

Les contrôles, politiques et procédés internes appropriés ont été mis en place, à un coût raisonnable, et sont suivis de façon à assurer une information financière pertinente et fiable. Les systèmes de contrôle interne sont régulièrement évalués par le service de vérification interne de la Société.

L'actuaire désigné par le conseil d'administration (l'« actuaire désigné ») est chargé de veiller à ce que les hypothèses retenues et les méthodes employées pour le calcul des provisions mathématiques soient justes, compte tenu des circonstances, et que ces provisions correspondent aux engagements futurs de la Société envers les titulaires de ses contrats d'assurance et de rentes.

Il incombe au conseil d'administration de veiller à ce que la direction assume ses responsabilités touchant l'information financière et, en dernier ressort, de revoir et d'approuver les états financiers consolidés. Ces responsabilités sont acquittées essentiellement par l'intermédiaire du comité de vérification, dont les membres sont des administrateurs non reliés nommés par le conseil.

Le comité de vérification tient périodiquement des réunions avec la direction ainsi qu'avec les vérificateurs internes, les vérificateurs externes et l'actuaire désigné; ces réunions portent sur le contrôle interne du processus d'information financière et des questions de vérification et de présentation de l'information financière. Le comité de vérification revoit les états financiers consolidés, et en recommande l'adoption au conseil d'administration. Il soumet aussi à l'approbation du conseil et des actionnaires la nomination des vérificateurs externes ainsi que les honoraires de ces derniers.

Les états financiers consolidés ont été vérifiés par Ernst & Young s.r.l., vérificateurs externes de la Société, conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ernst & Young s.r.l. a libre et plein accès au comité de vérification.

(signé)

Dominic D'Alessandro
Président et chef de la direction

(signé)

Peter Rubenovitch
Vice-président directeur et chef des finances

Toronto, Canada
le 5 février 2002

Rapport de l'actuaire désigné aux actionnaires et aux administrateurs

J'ai évalué les provisions mathématiques dans les bilans consolidés de la Société Financière Manuvie aux 31 décembre 2001 et 2000 et toute modification s'y rapportant dans ses états consolidés des résultats pour les exercices clos à ces dates conformément à la pratique actuarielle généralement reconnue du Canada, notamment en procédant à la sélection d'hypothèses et de méthodes d'évaluation appropriées.

À mon avis, le montant des provisions mathématiques constitue une provision appropriée à l'égard de la totalité des obligations envers les titulaires de contrats. De plus, les résultats sont fidèlement présentés dans les états financiers consolidés.

(signé)

Geoff I. Guy, FICA
Vice-président directeur et actuaire désigné

Toronto, Canada
le 5 février 2002

Rapport des vérificateurs aux actionnaires et aux administrateurs

Nous avons vérifié les bilans consolidés de la Société Financière Manuvie et les états consolidés de l'actif net de ses fonds distincts aux 31 décembre 2001 et 2000 et les états consolidés des résultats, de l'avoir, des flux de trésorerie et de l'évolution de l'actif net de ses fonds distincts pour les exercices terminés à ces dates. La responsabilité de ces états financiers consolidés incombe à la direction de la Société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés en nous fondant sur nos vérifications.

Nos vérifications ont été effectuées conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers consolidés. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Société et de ses fonds distincts aux 31 décembre 2001 et 2000 ainsi que des résultats d'exploitation de la Société, de ses flux de trésorerie et de l'évolution de l'actif net de ses fonds distincts pour les exercices terminés à ces dates selon les principes comptables généralement reconnus du Canada et les exigences comptables du Surintendant des institutions financières Canada.

(signé)

Ernst & Young s.r.l.
Comptables agréés

Toronto, Canada
le 5 février 2002

Bilans consolidés

(en millions de dollars canadiens)	Aux 31 décembre	2001	2000
ACTIF	Placements (note 3)		
	Obligations	46 070 \$	33 270 \$
	Créances hypothécaires	7 902	7 174
	Actions	6 964	4 621
	Immeubles	3 484	3 262
	Avances sur contrats	4 644	3 616
	Encaisse et placements à court terme	4 995	3 783
	Autres placements	693	884
	Total des placements	74 752 \$	56 610 \$
	Autres actifs		
	Produits de placements à recevoir	1 041 \$	834 \$
	Primes arriérées	482	487
	Impôts sur les bénéfices futurs (note 5)	517	515
	Divers	1 821	1 621
	Total des autres actifs	3 861 \$	3 457 \$
	Total de l'actif	78 613 \$	60 067 \$
	Actif net des fonds distincts	59 206 \$	54 908 \$
PASSIF ET AVOIR	Provisions techniques (note 4)	54 690 \$	41 384 \$
	Prestations à payer et provision pour sinistres non déclarés	2 411	1 800
	Sommes des titulaires de contrats en dépôt	2 702	1 371
	Gains nets réalisés et différés (note 3)	3 583	3 434
	Dépôts bancaires	769	592
	Autres passifs	2 881	2 632
		67 036 \$	51 213 \$
	Emprunts subordonnés (note 6)	1 418	588
	Part des actionnaires sans contrôle dans des filiales (note 7)	1 064	299
	Titres privilégiés de fiducie émis par des filiales (note 8)	802	756
	Avoir		
	Avoir des titulaires de contrats avec participation	62	54
	Capitaux propres		
	Actions ordinaires (note 9)	614	612
	Bénéfices non répartis des actionnaires	7 617	6 545
	Total de l'avoir	8 293 \$	7 211 \$
	Engagements et éventualités (note 13)		
	Total du passif et de l'avoir	78 613 \$	60 067 \$
	Passif net des fonds distincts	59 206 \$	54 908 \$

Les notes afférentes aux états financiers consolidés font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

(signé)

Dominic D'Alessandro
Président et chef de
la direction

(signé)

Arthur R. Sawchuk
Président du conseil

Résultats consolidés

(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)	Exercices terminés les 31 décembre	2001	2000
Produits			
Primes		10 247 \$	8 515 \$
Produits de placements (note 3 b))		4 479	4 350
Autres produits		1 505	1 287
Total des produits		16 231 \$	14 152 \$
Prestations et charges			
Prestations échues			
Sinistres survenus		3 186 \$	2 480 \$
Rachat et capitaux échus		4 171	2 500
Arrérages échus		1 307	1 235
Participations aux excédents et remboursements liés aux résultats techniques		900	859
Transferts nets aux fonds distincts		1 470	1 439
Dotation aux provisions techniques (note 4)		(208)	822
Frais généraux		2 478	2 191
Commissions		1 133	1 086
Intérêts		257	191
Taxes sur primes		105	96
Part des actionnaires sans contrôle dans des filiales		4	(151)
Titres privilégiés de fiducie émis par des filiales		65	63
Total des prestations et charges		14 868 \$	12 811 \$
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices		1 363 \$	1 341 \$
Impôts sur les bénéfices (note 5)		(196)	(273)
Bénéfice net		1 167 \$	1 068 \$
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux titulaires de contrats avec participation		8 \$	(7) \$
Bénéfice net attribuable aux actionnaires		1 159 \$	1 075 \$
Bénéfice net		1 167 \$	1 068 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en millions)		482	483
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires diluées en circulation (en millions)		486	484
Résultat de base par action		2,40 \$	2,22 \$
Résultat dilué par action		2,38 \$	2,22 \$

Les notes afférentes aux états financiers consolidés font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Avoir consolidé

(en millions de dollars canadiens) Exercices terminés les 31 décembre	Titulaires de contrats avec participation		2001	2000
	Actionnaires			
Bénéfices d'exploitation non répartis				
Solde au 1 ^{er} janvier	54 \$	6 414 \$	6 468 \$	5 783 \$
Bénéfice net	8	1 159	1 167	1 068
Dividendes	–	(231)	(231)	(193)
Frais d'émission	–	(12)	(12)	–
Achat et annulation d'actions ordinaires (note 9)	–	–	–	(190)
Solde au 31 décembre	62 \$	7 330 \$	7 392 \$	6 468 \$
Compte de conversion de devises				
Solde au 1 ^{er} janvier	– \$	131 \$	131 \$	43 \$
Variation de l'exercice	–	156	156	88
Solde au 31 décembre	– \$	287 \$	287 \$	131 \$
Bénéfices non répartis	62 \$	7 617 \$	7 679 \$	6 599 \$
Actions ordinaires				
Solde au 1 ^{er} janvier	– \$	612 \$	612 \$	628 \$
Actions ordinaires émises à l'exercice d'options (note 9)	–	2	2	–
Achat et annulation d'actions ordinaires (note 9)	–	–	–	(16)
Solde au 31 décembre	– \$	614 \$	614 \$	612 \$
Total de l'avoir	62 \$	8 231 \$	8 293 \$	7 211 \$

Les notes afférentes aux états financiers consolidés font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Flux de trésorerie consolidés

(en millions de dollars canadiens)	Exercices terminés les 31 décembre	2001	2000
Activités d'exploitation			
Encaissements			
	Primes d'assurance et de rentes	10 255 \$	8 385 \$
	Produits de placements	3 839	3 670
	Autres produits	1 471	1 287
Total des encaissements		15 565 \$	13 342 \$
Décaissements			
	Prestations	10 981 \$	5 969 \$
	Charges et impôts liés aux activités d'assurance (notes 5 et 6)	3 980	3 624
	Participations versées aux titulaires de contrats	900	859
	Transferts nets aux fonds distincts	1 470	1 439
	Variation des autres actifs et passifs	966	(460)
Total des décaissements		18 297 \$	11 431 \$
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		(2 732)\$	1 911 \$
Activités d'investissement			
	Achats et prêts hypothécaires	(48 468)\$	(33 882)\$
	Cessions et remboursements	39 718	33 600
	Montant au comptant reçu pour la prise en charge et l'acquisition d'activités, déduction faite du paiement au comptant	10 874	–
	Produit net au comptant à la cession de Seamark Asset Management Ltd.	29	–
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		2 153 \$	(282)\$
Activités de financement			
	Augmentation (diminution) des conventions de rachat et titres vendus mais non achetés	273 \$	(559)\$
	Dividendes	(231)	(193)
	Emprunts (remboursés), nets	32	(1)
	Émission d'emprunts subordonnés, montant net (note 6)	796	–
	Émission de titres de Fiducie de capital Financière Manuvie, montant net (note 7)	988	–
	Actions ordinaires émises à l'exercice d'options (note 9)	2	–
	Achat et annulation d'actions ordinaires (note 9)	–	(206)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		1 860 \$	(959)\$
Encaisse et placements à court terme			
	Augmentation de l'exercice	1 281 \$	670 \$
	Solde au 1 ^{er} janvier	3 480	2 810
Solde au 31 décembre		4 761 \$	3 480 \$
Composition de l'encaisse et des placements à court terme			
Au début de l'exercice			
	Encaisse et placements à court terme, bruts	3 783 \$	3 047 \$
	Paiements nets en cours, inscrits dans les autres passifs	(303)	(237)
Encaisse et placements à court terme, nets, au 1^{er} janvier		3 480 \$	2 810 \$
À la fin de l'exercice			
	Encaisse et placements à court terme, bruts	4 995 \$	3 783 \$
	Paiements nets en cours, inscrits dans les autres passifs	(234)	(303)
Encaisse et placements à court terme, nets, au 31 décembre		4 761 \$	3 480 \$

Les notes afférentes aux états financiers consolidés font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Fonds distincts

Actif net consolidé

(en millions de dollars canadiens)	Aux 31 décembre	2001	2000
	Placements, à la valeur marchande		
	Obligations	2 405 \$	2 567 \$
	Actions	53 511	49 880
	Immeubles	2	2
	Encaisse et placements à court terme	3 390	2 428
	Produits de placements à recevoir	9	16
	Autres actifs (passifs), nets	(111)	15
	Total de l'actif net des fonds distincts, au 31 décembre	59 206 \$	54 908 \$
	Composition de l'actif net des fonds distincts :		
	Part des titulaires de contrats	59 052 \$	54 705 \$
	Part de la Société	154	203
	Total de l'actif net des fonds distincts, au 31 décembre	59 206 \$	54 908 \$

Fonds distincts

Évolution de l'actif net consolidé

(en millions de dollars canadiens)	Exercices terminés les 31 décembre	2001	2000
	Augmentations		
	Dépôts des titulaires de contrats	14 044 \$	14 777 \$
	Pertes nettes réalisées et latentes sur placements	(7 868)	(5 977)
	Intérêts et dividendes	1 505	2 613
	Transferts nets provenant du fonds général	1 470	1 439
	Fonds pris en charge et acquis (note 11)	287	–
	Réévaluation de devises	2 697	1 793
	Total des augmentations	12 135 \$	14 645 \$
	Diminutions		
	Paiements aux titulaires de contrats	6 993 \$	7 990 \$
	Commissions de gestion et d'administration	844	802
	Total des diminutions	7 837 \$	8 792 \$
	Augmentation nette des fonds distincts de l'exercice	4 298 \$	5 853 \$
	Actif net des fonds distincts, au 1 ^{er} janvier	54 908	49 055
	Actif net des fonds distincts, au 31 décembre	59 206 \$	54 908 \$

Les notes afférentes aux états financiers consolidés font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Note 1 Nature des activités et principales conventions comptables

La Société Financière Manuvie est une société d'assurance-vie avec actions émises dans le public et la société de portefeuille détenant La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers (« Manufacturers »), société canadienne d'assurance-vie. La Société Financière Manuvie et ses filiales (la « Financière Manuvie » ou la « Société ») offrent une vaste gamme de produits et de services financiers, dont des produits d'assurance-vie individuelle, d'assurance vie et maladie collective, des régimes de retraite, des rentes et des fonds communs de placement aux particuliers et aux groupes du Canada, des États-Unis et de l'Asie. La Société offre également des services de réassurance, principalement en réassurance vie, accident et maladie, des services de gestion de placement de l'actif au fonds général, aux fonds distincts et aux OPC de la Société et, au Canada et en Asie, des services aux clients institutionnels.

La Financière Manuvie est constituée en vertu de la Loi sur les sociétés d'assurances (Canada) (« LSA »), qui stipule que les états financiers doivent être dressés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada (les « PCGR »), dont les exigences comptables du Bureau du surintendant des institutions financières Canada (« BSIF »). Aucune des exigences comptables du BSIF ne fait exception aux PCGR du Canada. Pour préparer les états financiers conformément aux PCGR, la direction doit effectuer des estimations et poser des hypothèses qui influent sur les montants inscrits à l'actif et au passif, sur l'information à fournir

relativement aux actifs et passifs éventuels à la date des états financiers consolidés, et sur les montants inscrits aux produits et charges pour la période visée. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les procédés d'estimation les plus importants ont trait au calcul des provisions techniques. Bien que ces estimations soient sujettes à changement, la direction estime que les montants fournis sont pertinents. Les principales conventions comptables employées pour l'établissement des présents états financiers consolidés sont résumées ci-après.

a) Périmètre de consolidation

La Financière Manuvie consolide les états financiers de toutes ses filiales et élimine ainsi les principaux soldes et opérations intersociétés. Elle emploie la méthode de la mise en équivalence pour comptabiliser les placements sur lesquels elle exerce une influence notable. Les gains et pertes à la vente de ces placements entrent dans les résultats une fois réalisés; les moins-values latentes de nature autre que temporaire sont portées immédiatement aux résultats.

b) Placements

Conformément aux PCGR que suivent les sociétés d'assurance-vie, la Société comptabilise ses placements suivant diverses méthodes, lesquelles sont résumées ci-dessous.

	Valeur comptable	Constatation des gains et pertes matérialisés dans le cadre normal des activités	Constatation des moins-values
Obligations	Coût non amorti, diminué de la provision pour pertes spécifiques	Différés et portés aux résultats sur la durée restante des obligations cédées (maximum 20 ans)	Dévaluation d'une obligation particulière en cas d'improbabilité de recouvrement à l'échéance du capital et des intérêts. Dans ce cas, la valeur de l'obligation est ramenée à sa valeur de réalisation nette et la charge est imputée aux résultats de la période pendant laquelle la moins-value est constatée.
Créances hypothécaires et prêts	Coût non amorti, diminué des remboursements et de la provision pour pertes spécifiques	Différés et portés aux résultats sur la durée restante des créances et prêts cédés (maximum 20 ans)	Dévaluation d'une créance hypothécaire ou d'un prêt particulier en cas d'improbabilité de recouvrement à l'échéance du capital et des intérêts. Les créances et prêts concernés sont comptabilisés à la valeur réalisable estimative, laquelle correspond à la valeur actualisée des rentrées nettes de fonds tirées de chaque actif au taux d'intérêt d'origine. Lorsque les montants des flux de trésorerie et de tout montant qui doit légalement être remboursé aux emprunteurs ou aux prix du marché observables pour les créances ou les prêts. Les créances et prêts sont jugés douteux en cas d'arriéré de trois mois ou plus ou s'il existe une provision pour la créance ou le prêt. En cas de saisie, les créances hypothécaires sont ramenées à leur valeur réalisable nette. La diminution de la valeur réalisable nette d'un immeuble saisi est immédiatement portée aux résultats.
Actions	Moyenne mobile de la valeur marchande, la valeur comptable étant rapprochée de la valeur marchande à raison de 15 % par année	Différés, 15 % des gains (pertes) matérialisés et différés non amortis étant portés aux résultats chaque année	La valeur comptable des actions particulières est ramenée à la valeur marchande si une baisse de valeur de l'ensemble du portefeuille d'actions (déduction faite des gains réalisés et différés) est jugée de nature autre que temporaire.
Immeubles	Moyenne mobile de la valeur marchande, la valeur comptable étant rapprochée de la valeur marchande à raison de 10 % par année	Différés, 10 % des gains (pertes) matérialisés et différés non amortis étant portés aux résultats chaque année	La valeur comptable d'immeubles particuliers est ramenée à la valeur marchande si une baisse de valeur de l'ensemble du portefeuille immobilier (déduction faite des gains réalisés et différés) est jugée de nature autre que temporaire.
Avances sur contrats	Solde	Sans objet. Garanties par la valeur de rachat des contrats pertinents	Sans objet. Garanties par la valeur de rachat des contrats pertinents.

À la cession d'un actif déprécié, la provision correspondante est radiée. Une fois constituée, une provision pour moins-value temporaire d'obligations ou de créances hypothécaires n'est contrepassée qu'en cas de disparition des causes de la baisse de valeur.

Outre les provisions correspondantes à la valeur comptable des actifs dépréciés, la Société établit une provision pour moins-value future possible par une réduction du taux de rendement des placements qu'elle retient pour le calcul des provisions techniques.

c) Provisions techniques

Les provisions techniques correspondent au montant qui, ajouté aux estimations de primes futures et de produits nets de placements futurs, couvre les prévisions de prestations, de participations aux excédents, d'impôts et taxes (autres que les impôts sur les bénéfiques) et de charges liées aux contrats en vigueur. Il revient à l'actuaire désigné de la Financière Manuvie de déterminer le montant des provisions techniques à constituer chaque année pour couvrir ultérieurement ces engagements. Les méthodes d'évaluation de l'actuaire désigné reposent sur les normes de l'Institut canadien des actuaires. Conformément aux pratiques actuarielles généralement reconnues du Canada, les provisions techniques sont déterminées d'après la méthode canadienne axée sur le bilan.

d) Autres placements

Les autres placements comprennent les placements dans le secteur pétrolier et gazier, les locations d'équipement, les sociétés en commandite, les prêts aux entreprises, les placements en fonds distincts et OPC et les actifs dérivés.

e) Actifs divers

Les actifs divers comprennent les sommes dues par les réassureurs et les immobilisations. Ces dernières sont comptabilisées au coût d'acquisition diminué des amortissements cumulés constants sur la durée d'utilisation prévue, qui varie de deux à dix ans.

f) Fonds distincts

La Société gère un certain nombre de fonds distincts pour le compte de ses titulaires de contrats. Elle inscrit directement à leurs comptes les produits de placements de ces fonds, étant donné qu'elle n'en assume pas les risques. Ces fonds sont par conséquent comptabilisés à part, et leurs états financiers sont distincts de ceux du fonds général de la Société. La rémunération que la Société tire de la gestion des fonds distincts est inscrite au poste « Autres produits » du compte de résultats du fonds général. Les placements des fonds distincts sont comptabilisés à la valeur marchande.

La Société offre également des garanties minimales pour les contrats d'assurance-vie individuelle et de rentes à capital variable. Ces garanties minimales comprennent les prestations de décès, les valeurs à l'échéance et les prestations de rentes. Le passif associé à ces garanties minimales est comptabilisé au titre des provisions techniques dans le fonds général de la Société.

g) Conversion des devises

Les actifs et passifs libellés en devises sont convertis en dollars canadiens aux taux de change en vigueur à la date du bilan consolidé. Les produits et charges sont convertis au taux de change moyen de l'exercice. Les gains et pertes de change latents sur les investissements dans des établissements autonomes à l'étranger sont portés à l'avoir. Les gains et pertes de change réalisés à la cession d'investissements dans des établissements autonomes sont portés aux résultats.

h) Impôts sur les bénéfiques

La Société comptabilise les impôts sur les bénéfiques suivant la méthode du passif fiscal, selon laquelle la provision pour impôts est calculée d'après les lois fiscales et les taux d'imposition pratiquement en vigueur à la date du bilan consolidé. La provision pour impôts sur les bénéfiques

comporte deux composantes : les impôts exigibles et les impôts futurs. Les impôts exigibles sont les montants qui devraient être payables ou recouvrables par suite de l'exploitation durant l'exercice en cours. Les impôts futurs découlent des changements durant l'exercice des écarts temporaires cumulatifs entre la valeur comptable des actifs et passifs et leur valeur fiscale respective. L'actif d'impôts futurs est constaté dans la mesure où la réalisation future de l'avantage fiscal est plus probable qu'improbable, avec une provision pour moins-value pour l'excédent.

i) Régimes de retraite et avantages postérieurs à l'emploi

La Société offre divers régimes de retraite à son personnel et à ses agents admissibles. L'actif de chaque régime est détenu par des fiduciaires indépendants et est comptabilisé à leur valeur marchande.

Les régimes à cotisations déterminées ont été établis en 1998 et offrent des prestations de retraite en fonction des cotisations cumulées et des bénéfiques de la caisse. Le coût des prestations des régimes à cotisations déterminées correspond à la cotisation obligatoire versée par la Société en échange des services rendus par les employés durant la période.

Les régimes à prestations déterminées offrent des prestations de retraite basées sur des années de service et sur le salaire moyen de fin de carrière. Le coût des prestations des régimes à prestations déterminées est comptabilisé suivant la méthode de la répartition au prorata des services. Les gains et pertes actuariels sont passés aux résultats sur la durée résiduelle moyenne estimative d'activité des participants.

La Société offre aussi des garanties complémentaires de retraite et d'assurance maladie, dentaire et vie aux salariés qui y sont admissibles à la retraite. La valeur actuelle estimative des prestations est portée aux résultats sur la durée des services à accomplir jusqu'à la date d'ouverture intégrale des droits à ces prestations.

j) Instruments dérivés

La Société utilise les instruments dérivés pour gérer le risque de change, le risque de taux d'intérêt et les autres risques de marché auxquels sont exposés les instruments financiers inscrits au bilan. Ces instruments dérivés ont un objectif de couverture, étant donné le degré élevé de corrélation entre les variations de la valeur marchande de l'instrument dérivé et de l'élément couvert sous-jacent, à l'origine et pendant la durée de la couverture. Les gains et pertes réalisés et latents sur les opérations sur instruments dérivés sont comptabilisés suivant la même méthode que les actifs et passifs sous-jacents. Les gains et pertes réalisés et latents sur les opérations sur instruments dérivés ne remplissant plus leur objectif de couverture sont portés aux résultats à partir de la date à laquelle ils ne sont plus jugés être des couvertures. Les produits et charges des instruments dérivés liés aux placements et aux passifs financiers sont portés aux résultats consolidés, les premiers aux produits des placements, les seconds aux intérêts. Les flux de trésorerie liés aux instruments dérivés associés aux placements et aux passifs financiers sont inclus dans les états consolidés des flux de trésorerie d'une manière conforme aux flux de trésorerie provenant des placements et des passifs financiers sous-jacents. Les actifs et passifs dérivés sont inclus dans les autres placements et les autres passifs, respectivement, et les gains nets réalisés et différés sont présentés comme tels dans les bilans consolidés.

k) Écart d'acquisition

L'écart d'acquisition représente l'excédent du coût des entreprises acquises par rapport aux justes valeurs attribuées aux actifs nets identifiables correspondants, et il est amorti selon la méthode de l'amortissement constant sur les périodes d'avantage prévues, jusqu'à concurrence de 20 ans. L'écart d'acquisition non amorti fait l'objet d'une révision périodique à l'égard de la moins-value en tenant compte d'éléments comme les rendements de l'activité correspondante, tout en mesurant le risque lié à l'investissement. Lorsque l'écart d'acquisition est considéré comme ayant subi une perte de valeur, une charge est alors comptabilisée dans les résultats.

l) Primes et charges connexes

Les primes brutes relatives à tous les types de contrats d'assurance, ainsi qu'aux contrats comportant un risque limité de mortalité ou de morbidité, sont habituellement constatées à titre de produits lorsqu'elles sont exigibles.

Lorsque les primes sont constatées, les provisions techniques connexes sont calculées, ce qui se traduit par l'équivalence des indemnisations et des charges à ces produits.

m) Rémunération à base d'actions

La Société accorde à certains employés une rémunération sous forme d'options d'achat d'actions et d'unités d'actions à dividende différé. La méthode de comptabilisation selon la valeur intrinsèque est utilisée, et donc, aucune charge n'est constatée pour des options d'achat d'actions dont le prix d'exercice est fixé au cours de fermeture des actions ordinaires de la Financière Manuvie à la Bourse de Toronto, le jour ouvrable précédant immédiatement la date d'octroi de la prime. À l'exercice des options, le produit obtenu par la Société est porté à son capital social.

Note 2 *Changements de conventions comptables et nouvelles conventions comptables*

a) Résultat par action

En décembre 2000, l'Institut Canadien des Comptables Agréés (« ICCA ») a publié le chapitre 3500 du Manuel intitulé « Résultat par action », qui s'applique aux exercices commençant le 1^{er} janvier 2001. Cette norme exige que la méthode du rachat d'actions soit utilisée pour calculer le résultat dilué par action. La Société a adopté les recommandations de cette norme rétroactivement au 1^{er} janvier 2001. Ce changement n'a pas eu d'incidence importante sur le calcul du résultat par action de la Financière Manuvie.

b) Regroupements d'entreprises et écarts d'acquisition et autres actifs incorporels

En septembre 2001, l'ICCA a publié le chapitre 1581 du Manuel, « Regroupements d'entreprises » et le chapitre 3062 du Manuel, « Écarts d'acquisition et autres actifs incorporels ». La Société adoptera les recommandations de ces nouveaux chapitres à son exercice commençant le 1^{er} janvier 2002. Le chapitre 1581 exige la comptabilisation de tous les regroupements d'entreprises selon la méthode de l'acquisition et prévoit des critères spécifiques pour la comptabilisation distincte des actifs incorporels et des écarts d'acquisition. Le nouveau chapitre 3062 prévoit le remplacement de l'amortissement des écarts d'acquisition et des actifs incorporels à durée de vie indéfinie par un test de dépréciation annuel, ou plus fréquemment si des indicateurs de dépréciation se présentent. La Société évalue présentement ces nouvelles normes afin de déterminer si elle possède des actifs incorporels à durée de vie indéfinie et prévoit effectuer le test de dépréciation transitoire requis d'ici le 30 juin 2002 sur les écarts d'acquisition en cours au 1^{er} janvier 2002.

c) Rémunérations à base d'actions

En novembre 2001, l'ICCA a publié le chapitre 3870 du Manuel, « Rémunérations et autres paiements à base d'actions » qui s'applique aux exercices commençant le 1^{er} janvier 2002. La nouvelle norme exige que les rémunérations à base d'actions à des non-salariés ou les droits à la plus-value d'actions octroyés aux salariés soient comptabilisés à la juste valeur comme une charge. Les autres options d'achat d'actions octroyées aux salariés doivent être comptabilisées à la juste valeur comme une charge, autrement l'entreprise doit fournir des informations pro forma sur le résultat net et sur le résultat par action comme si la méthode à la juste valeur avait été utilisée. La Société adoptera les recommandations de cette norme à son exercice commençant le 1^{er} janvier 2002. Cette norme ne devrait pas avoir d'incidence importante sur ces états financiers consolidés ni sur le calcul du résultat par action de la Financière Manuvie.

d) Relations de couverture

En novembre 2001, l'ICCA a publié la note d'orientation concernant la comptabilité NOC-13, « Relations de couverture » qui s'appliquera aux exercices commençant le 1^{er} juillet 2002. Cette note traite de l'identification, de la désignation, de la documentation et de l'efficacité des relations de couverture et précise les circonstances dans lesquelles la comptabilité de couverture est appropriée. Toutefois, elle ne traite pas des méthodes comptables de couverture. La note décrit également les conditions qui permettent de maintenir la comptabilité de couverture adoptée dans les exercices précédents relativement aux relations de couverture. La Société évalue présentement ses relations de couverture conformément à cette nouvelle note d'orientation, laquelle ne devrait pas avoir d'incidence importante sur ces états financiers consolidés.

Note 3 *Placements et produits de placements*

a) Placements

Au 31 décembre 2001	Valeur comptable	Juste valeur	Gains latents	Pertes latentes	Gains nets réalisés et différés	Total des gains réalisés et latents
Obligations (échéance déterminée)						
Gouvernement canadien	8 077 \$	8 975 \$	918 \$	(20)\$	195 \$	1 093 \$
Gouvernements étrangers	10 664	10 885	270	(49)	256	477
Entreprises	26 097	26 907	1 097	(287)	630	1 440
Titres adossés à des créances hypothécaires	1 232	1 273	44	(3)	30	71
Créances hypothécaires	7 902	8 286	405	(21)	37	421
Actions	6 964	6 657	420	(727)	2 298	1 991
Immeubles	3 484	3 799	384	(69)	106	421
Avances sur contrats	4 644	4 644	–	–	–	–
Encaisse et placements à court terme	4 995	4 997	2	–	–	2
Autres placements	693	768	95	(20)	31	106
Total des placements	74 752 \$	77 191 \$	3 635 \$	(1 196)\$	3 583 \$	6 022 \$

Au 31 décembre 2000	Valeur comptable	Juste valeur	Gains latents	Pertes latentes	Gains nets réalisés et différés	Total des gains réalisés et latents
Obligations (échéance déterminée)						
Gouvernement canadien	7 494 \$	8 321 \$	845 \$	(18)\$	181 \$	1 008 \$
Gouvernements étrangers	5 381	5 689	315	(7)	129	437
Entreprises	18 662	18 789	589	(462)	450	577
Titres adossés à des créances hypothécaires	1 733	1 762	39	(10)	41	70
Créances hypothécaires	7 174	7 437	291	(28)	42	305
Actions	4 621	4 997	659	(283)	2 544	2 920
Immeubles	3 262	3 617	377	(22)	50	405
Avances sur contrats	3 616	3 616	–	–	–	–
Encaisse et placements à court terme	3 783	3 783	–	–	–	–
Autres placements	884	980	111	(15)	(3)	93
Total des placements	56 610 \$	58 991 \$	3 226 \$	(845)\$	3 434 \$	5 815 \$

Les justes valeurs sont déterminées d'après les cours lorsque c'est possible. Pour les créances hypothécaires, elles reflètent les variations de taux d'intérêt survenues depuis la constitution des créances ainsi que l'évolution de la solvabilité des emprunteurs. Pour les créances hypothécaires à taux fixe, la juste valeur est déterminée par actualisation des flux monétaires prévus de ces créances, aux taux d'intérêt pratiqués sur le marché pour les créances à risque similaire. Pour les immeubles, la juste valeur est déterminée par voie d'évaluations internes et externes reposant sur les flux monétaires nets prévus de ces immeubles, actualisés aux taux d'intérêt du marché. Les autres placements comprennent des biens pétroliers et gaziers, dont la juste valeur est déterminée par voie d'évaluations externes. La juste valeur des avances sur contrats, de l'encaisse et des placements à court terme et des autres placements restants se rapproche de leur valeur comptable du fait de leur nature à court terme.

Le poste « Immeubles » comprend les immeubles saisis (40 \$ au 31 décembre 2001 contre 54 \$ au 31 décembre 2000).

Le tableau qui suit présente la valeur comptable et la juste valeur des obligations, d'après la durée jusqu'à l'échéance :

Obligations

Aux 31 décembre	2001		2000	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Échéance				
Un an ou moins	3 711 \$	3 733 \$	1 438 \$	1 457 \$
Un an à cinq ans	14 732	14 995	7 621	7 780
Après cinq ans à dix ans	10 904	11 318	8 221	8 365
Après dix ans	15 491	16 721	14 257	15 197
Titres adossés à des créances hypothécaires	1 232	1 273	1 733	1 762
Total	46 070 \$	48 040 \$	33 270 \$	34 561 \$

Le tableau qui suit présente la valeur comptable et la juste valeur des créances hypothécaires, par catégorie d'immeubles :

Créances hypothécaires

Aux 31 décembre	2001		2000	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Résidence	1 761 \$	1 817 \$	1 536 \$	1 580 \$
Bureau	2 015	2 126	1 708	1 781
Magasin de détail	1 891	1 995	1 958	2 036
Industrie	1 942	2 038	1 713	1 768
Autres	293	310	259	272
Total	7 902 \$	8 286 \$	7 174 \$	7 437 \$

La valeur comptable des prêts garantis par le gouvernement correspondait à 3 % de la valeur comptable totale du portefeuille de créances hypothécaires au 31 décembre 2001 (4,1 % en 2000) et la valeur des créances hypothécaires garanties par le secteur privé, à 1,3 % du portefeuille de créances hypothécaires total au 31 décembre 2001 (0,03 % en 2000).

b) Produits de placements

Exercice terminé le 31 décembre 2001	Produits de placements bruts	Provision pour moins-valeur nette (note 3 e))	Amortissement des gains réalisés et latents	Total	Rendement
					(%)
Obligations	2 490 \$	(113)\$	147 \$	2 524 \$	6,40
Créances hypothécaires	597	6	16	619	8,63
Actions	66	–	348	414	13,00
Immeubles	279	9	46	334	10,65
Avances sur contrats	373	–	–	373	8,75
Encaisse et placements à court terme	152	–	–	152	2,61
Autres placements	5	(1)	43	47	s.o.
Devises	–	–	16	16	s.o.
Total	3 962 \$	(99)\$	616 \$	4 479 \$	6,90

Exercice terminé le 31 décembre 2000	Produits de placements bruts	Provision pour moins-valeur nette (note 3 e))	Amortissement des gains (pertes) réalisés et latents	Total	Rendement
					(%)
Obligations	2 305 \$	(121)\$	110 \$	2 294 \$	7,46
Créances hypothécaires	558	17	15	590	8,97
Actions	62	–	510	572	22,41
Immeubles	260	34	44	338	11,34
Avances sur contrats	308	–	–	308	8,99
Encaisse et placements à court terme	128	–	–	128	3,63
Autres placements	186	(30)	(52)	104	s.o.
Devises	–	–	16	16	s.o.
Total	3 807 \$	(100)\$	643 \$	4 350 \$	8,58

Le rendement correspond au total des produits de placements, divisé par la valeur comptable moyenne globale des actifs, plus les produits à recevoir moins les gains nets réalisés et différés.

c) Prêts de titres

La Société prête des titres afin de dégager des produits supplémentaires. Ainsi, certains titres de son portefeuille sont prêtés à d'autres institutions pendant des périodes de temps. Le bien affecté en garantie, qui excède la valeur marchande des titres prêtés, est remis par l'emprunteur à la Société, et celle-ci le conserve jusqu'à la remise du titre sous-jacent à la Société. La valeur marchande des titres prêtés fait l'objet d'un suivi quotidien, et des biens additionnels affectés en garantie sont obtenus ou remboursés selon les fluctuations de la valeur marchande. Au 31 décembre 2001, la Société avait prêté des titres (inclus dans les placements) comportant une valeur comptable et une valeur marchande d'environ respectivement 2 692 \$ et 2 712 \$ (respectivement 1 635 \$ et 1 760 \$ en 2000).

d) Titrisation de créances hypothécaires

La Société a vendu pour une contrepartie au comptant, avec recours limité, des créances hypothécaires commerciales. Le recours maximal relativement à ces créances hypothécaires est inférieur à 10 % du produit. Lorsque les créances hypothécaires sont vendues, elles sont retirées du bilan consolidé de la Société et les gains et pertes qui en découlent sont amortis et reportés dans les produits de placements nets. Au 31 décembre 2001, les soldes impayés des créances hypothécaires avec recours limité s'établissaient à 389 \$ (505 \$ en 2000).

e) Risque de crédit

La Société est exposée au risque qu'une partie à un instrument financier, un débiteur hypothécaire par exemple, manque à ses obligations financières envers elle. Ce risque provient des contreparties aux activités de placement, aux opérations sur instruments dérivés et aux activités de réassurance (voir risque de réassurance à la note 4 d)).

La Société tient compte de ce risque en réduisant la valeur comptable des actifs dépréciés inscrits au bilan consolidé par l'établissement de provisions. En plus de ces provisions, la Société prend en compte des moins-values futures possibles en réduisant les rendements des placements considérés dans le calcul des provisions techniques (voir la note 4 c)). Au 31 décembre 2001, la provision pour pertes futures sur créances intégrée dans les provisions techniques était de 1 525 \$ (1 221 \$ en 2000.)

La valeur comptable des actifs dépréciés s'établissait comme suit :

Aux 31 décembre	Montant		Valeur
2001	brut	Provision	comptable
Créances hypothécaires	64 \$	25 \$	39 \$
Autres actifs dépréciés	330	183	147
Total	394 \$	208 \$	186 \$
2000			
Créances hypothécaires	90 \$	33 \$	57 \$
Autres actifs dépréciés	294	129	165
Total	384 \$	162 \$	222 \$

La variation de la provision pour pertes au cours de l'exercice se situe comme suit :

Provision pour pertes	2001	2000
Solde au 1 ^{er} janvier	162 \$	132 \$
Provisions de l'exercice	99	100
Radiations, déduction faite des recouvrements	(53)	(70)
Solde au 31 décembre	208 \$	162 \$

Concentrations du risque de crédit

La Société gère le risque de crédit d'après des politiques et des procédés privilégiant la qualité du portefeuille de placements et le maintien de normes de diversification des émetteurs, des secteurs d'activité et de l'emplacement géographique.

Au 31 décembre 2001, 97 % des obligations (96 % en 2000) sont notées « BBB » ou mieux, et 78 % (85 % en 2000) sont notées « A » ou mieux. Les obligations de gouvernements représentent 41 % (39 % en 2000) du portefeuille obligataire. Le placement le plus important dans les titres d'un émetteur hors secteur public est de 585 \$ (451 \$ en 2000). Les créances hypothécaires et les immeubles sont diversifiés sur le plan géographique et sur le plan des catégories d'immeubles. L'Ontario (Canada) est la région ayant la plus forte concentration de créances hypothécaires et d'immeubles représentant 3 660 \$ (3 424 \$ en 2000) du portefeuille global. Les immeubles de bureaux constituent la principale catégorie de l'immobilier; ils comptent pour 2 508 \$ (2 267 \$ en 2000). Au 31 décembre 2001, 89 % (95 % en 2000) du portefeuille d'actions se composaient de sociétés ouvertes. Le plus gros émetteur représentait 4 % (6 % en 2000) du portefeuille.

Le risque de perte sur instruments dérivés est limité, la défaillance des contreparties ne pouvant se traduire que par la perte des gains qui auraient pu se constituer. Les contreparties à ces contrats sont toutes notées « A » ou mieux; elles sont notées « AA » ou mieux pour 85 % du capital exposé au 31 décembre 2001 (85 % en 2000). La contrepartie la plus importante comptait pour 23 \$ au 31 décembre 2001 (9 \$ en 2000).

Note 4 Provisions techniques

a) Composition

Les provisions techniques correspondent au montant qui, ajouté aux estimations de primes futures et de produits nets des placements futurs,

couvre les prévisions de prestations, de participations aux excédents, d'impôts et taxes (autres que les impôts sur les bénéfices) et de charges liées aux contrats en vigueur. Ci-après la ventilation des provisions techniques par branche d'activité et par territoire :

Aux 31 décembre 2001	Assurance-vie individuelle		Rentes et retraite	Autres produits d'assurance	Total
	Avec participation	Sans participation			
États-Unis	11 634 \$	3 424 \$	6 471 \$	1 238 \$	22 767 \$
Canada	2 603	2 595	10 693	1 834	17 725
Autres pays	11 426	1 245	1 424	103	14 198
Total	25 663 \$	7 264 \$	18 588 \$	3 175 \$	54 690 \$
2000					
États-Unis	10 896 \$	2 753 \$	5 996 \$	1 056 \$	20 701 \$
Canada	2 476	1 615	10 554	1 642	16 287
Autres pays	2 434	988	934	40	4 396
Total	15 806 \$	5 356 \$	17 484 \$	2 738 \$	41 384 \$

Pour les contrats avec participation en vigueur au moment de la démutualisation, des comptes auxiliaires distincts ont été établis dans le compte de participation. Ces comptes auxiliaires permettent au compte de participation d'être exploité à titre de « blocs fermés ». Au 31 décembre 2001, les actifs et les provisions techniques liés au compte des titulaires de contrats avec participation compris dans ces blocs fermés représentaient 15 123 \$ (13 163 \$ en 2000). Au 31 décembre 2001, l'actif total et les provisions techniques liés au compte des titulaires de contrats avec participation comprenaient les montants découlant des contrats transférés de Daihyaku Mutual Life Insurance Company le 2 avril 2001 (voir la note 11).

b) Actifs auxquels sont adossés le passif et l'avoir

La Société vise une composition du portefeuille de placements qui tient compte des risques liés aux passifs adossés à l'actif, des prévisions de rendement des marchés et d'une politique de placement assez prudente. L'actif est réparti en segments appariés aux passifs dotés de caractéristiques similaires, par gamme de produits et par grande devise. Les passifs assortis de garanties de taux et de durée, tels les rentes et produits de retraite, sont surtout adossés à des instruments à taux fixe, comme

les obligations, les créances hypothécaires et les créances sur les entreprises. Les assurances, comme l'assurance vie entière avec participation, sont adossées à une gamme d'actifs plus étendue. L'avoir de la Société est placé surtout dans des titres émis en Amérique du Nord et à l'étranger et dans des immeubles situés en Amérique du Nord.

Des variations de la juste valeur des actifs auxquels sont adossées les provisions techniques n'auraient guère d'incidence sur l'avoir, parce qu'elles seraient largement compensées par une variation correspondante de la juste valeur des passifs. La juste valeur de ces actifs au 31 décembre 2001 était estimée à 56 405 \$ (42 754 \$ en 2000).

La variation de la juste valeur des actifs auxquels sont adossés les fonds propres et d'autres passifs entraîne une variation correspondante de l'avoir, une fois constatée, contrebalancée par des variations des passifs correspondants à leur constatation. La juste valeur des actifs auxquels sont adossés les fonds propres et les autres passifs au 31 décembre 2001 était estimée à 24 647 \$ (19 694 \$ en 2000).

La valeur comptable de l'ensemble des actifs auxquels sont adossées les provisions techniques, les autres passifs et les fonds propres s'établit comme suit :

Aux 31 décembre 2001	Assurance-vie individuelle			Autres ⁽¹⁾	Fonds propres ⁽²⁾	Total
	Avec participation	Sans participation	Rentes et retraite			
Actif						
Obligations	14 532 \$	4 087 \$	12 741 \$	9 843 \$	4 867 \$	46 070 \$
Créances hypothécaires	1 471	711	3 416	1 807	497	7 902
Actions	2 321	277	240	1 151	2 975	6 964
Immeubles	1 691	370	58	818	547	3 484
Autres actifs	5 648	1 819	2 133	1 966	2 627	14 193
Total	25 663 \$	7 264 \$	18 588 \$	15 585 \$	11 513 \$	78 613 \$
2000						
Actifs						
Obligations	8 108 \$	2 938 \$	11 815 \$	7 919 \$	2 490 \$	33 270 \$
Créances hypothécaires	1 094	629	3 668	1 564	219	7 174
Actions	1 206	236	61	737	2 381	4 621
Immeubles	1 291	241	44	486	1 200	3 262
Autres actifs	4 107	1 312	1 896	2 160	2 265	11 740
Total	15 806 \$	5 356 \$	17 484 \$	12 866 \$	8 555 \$	60 067 \$

(1) Les autres actifs incluent les passifs liés à l'assurance et aux produits autres que l'assurance ainsi que la part des actionnaires sans contrôle dans des filiales.

(2) Les fonds propres représentent le total de l'avoir, les emprunts subordonnés, les participations sans contrôle dans Fiducie de Capital Financière Manuvie et les titres privilégiés de fiducie émis par des filiales.

Les gains nets réalisés et différés qui ont été pris en compte dans le calcul des provisions techniques au 31 décembre 2001 s'élèvent à 2 025 \$ (2 082 \$ en 2000).

c) Principales hypothèses actuarielles

L'établissement des états financiers suppose le recours à des estimations et à des hypothèses; cependant, les données réelles peuvent ne pas correspondre à ces estimations. C'est pour le calcul des provisions techniques que les sociétés d'assurances doivent recourir le plus à des estimations.

Les provisions techniques ont deux principales composantes : la première résulte des hypothèses les plus probables; la seconde est la provision pour résultats défavorables. Conjugués à des pratiques

prudentes de gestion du risque économique et du risque de placement, le choix et le contrôle des hypothèses permettent de réduire au minimum les répercussions financières de l'incertitude des calculs sur la Société.

Provisions résultant des hypothèses les plus probables

Le calcul des provisions techniques repose sur les hypothèses les plus probables, couvrant la durée des contrats, et portant sur diverses variables : mortalité et morbidité, rendements des placements, taux de résiliation des contrats, charges d'exploitation, impôts et taxes. Les hypothèses actuarielles sont sujettes à changement dans le futur. Les résultats réels sont comparés régulièrement aux résultats escomptés, de façon que les hypothèses demeurent appropriées. Les hypothèses retenues sont exposées dans le tableau ci-après.

Nature de la variable et méthodologie des hypothèses	Gestion du risque et sensibilité au risque
<p>Mortalité et morbidité</p>	<p>La Société établit des normes de sélection des risques pour déterminer l'assurabilité des exposants et elle suit constamment l'évolution de la sinistralité.</p> <p>Elle gère le risque de règlements importants en fixant des pleins de conservation, variables selon les marchés et les régions, et cède à des réassureurs les dépassements de pleins. Le plein d'un contrat donné au 31 décembre 2001 était de 24 \$ (23 \$ en 2000). En outre, la Société s'assure contre les catastrophes pouvant entraîner un montant global de règlement supérieur à 30 \$ mais inférieur à 150 \$ au 31 décembre 2001 et 2000.</p> <p>La Société suit les décès survenus au cours de chaque mois; les statistiques récentes sont favorables par comparaison aux hypothèses retenues. La Société suit les accidents et maladies survenus au cours de chaque mois; les statistiques récentes sont conformes par comparaison aux hypothèses retenues.</p>
<p>Rendements des placements</p>	<p>En appariant étroitement les flux monétaires liés aux actifs avec ceux des passifs correspondants, la Société réduit sa sensibilité aux variations futures des taux d'intérêt. Elle a recours aux instruments dérivés lorsqu'elle ne trouve pas de placements de durée qui lui permettent de réduire le risque de perte sur variation de taux. En vertu de la méthode canadienne axée sur le bilan, le taux de réinvestissement est déterminé à l'aide d'un test de taux d'intérêt.</p> <p>Pour ce qui est du portefeuille de rentes et de retraites de la Société, une baisse immédiate et parallèle des taux d'intérêt de 1 % dans toutes les échéances, au Canada, aux États-Unis et à Hong Kong, entraînerait une baisse du bénéfice net et de l'avoir de 6 \$ au 31 décembre 2001 (hausse de 7 \$ en 2000).</p> <p>La Société gère les défaillances sur actifs en suivant des politiques et procédés de limitation de la concentration, à l'échelle de l'émetteur, des liens entre émetteurs, de la notation, du secteur d'activité et de la région géographique.</p> <p>Les statistiques récentes de défaillance sur créances hypothécaires ont continué d'être favorables par comparaison aux hypothèses retenues. Les statistiques récentes de défaillance sur obligations ont été conformes aux hypothèses retenues, à l'exception de certaines catégories d'actifs aux États-Unis, qui ont été défavorables par rapport aux hypothèses retenues.</p>
<p>Résiliation des contrats</p>	<p>La Société conçoit ses produits de façon à s'exposer le moins possible au risque de déchéance et de rachat. Elle suit chaque mois les déchéances et rachats survenus.</p> <p>De façon générale, les statistiques récentes de déchéance ont été conformes aux attentes par comparaison aux hypothèses retenues dans le calcul des provisions techniques, sauf pour les contrats d'assurance-vie universelle au Canada où les déchéances ont été moins élevées que prévues.</p>
<p>Garanties minimales sur les fonds distincts</p>	<p>La Société établit des provisions à l'aide de la modélisation aléatoire comme prescrit par l'Institut canadien des actuaires. Cette méthode s'appuie sur la nature des garanties des fonds distincts. Les hypothèses sur les rendements des placements, la mortalité et la déchéance sont les principales variables servant à la modélisation.</p> <p>La Société gère le risque des fonds distincts en surveillant attentivement le comportement des titulaires de contrats relativement aux fluctuations des marchés boursiers. Le conseil a approuvé des limites sur différents facteurs de risque, ce qui permet de modifier la conception et la tarification des produits afin de maintenir le risque dans des limites acceptables.</p>

Enfin, la Société établit des hypothèses pour les charges et les impôts et taxes (autres que les impôts sur les bénéfices). En ce qui concerne les frais de gestion des contrats, elle se fonde sur ses études de coûts internes, projetées dans l'avenir, avec provision pour inflation. Le niveau futur des taxes sur primes et impôts et taxes non liés au bénéfice font l'objet d'hypothèses explicites.

Provision pour résultats défavorables

Les hypothèses de base retenues pour le calcul des provisions techniques sont les plus probables dans diverses éventualités. L'actuaire désigné est tenu d'assortir chaque hypothèse sur cette provision d'une marge d'erreur, pour en constater le caractère aléatoire, prévoir le risque de détérioration des résultats techniques et s'assurer que les provisions sont suffisantes pour honorer les engagements futurs.

La prise en compte de la marge d'erreur se traduit, à l'établissement des contrats, par une augmentation des provisions techniques et une diminution du bénéfice. L'Institut canadien des actuaires prescrit des conditions minimales pour calculer les marges liées au risque d'intérêt. Pour les autres risques qui ne sont pas couverts spécifiquement par la norme, la fourchette définie se situe entre 5 % et 20 % des hypothèses retenues pour les résultats prévus. La Société retient les hypothèses les plus prudentes de la fourchette, en fonction du profil de risque de son activité.

d) Gestion des risques

Outre les risques qu'elle prend en compte dans ses hypothèses actuarielles, la Société doit aussi gérer les risques ci-après.

Risque de change

La politique de la Société consistant à appairer la devise des actifs et celle des passifs permet de réduire au minimum les incidences financières des fluctuations de change sur les actifs auxquels sont adossées les provisions techniques.

La Société apparie également la devise de l'avoir et celle de ses passifs, sauf pour quelque 524 \$ au 31 décembre 2001 (500 \$ en 2000), qu'elle a placés dans un large éventail de devises. L'alignement de la composition des devises réduit la sensibilité des ratios de fonds propres de la Société aux fluctuations du change.

Au 31 décembre 2001, les actifs libellés en devises dépassent les passifs libellés en devises d'environ 3 278 \$ (3 300 \$ en 2000), dont 2 340 \$ au 31 décembre 2001 (2 900 \$ en 2000) en dollars US. Une appréciation de 100 points de base du dollar canadien vis-à-vis du dollar américain entraînerait une diminution de 4 \$ du bénéfice net pour l'exercice terminé le 31 décembre 2001 (13 \$ en 2000) et une diminution de 37 \$ de l'avoir au 31 décembre 2001 (43 \$ en 2000).

Risque d'illiquidité

La Société peut éprouver des difficultés à dégager les liquidités suffisantes pour payer ses dettes au fur et à mesure qu'elles viennent à échéance. Certains de ses contrats sont résiliables sur préavis de courte durée, d'où ce risque d'illiquidité. Dans le cours normal de ses affaires, la Société aligne la durée des placements sur celle des provisions techniques.

Au 31 décembre 2001, les liquidités stratégiques immédiates de la Société s'établissaient à 42 247 \$ (29 811 \$ en 2000).

Risque de réassurance

Dans le cours normal de ses affaires, la Société limite le montant de perte qu'elle peut subir pour tout contrat en cédant certains niveaux de risque à d'autres assureurs. Elle accepte en outre en réassurance des risques que cèdent d'autres réassureurs. Les cessions en réassurance ne libèrent pas la Société des obligations contractées en qualité d'assureur en première ligne. La défaillance des réassureurs peut entraîner des pertes pour elle; c'est pourquoi elle provisionne les sommes jugées non recouvrables. Pour réduire le risque de pertes résultant de l'insolvabilité des réassureurs, la Société limite la concentration du risque de contrepartie, à l'échelle géographique et à l'échelle du réassureur, et elle choisit des réassureurs très bien notés.

Par suite des cessions en réassurance, les provisions techniques ont été réduites de 2 020 \$ au 31 décembre 2001 (1 677 \$ en 2000).

L'incidence de la réassurance sur les primes s'établit comme suit :

Exercices terminés les 31 décembre	2001	2000
Primes directes	9 896 \$	8 120 \$
Réassurances acceptées	821	867
Réassurances cédées	(470)	(472)
Total des primes	10 247 \$	8 515 \$

e) Variation des provisions techniques

La variation des provisions techniques au cours de l'exercice résulte des activités de la Société et de modifications des estimations actuarielles :

Exercices terminés les 31 décembre	2001	2000
Solde au 1 ^{er} janvier	41 384 \$	39 748 \$
Variation normale		
Affaires nouvelles	1 932	652
En vigueur	(2 271)	77
Modifications des méthodes et hypothèses	131	93
Modifications attribuables aux opérations d'acquisition et de prise en charge	12 150	–
Incidence des taux de change	1 364	814
Solde au 31 décembre	54 690 \$	41 384 \$

La Société examine constamment les hypothèses utilisées pour déterminer les provisions techniques. Ces dernières sont accrues lorsque les prestations prévues et les risques sous-jacents augmentent, et vice versa. La récente volatilité des marchés boursiers mondiaux, et l'hypothèse qu'elle se maintiendra, a incité la Société à renforcer les provisions techniques pour les produits assujettis aux marchés boursiers, comme les rentes variables et les fonds distincts. La Société a toutefois appliqué une réduction correspondante aux provisions techniques liées à certains contrats d'assurance. Les provisions techniques sur ces contrats demeurent adéquates, et sont conformes aux politiques de la Société en matière de provisions techniques. Dans l'ensemble, ces modifications ont entraîné une baisse des bénéfices de 131 \$.

Les prestations en cours de règlement sont inscrites dans les prestations à payer et provision pour sinistres non déclarés des bilans consolidés.

Note 5 Impôts sur les bénéfiques

Le taux réel d'imposition pour la provision pour impôts sur les bénéfiques s'écarte du taux d'imposition de 41 % au 31 décembre 2001 (42 % en 2000) prévu par la loi canadienne, pour les raisons ci-après :

Rapprochement de la charge d'impôts

Exercices terminés les 31 décembre	2001	2000
Impôts sur les bénéfiques aux taux prévus par la loi canadienne	559 \$	563 \$
Augmentation (diminution) de l'impôt attribuable aux :		
Produits de placements exonérés	(49)	(74)
Écarts des taux d'imposition sur des bénéfiques exonérés au Canada	(251)	(222)
Constataion de l'avantage fiscal d'exercices antérieurs	(65)	(89)
Variations de l'actif d'impôts futurs découlant des modifications des taux prévus par la loi	18	61
Divers	(16)	34
Impôts sur les bénéfiques	196 \$	273 \$

Les éléments de la charge d'impôts inscrits aux résultats consolidés sont les suivants :

Exercices terminés les 31 décembre	2001	2000
Charges d'impôts du Canada :		
Impôts exigibles	71 \$	86 \$
Impôts futurs	2	21
	73 \$	107 \$
Charge d'impôts de pays étrangers :		
Impôts exigibles	– \$	156 \$
Impôts futurs	123	10
	123 \$	166 \$
Charges d'impôts	196 \$	273 \$

Le montant des impôts sur les bénéfiques payé au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2001 s'est élevé à 188 \$ (103 \$ en 2000).

Les bénéfiques non répartis de filiales autres que canadiennes peuvent être imposés au moment de leur rapatriement au Canada. La Société a constaté un passif d'impôts futurs à l'égard de ces bénéfiques non répartis dans la mesure où la direction prévoit qu'il sera imputé aux bénéfiques rapatriés dans un avenir rapproché.

Le tableau ci-après présente le total des impôts sur les bénéfiques futurs ainsi que les principales composantes :

Aux 31 décembre	2001	2000
Actif d'impôts futurs :		
Provisions techniques	– \$	263 \$
Gains à la cession de placements	502	471
Divers	645	369
	1 147 \$	1 103 \$
Provision pour moins-values	(92)	(156)
Actif d'impôts futurs	1 055 \$	947 \$
Passif d'impôts futurs :		
Provisions techniques	(3)\$	– \$
Immeubles	(314)	(260)
Titres	(127)	(100)
Divers	(94)	(72)
Passif d'impôts futurs	(538)\$	(432)\$
Actif d'impôts futurs, net	517 \$	515 \$

Au 31 décembre 2001, la Société disposait de reports en avant de pertes fiscales d'environ 1 790 \$ (912 \$ en 2000), qui viennent à échéance entre 2003 et 2020. Une économie d'impôts futurs au montant de 607 \$ (288 \$ en 2000) a été comptabilisée et une économie au montant de 22 \$ (32 \$ en 2000) n'a pas été inscrite.

Note 6 Emprunts subordonnés

Aux 31 décembre	2001	2000
7,875 % en dollars américains	398 \$	375 \$
8,25 % en livres sterling	220	213
5,70 % en dollars canadiens	250	–
6,24 % en dollars canadiens	550	–
Total	1 418 \$	588 \$
Juste valeur	1 470 \$	613 \$

La juste valeur des emprunts subordonnés est déterminée par référence aux cours actuels. Les émissions entrent dans les fonds propres réglementaires de la Société. Pour réduire le risque de change, la Société a recours à des instruments dérivés, qu'elle affecte à la conversion en dollars canadiens et en dollars américains de l'emprunt en livres sterling.

Le montant au comptant des intérêts versés au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2001 est de 91 \$ (47 \$ en 2000).

a) Billets subordonnés à 7,875 %, en dollars US

En 1995, la Société a émis un emprunt de 250 \$ US (341 \$), sous forme de billets subordonnés à 7,875 %, venant à échéance le 15 avril 2005. L'emprunt a été placé sans appel public à l'épargne, en vertu du règlement 144A de la *Securities Act* (États-Unis).

b) Billets subordonnés à 8,25 %, en livres sterling

Le 1^{er} janvier 1996, lors de la fusion avec La Nord-américaine, compagnie d'assurance-vie, la Société a pris en charge un emprunt de 100 £ (202 \$) émis sous forme de billets subordonnés à 8,25 %, remboursables le 17 novembre 2003. La Société a par ailleurs remboursé un emprunt de 5 £ (10 \$).

c) Emprunt subordonné en dollars canadiens

Le 16 février 2001, la Société a émis, en deux tranches, 800 \$ en débetures subordonnées non garanties que la Société peut à tout moment rembourser en totalité ou en partie. Une tranche de 250 \$ venant à échéance le 16 février 2011, porte intérêt au taux fixe de 5,70 % pendant cinq ans et, par la suite, au taux des acceptations bancaires à 90 jours (rajusté trimestriellement) majoré de 1 %. Une autre tranche de 550 \$, venant à échéance le 16 février 2016, porte intérêt au taux fixe de 6,24 % pendant dix ans et, par la suite, au taux des acceptations bancaires à 90 jours (rajusté trimestriellement) majoré de 1 %. Le produit revenant à Manufacturers, déduction faite des frais d'émission, a été d'environ 796 \$. Les capitaux empruntés constituent des fonds propres réglementaires de catégorie 2B.

Note 7 Part des actionnaires sans contrôle dans des filiales

Aux 31 décembre	2001	2000
Participation sans contrôle dans les actions ordinaires de filiales ⁽¹⁾	64 \$	299 \$
Titres de Fiducie de capital		
Financière Manuvie – série A	60	–
Titres de Fiducie de capital		
Financière Manuvie – série B	940	–
Total	1 064 \$	299 \$

(1) Voir la note 11

Le 10 décembre 2001, Fiducie de capital Financière Manuvie (la « Fiducie »), fiducie à capital variable en propriété exclusive, a émis 60 000 titres de Fiducie de capital Financière Manuvie (« MaCS ») – série A, et 940 000 titres de Fiducie de capital Financière Manuvie – série B. Ces titres peuvent être échangés contre des actions de catégorie A, série 2 nouvellement émises de Manufacturers, dans le cas des MaCS –

série A, ou contre des actions de catégorie A, série 4 nouvellement émises de Manufacturers, dans le cas des MaCS – série B, dans certaines conditions.

Les porteurs de MaCS – série A ont droit à des distributions en espèces fixes semestrielles au montant de 35,00 \$ par MaCS – série A. Les porteurs de MaCS – série B ont droit à des distributions en espèces fixes semestrielles au montant de 33,50 \$ par MaCS – série B.

Sous réserve de l'approbation des organismes de réglementation, les MaCS peuvent être rachetés en totalité, au gré de la Fiducie, dans le cas où des modifications réglementaires ou fiscales surviendraient, le 31 décembre 2006, ou par la suite.

Dans certains cas, chaque MaCS sera échangé automatiquement, sans le consentement des porteurs, contre des actions de catégorie A, série 3 de Manufacturers, dans le cas des MaCS – série A, et contre des actions de catégorie A, série 5 de Manufacturers, dans le cas des MaCS – série B.

Les MaCS – série A et les MaCS – série B constituent des fonds propres réglementaires de catégorie 1.

Note 8 Titres privilégiés de fiducie émis par des filiales

Aux 31 décembre	2001	2000
Titres privilégiés de fiducie	802 \$	756 \$

En janvier 1997, des filiales de la Financière Manuvie ont procédé à l'émission de titres adossés à des crédits de la fiducie de capital d'un montant de 500 \$ US (672 \$) venant à échéance le 1^{er} février 2027.

Chaque titre de l'émission comprend un titre privilégié de fiducie à 8,25 %, émis par la filiale de fiducie, et un contrat de souscription d'actions privilégiées à 0,125 % émises par Manufacturers Investment Corporation (« MIC »). Le seul actif de cette filiale est un placement dans des billets émis par MIC. Les porteurs de contrats de souscription

peuvent être tenus de souscrire 20 actions privilégiées perpétuelles à dividende non cumulatif, série A de MIC, à 50 \$ US l'action. Le porteur peut régler cette souscription en livrant des titres privilégiés de fiducie à MIC en échange des actions privilégiées perpétuelles.

Les titres ont été placés sans appel public à l'épargne, en vertu du règlement 144A de la *Securities Act* (États-Unis).

Pour la Société, l'émission correspond à un emprunt subordonné à 8,25 % venant à échéance le 1^{er} février 2027, assorti de la faculté d'exiger des porteurs la souscription d'un montant équivalent d'actions privilégiées perpétuelles de MIC. Les titres entrent dans les fonds propres réglementaires de la Compagnie.

Note 9 Capital social

Le capital social autorisé de la Financière Manuvie consiste en :

- un nombre illimité d'actions ordinaires sans valeur nominale;
- un nombre illimité d'actions privilégiées de catégories A et B sans valeur nominale pouvant être émises en série.

Le 30 octobre 2001, la Société a annoncé une offre de rachat dans le cours normal des activités par l'intermédiaire de la Bourse de Toronto (la « Bourse »). En vertu de cette offre, la Société est autorisée à racheter jusqu'à concurrence de 20 millions d'actions ordinaires, représentant environ 4,15 % des actions ordinaires émises et en circulation à cette date, du 3 décembre 2001 au 2 décembre 2002. Les opérations seront réalisées à la Bourse, au cours du marché, aux montants et aux dates établies par la Société. Toute action rachetée dans le cadre de cette offre de rachat sera annulée.

Une offre précédente de rachat dans le cours normal des activités est venue à échéance le 11 octobre 2000.

En 2000, la Financière Manuvie a racheté et par la suite annulé 12 millions de ses actions ordinaires dans le cadre de l'offre précédente de rachat dans le cours normal des activités pour un coût total de 206 \$. Les actions ordinaires en circulation ont été réduites de 16 \$, et les bénéfices non répartis, de 190 \$. Il n'y a pas eu d'opération semblable en 2001.

	2001		2000	
	Nombre d'actions (en millions)	Montant	Nombre d'actions (en millions)	Montant
Exercices terminés les 31 décembre				
Actions ordinaires				
Solde au 1 ^{er} janvier	482	612 \$	494	628 \$
Émises à l'exercice				
d'options d'achat				
d'actions et d'unités				
d'actions à dividende				
différé (note 10)	–	2	–	–
Offre de rachat dans le cours normal des activités – Rachat aux fins d'annulation	–	–	(12)	(16)
Solde au 31 décembre	482	614 \$	482	612 \$

Note 10 Rémunération à base d'actions

En vertu du régime d'options d'achat d'actions des dirigeants de la Société (le « régime des dirigeants »), des options d'achat d'actions sont octroyées périodiquement à certaines personnes. Les options donnent aux porteurs le droit d'acheter des actions ordinaires à un prix d'exercice équivalent au cours de fermeture des actions ordinaires de la Société à la Bourse de Toronto, le jour ouvrable précédant immédiatement la date d'octroi des options. Les options s'acquèrent sur une période de quatre ans et expirent, au plus tard, dix ans après la date de l'octroi. Un total de 36 800 000 actions ordinaires ont été réservées pour émission future en vertu du régime des dirigeants.

	2001		2000	
	Prix Nombre d'exercice d'options moyen (en millions) pondéré		Prix Nombre d'exercice d'options moyen (en millions) pondéré	
Exercices terminés les 31 décembre				
En circulation au 1 ^{er} janvier	5	31,60 \$	–	– \$
Octroyées	3	41,80 \$	5	31,60 \$
En circulation au 31 décembre	8	36,22 \$	5	31,60 \$
Pouvant être exercées au 31 décembre	2	31,60 \$	1	31,60 \$

Le prix d'exercice des options d'achat d'actions en circulation varient entre 31,60 \$ et 46,95 \$, et l'échéance moyenne pondérée est de 9,4 ans.

La Société a également octroyé des unités d'actions à dividende différé

(les « unités ») à certains employés, en vertu du régime des dirigeants. Les unités s'acquèrent sur une période de quatre ans, et chaque unité donne au porteur le droit de recevoir une action ordinaire à la date de la retraite ou de la cessation d'emploi. Les unités donnent des dividendes sous formes d'unités additionnelles assorties du même taux que les dividendes sur actions ordinaires. En 2001, la Société n'a pas émis d'unités. Au 31 décembre 2001, 3 millions d'unités étaient en circulation (3 millions en 2000).

En date du 1^{er} janvier 2001, la Société a mis en place le régime d'actionnariat global destiné à ses employés admissibles ainsi que le régime d'options d'achat d'actions des administrateurs non employés.

En vertu du régime d'actionnariat global, les employés admissibles peuvent choisir, chaque année, de consacrer jusqu'à 5 % de leur salaire de base annuel à l'achat d'actions ordinaires de la Financière Manuvie. Sous réserve de certaines conditions, la Société versera 50 % de ce qu'aura versé tout employé admissible. Le montant versé par la Société s'acquiert sur-le-champ. Tous les montants versés serviront au fiduciaire du régime à acheter des actions ordinaires sur le marché libre.

En vertu du régime d'options d'achat d'actions des administrateurs non employés, chaque administrateur admissible peut choisir de recevoir des unités ou des actions ordinaires au lieu des jetons de présence et de la rémunération au comptant qu'il touche à titre d'administrateur. À la cessation de service au conseil, l'administrateur admissible peut choisir de recevoir des actions ordinaires ou un montant au comptant équivalent à la valeur des unités accumulées dans son compte. Au total, 500 000 actions ordinaires ont été réservées au titre du régime d'options d'achat d'actions des administrateurs non employés.

Note 11 Opérations d'acquisition et de prise en charge

Manulife Life Insurance Company

En avril 1999, la Société a fait son entrée sur le marché japonais de l'assurance-vie en constituant une nouvelle société d'assurance-vie, Manulife Life Insurance Company (« Manulife Japan », appelée auparavant Manulife Century Life Insurance Company), avec une entreprise locale, en l'occurrence Daihyaku Mutual Life Insurance Company (« Daihyaku »). Même si, au départ, la Société et Daihyaku possédaient chacune 50 % de l'avoire de Manulife Japan, la Société détenait 74,6 % des actions avec droit de vote et contrôlait le conseil d'administration. Cette opération a été comptabilisée selon la méthode de l'achat et, par conséquent, les actifs acquis par Manulife Japan ont été comptabilisés à leur juste valeur estimative à la date de l'acquisition. L'excédent du prix d'achat sur la juste valeur des actifs acquis a été comptabilisé à titre d'écart d'acquisition (compris dans les Autres actifs au poste Divers), et il est amorti selon la méthode de l'amortissement constant sur 20 ans.

En date du 31 mai 2000, une ordonnance de suspension des activités a été rendue contre Daihyaku par les organismes de réglementation japonais et, le 1^{er} juin 2000, des administrateurs ont été nommés pour gérer les activités de Daihyaku. À cette date, les paiements supplémentaires éventuels de 15 milliards de yens constatés au titre de fonds commercial et de part des actionnaires sans contrôle dans des filiales au 31 mars 1999 ont été révisés pour refléter le fait que Manulife Japan ne juge plus ces paiements supplémentaires nécessaires.

Le 25 janvier 2001, la Société a annoncé la conclusion d'une entente définitive entre Manulife Japan et les administrateurs de Daihyaku pour la prise en charge des contrats d'assurance existants de Daihyaku. De plus, à cette date, la Financière Manuvie a acquis la participation minoritaire de Daihyaku dans Manulife Japan, faisant de cette dernière une filiale en propriété exclusive de la Société.

Le 2 avril 2001, environ 1,3 million de contrats d'assurance en vigueur de Daihyaku ont été transférés à Manulife Japan. La juste valeur des actifs transférés à la Société s'élève à 16 017 \$ (1,3 billion de yens). De ce montant, 15 860 \$ (1,3 billion de yens) ont été affectés à son fonds général et 157 \$ (12,7 milliards de yens) ont été affectés à ses fonds distincts. Les

provisions techniques et autres passifs ont augmenté d'un montant proportionnel à l'actif affecté au fonds général. Cette opération a été comptabilisée à titre d'achat d'un bloc d'affaires et, par conséquent, les actifs transférés à Manulife Japan ont été comptabilisés à leur juste valeur estimative à la date de clôture. Cette opération n'a pas entraîné d'écart d'acquisition.

Les résultats afférents au bloc d'affaires acquis par la Société depuis le 2 avril 2001 sont inclus dans ses résultats consolidés.

Bilan condensé au 2 avril 2001

Placements	
Obligations	4 090 \$
Actions	4
Immeubles	40
Avances sur contrats	575
Encaisse et placements à court terme	10 986
Total des placements	15 695 \$
Autres actifs	165
Total de l'actif	15 860 \$
Actif des fonds distincts	157 \$
Provisions techniques	
Autres passifs	10 874 \$
Total du passif	15 860 \$
Passif des fonds distincts	157 \$

Autres acquisitions

La juste valeur des actifs affectés au fonds général de la Société à la suite de l'acquisition, le 1^{er} avril 2001, du portefeuille d'assurance-vie de l'Union Commerciale du Canada s'élève à 1 120 \$, et celle de la prise en charge, à la même date, du portefeuille de régimes d'assurance vie et maladie collectives de Zurich s'établit à 97 \$. L'opération avec l'Union commerciale a donné lieu à l'acquisition d'actifs des fonds distincts dont la juste valeur se dégage à 77 \$.

Note 12 Régimes de retraite et avantages postérieurs à l'emploi

La Société offre un certain nombre de régimes de retraite et d'avantages postérieurs à l'emploi à ses employés et agents admissibles. Les données relatives aux régimes d'avantages sociaux de la Société, au total, s'établissent comme suit :

Exercices terminés les 31 décembre	Prestations de retraite		Autres avantages des employés	
	2001	2000	2001	2000
Variation des obligations au titre des prestations :				
Solde au 1 ^{er} janvier	675 \$	594 \$	118 \$	114 \$
Coût des services rendus	22	21	7	6
Intérêts débiteurs	42	41	8	8
Cotisations des participants aux régimes	1	1	-	-
Modifications	8	2	-	-
Perte actuarielle (gain actuariel)	14	49	(2)	(9)
Prestations versées	(42)	(38)	(3)	(2)
Change	7	5	2	1
Solde au 31 décembre	727 \$	675 \$	130 \$	118 \$

Exercices terminés les 31 décembre	Prestations de retraite		Autres avantages des employés	
	2001	2000	2001	2000
Variation de l'actif des régimes :				
Juste valeur des actifs des régimes au 1 ^{er} janvier	682 \$	666 \$	- \$	- \$
Rendement réel des actifs des régimes	(16)	48	-	-
Cotisations de l'employeur	-	-	3	2
Cotisations des participants aux régimes	1	1	-	-
Prestations versées	(42)	(38)	(3)	(2)
Change	7	5	-	-
Juste valeur des actifs des régimes au 31 décembre	632 \$	682 \$	- \$	- \$

Aux 31 décembre	Prestations de retraite		Autres avantages des employés	
	2001	2000	2001	2000
Situation de la capitalisation à la fin de l'exercice	(95)\$	7 \$	(130)\$	(118)\$
Gain actuariel net et perte actuarielle nette non comptabilisé(e)	46	(28)	(62)	(64)
Gain de transition initial non comptabilisé	(10)	(13)	-	-
Coûts au titre des services passés non comptabilisés	19	15	-	-
Passif au titre des prestations constituées des régimes	(40)\$	(19)\$	(192)\$	(182)\$
Les montants comptabilisés dans les bilans consolidés se composent de ce qui suit :				
Coûts des prestations payées d'avance	129 \$	127 \$	- \$	- \$
Obligation au titre des prestations constituées	(169)	(146)	(192)	(182)
Passif au titre des prestations constituées des régimes	(40)\$	(19)\$	(192)\$	(182)\$

Les éléments des charges nettes se présentent comme suit :

Exercices terminés les 31 décembre	Prestations de retraite		Autres avantages des employés	
	2001	2000	2001	2000
Coûts des services rendus du régime à prestations déterminées	22 \$	21 \$	7 \$	6 \$
Coûts des services rendus du régime à cotisations déterminées	13	13	-	-
Intérêts débiteurs	42	41	8	8
Rendement prévu des actifs des régimes	(49)	(48)	-	-
Amortissements nets et reports	1	2	(5)	(5)
Charge nette	29 \$	29 \$	10 \$	9 \$

Exercices terminés les 31 décembre 2001	Prestations de retraite	
	2001	2000
Moyenne pondérée des hypothèses :		
Taux d'actualisation	6,7 %	6,8 %
Taux de rendement prévu des actifs des régimes	8,2 %	8,1 %
Taux de croissance de la rémunération	3,4 %	3,4 %

Les hypothèses sur les tendances en matière de coûts des soins de santé influent beaucoup sur les montants présentés pour le régime de soins de santé. L'effet d'une variation de 100 points de base des taux des tendances des coûts de soins de santé supposés serait comme suit :

	Augmentation de 100 points de base	Diminution de 100 points de base
Effet sur le total du coût des services rendus et intérêts débiteurs	3	(2)
Effet sur l'obligation au titre des avantages postérieurs à l'emploi	22	(19)

Note 13 Engagements et éventualités

a) Poursuites judiciaires

La Société fait l'objet de poursuites dans le cours normal de ses affaires. Ces poursuites ne devraient pas avoir d'incidence défavorable importante sur sa situation financière consolidée.

b) Engagements de placement

Dans le cours normal des affaires, divers engagements de placement non encore exécutés ne sont pas inscrits aux états financiers consolidés. Au 31 décembre 2001, ces engagements s'élevaient à 519 \$, dont 161 \$ à exécuter dans les trente jours, 324 \$ dans les 31 à 365 jours, et 34 \$ en 2003 ou ultérieurement. Au 31 décembre 2000, ces engagements s'élevaient à 267 \$, dont 54 \$ à exécuter dans les trente jours, 194 \$ dans les 31 à 365 jours, et 19 \$ en 2002 ou ultérieurement.

c) Lettres de crédit

Le groupe bancaire de la Financière Manuvie, constitué de relations avec de tierces banques, a émis des lettres de crédit dans le cours normal de ses affaires au nom de la Société. Au 31 décembre 2001, des lettres de crédit au montant de 2 261 \$ (1 434 \$ en 2000), y compris un montant de 14 \$ (13 \$ en 2000) contre lequel des actifs ont été donnés en garantie, étaient en circulation.

d) Garanties

Dans le cours normal de leurs affaires, certaines filiales de la Financière Manuvie affectent des actifs en garantie de dettes contractées. Ci-après la ventilation des garanties :

Aux 31 décembre	2001		2000	
	Cautionnements	Autres	Cautionnements	Autres
Opérations garanties :				
Titres prêtés	1 569 \$	– \$	1 279 \$	– \$
Lettres de crédits	14	–	13	–
Instruments dérivés	–	14	–	20
Obligations réglementaires	54	–	38	–
Total	1 637 \$	14 \$	1 330 \$	20 \$

e) Niveau minimum des fonds propres

La Loi sur les sociétés d'assurances (Canada) limite la distribution des fonds propres et des dividendes. Cette loi exige des sociétés canadiennes d'assurances qu'elles maintiennent, en tout temps, un niveau minimum des fonds propres (principalement l'avoir des porteurs d'actions ordinaires [y compris les bénéfices non répartis], les actions privilégiées perpétuelles à dividende non cumulatif, les emprunts subordonnés, les autres instruments financiers admissibles à titre de fonds propres réglementaires et le compte de participation) conformément à la ligne directrice intitulée « Montant minimal permanent requis pour le capital et l'excédent ». Outre les exigences découlant du droit canadien, la Financière Manuvie doit aussi maintenir des montants minimums de fonds propres dans ses filiales étrangères, conformément à la méthode comptable réglementaire en vigueur dans le territoire visé. Les exigences les plus importantes concernent les fonds propres axés sur le risque des filiales d'assurances de la Financière Manuvie établies aux États-Unis. La Société maintient ses fonds propres à un niveau largement supérieur au minimum réglementaire établi dans tous les territoires étrangers où elle exerce ses activités.

Par ailleurs, il existe des restrictions supplémentaires à l'égard des distributions dans des territoires étrangers relativement aux dividendes versés aux actionnaires. Aux États-Unis, une approbation réglementaire est exigée si la distribution de dividendes aux actionnaires d'une filiale américaine à la société mère dépasse l'excédent dégagé par la filiale d'une société. Une approbation réglementaire est également requise si la distribution (jumelée à d'autres distributions au cours de l'exercice précédent) excède le montant le plus élevé entre le bénéfice net d'exploitation réglementaire de la filiale pour l'exercice précédent ou 10 % de ses excédents déterminés à la fin de l'exercice précédent. Cette détermination doit être réalisée conformément aux principes comptables réglementaires. En 2001, le montant maximal des dividendes aux actionnaires pouvant être transféré d'une filiale américaine à la société mère sans autorisation s'est élevé à 60 \$ US (92 \$ US en 2000).

f) Contrats avec participation en portefeuille

Dans certains territoires où la Société tient des comptes de participation, il existe des restrictions réglementaires à l'égard des montants de bénéfices qui peuvent être transférés aux actionnaires. Le cas échéant, ces restrictions se présentent habituellement sous forme de pourcentage fixe des participations aux titulaires de contrats. Quant aux contrats avec participation en portefeuille exploités à titre de « blocs fermés » distincts, les transferts sont assujettis aux modalités de la démutualisation de Manufacturers.

Note 14 Juste valeur des instruments financiers

Les instruments financiers peuvent être des actifs ou des passifs, au bilan ou hors bilan. Ce sont des contrats conférant à terme à une partie le droit de recevoir un actif et à l'autre partie l'obligation de livrer cet actif. La juste valeur est l'estimation la plus exacte possible, par la direction, du montant auquel un instrument pourrait être échangé dans le cadre d'une opération normale entre parties de bonne foi; elle est généralement calculée d'après les caractéristiques de l'instrument et d'après la conjoncture économique et l'environnement concurrentiel. Ces calculs sont nécessairement subjectifs, étant exposés à des incertitudes et faisant appel au jugement; ils ne tiennent pas compte des aspects fiscaux.

La juste valeur et la méthode de calcul de la juste valeur des placements, des provisions techniques, des emprunts, des emprunts subordonnés et des instruments financiers dérivés sont exposées respectivement aux notes 3, 4, 6 et 15.

La juste valeur des produits de placements à recevoir, des primes arriérées, des actifs divers, des prestations en cours de règlement, de la provision pour sinistres à payer, des sommes des titulaires de contrats en dépôt et des autres passifs est proche de leur valeur comptable, étant donné leur nature à court terme.

La juste valeur des dépôts bancaires est estimée à 775 \$ au 31 décembre 2001 (586 \$ en 2000); leur valeur comptable est de 769 \$ au 31 décembre 2001 (592 \$ en 2000). La juste valeur de ces instruments financiers est déterminée par actualisation des flux de trésorerie contractuels, aux taux d'intérêt offerts sur le marché pour des dépôts comportant des conditions similaires.

Note 15 Instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés sont des contrats financiers qui tirent leur valeur de celle d'actifs sous-jacents, de taux d'intérêt ou de taux de change. Dans le cours normal des affaires, la Société conclut ces contrats, surtout de gré à gré, à des fins de gestion de l'actif et du passif. Les instruments dérivés comme les contrats de change, les swaps de taux d'intérêt, les crédits croisés, les contrats de garantie de taux et les options sur actions servent à gérer les risques de taux d'intérêt, de change et de fluctuations de cours des actions ainsi qu'à assurer un flux constant de revenus.

Les swaps de taux d'intérêt et de devises sont des opérations prévoyant l'échange de flux de trésorerie entre la Société et un tiers. Pour les swaps de taux d'intérêt, les parties s'échangent généralement des paiements d'intérêts à taux fixe ou variable, calculés d'après un montant nominal de référence, libellé en une seule monnaie. Dans le cas des swaps de devises, les paiements d'intérêts à taux fixe et les montants nominaux de référence sont échangés dans des monnaies différentes. Le montant nominal de référence est le montant auquel est appliqué un taux ou un cours pour le calcul des échanges de flux de trésorerie. Les montants nominaux de référence ne sont pas inscrits aux bilans consolidés.

La valeur de remplacement est ce que coûterait aux actuels taux du marché le remplacement de tous les contrats dont la juste valeur est positive. Les sommes ne prennent pas en compte les contrats formels qui permettent la compensation des positions ni les garanties qui peuvent être obtenues.

L'équivalent risque de contrepartie est la somme de la valeur de remplacement et du risque de contrepartie futur éventuel. Le risque de contrepartie futur éventuel correspond à l'éventualité de changements de valeur ultérieurs; il est calculé d'après une formule prescrite par le BSIF.

Le montant pondéré selon le risque est l'équivalent risque de contrepartie, pondéré conformément aux directives du BSIF, en fonction de la solvabilité de la contrepartie.

La juste valeur, indiquée par catégorie d'instruments dérivés, est la somme des gains ou pertes nets latents, des intérêts courus à recevoir ou à payer et des primes payées ou reçues.

Ci-après l'encours des contrats de la Société :

	Durée restante (montants nominaux de référence)				Juste valeur			Équivalent de risque de contrepartie	Montant pondéré selon le risque
	Moins de un an	1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total	Positive	Négative	Nette		
Aux 31 décembre 2001									
Contrats de taux d'intérêt :									
Swaps	726 \$	1 654 \$	1 476 \$	3 856 \$	104 \$	(73)\$	31 \$	122 \$	33 \$
Contrats normalisés	322	-	-	322	-	-	-	-	-
Options vendues	-	-	34	34	-	(2)	(2)	-	-
Total partiel	1 048 \$	1 654 \$	1 510 \$	4 212 \$	104 \$	(75)\$	29 \$	122 \$	33 \$
Contrats de change :									
Swaps	222	3 036	708	3 966	48	(454)	(406)	255	76
Contrats de gré à gré	3 356	-	-	3 356	10	(53)	(43)	44	9
Contrats sur marchandises	4	-	-	4	3	-	3	3	2
Contrats sur actions	381	122	-	503	30	-	30	63	16
Total	5 011 \$	4 812 \$	2 218 \$	12 041 \$	195 \$	(582)\$	(387)\$	487 \$	136 \$
2000									
Contrats de taux d'intérêt :									
Swaps	403 \$	1 405 \$	1 564 \$	3 372 \$	34 \$	(34)\$	- \$	49 \$	17 \$
Contrats normalisés	65	-	-	65	-	-	-	-	-
Options vendues	-	-	32	32	-	-	-	-	-
Total partiel	468 \$	1 405 \$	1 596 \$	3 469 \$	34 \$	(34)\$	- \$	49 \$	17 \$
Contrats de change :									
Swaps	502	703	666	1 871	18	(97)	(79)	108	31
Contrats de gré à gré	2 930	-	-	2 930	45	(11)	34	74	20
Contrats sur actions	435	33	-	468	7	(25)	(18)	26	3
Total	4 335 \$	2 141 \$	2 262 \$	8 738 \$	104 \$	(167)\$	(63)\$	257 \$	71 \$

L'augmentation des swaps de devises s'explique principalement par l'achat d'actifs libellés en dollars américains puis échangés en yens japonais afin d'adosser les obligations transférées de Daihyaku. La

presque totalité des instruments financiers dérivés ont compensé en totalité ou en partie la variation de la juste valeur des actifs et des passifs figurant au bilan.

Note 16 Information sectorielle

La Société offre une vaste gamme de produits et de services financiers, dont des produits d'assurance-vie individuelle, d'assurance vie et maladie collective, des régimes de retraite, des rentes et des fonds communs de placement aux particuliers et aux groupes du Canada, des États-Unis et de l'Asie. La Société offre également des services de réassurance, principalement en réassurance vie, accident et maladie, des services de gestion de placements de l'actif du fonds général, des fonds distincts et des OPC de la Société et, au Canada et en Asie, des services aux clients institutionnels.

Les secteurs de la Société incluent les divisions américaine, canadienne, asiatique et de réassurance. Chaque division a une responsabilité

à l'égard des résultats et développe des produits, des services, des stratégies de distribution fondés sur son activité ainsi que les besoins de son marché.

Les conventions comptables des secteurs sont les mêmes que celles décrites à la note 1, « Nature des activités et principales conventions comptables ».

Les résultats par branche d'activité de la Société diffèrent de la répartition selon l'emplacement géographique, surtout à cause de la répartition des résultats entre les différents secteurs géographiques de la Division de réassurance.

Par secteur	Division américaine	Division canadienne	Division asiatique	Division de réassurance	Autres	Total
Exercice terminé le 31 décembre 2001						
Produits						
Primes						
Assurance-vie et assurance maladie	1 780 \$	2 278 \$	2 536 \$	791 \$	– \$	7 385 \$
Rentes et régimes de retraite	2 056	646	160	–	–	2 862
Total des primes	3 836 \$	2 924 \$	2 696 \$	791 \$	– \$	10 247 \$
Produits de placements	1 942	1 617	447	231	242	4 479
Autres produits	939	287	119	38	122	1 505
Total des produits	6 717 \$	4 828 \$	3 262 \$	1 060 \$	364 \$	16 231 \$
Intérêts débiteurs	52 \$	56 \$	52 \$	3 \$	94 \$	257 \$
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices	524 \$	417 \$	363 \$	2 \$	57 \$	1 363 \$
Impôts sur les bénéfices	(151)	(82)	(46)	46	37	(196)
Bénéfice net	373 \$	335 \$	317 \$	48 \$	94 \$	1 167 \$
Amortissement des gains réalisés et latents	179 \$	196 \$	29 \$	– \$	212 \$	616 \$
Dépôts en fonds distincts	11 790 \$	1 190 \$	1 064 \$	– \$	– \$	14 044 \$
Au 31 décembre 2001						
Provisions techniques	22 019 \$	17 567 \$	13 926 \$	1 033 \$	145 \$	54 690 \$
Fonds gérés						
Fonds général	26 731 \$	23 012 \$	19 087 \$	3 821 \$	5 962 \$	78 613 \$
Fonds distincts	47 975	9 279	1 952	–	–	59 206
OPC	–	1 313	340	–	–	1 653
Autres fonds gérés	–	–	637	–	2 073	2 710

Par emplacement géographique	États-Unis	Canada	Asie	Autres	Total
Exercice terminé le 31 décembre 2001					
Produits					
Primes					
Assurance-vie et assurance maladie	2 131 \$	2 317 \$	2 536 \$	401 \$	7 385 \$
Rentes et régimes de retraite	2 056	646	160	–	2 862
Total des primes	4 187 \$	2 963 \$	2 696 \$	401 \$	10 247 \$
Produits de placements	2 062	1 895	447	75	4 479
Autres produits	959	394	125	27	1 505
Total des produits	7 208 \$	5 252 \$	3 268 \$	503 \$	16 231 \$

Par secteur	Division américaine	Division canadienne	Division asiatique	Division réassurance	Autres	Total
Exercice terminé le 31 décembre 2000						
Produits						
Primes						
Assurance-vie et assurance maladie	1 662 \$	1 882 \$	1 740 \$	768 \$	– \$	6 052 \$
Rentes et régimes de retraite	1 686	606	171	–	–	2 463
Total des primes	3 348 \$	2 488 \$	1 911 \$	768 \$	– \$	8 515 \$
Produits de placements	1 925	1 587	353	194	291	4 350
Autres produits	885	249	80	22	51	1 287
Total des produits	6 158 \$	4 324 \$	2 344 \$	984 \$	342 \$	14 152 \$
Intérêts débiteurs	56 \$	51 \$	40 \$	2 \$	42 \$	191 \$
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices	645 \$	350 \$	206 \$	132 \$	8 \$	1 341 \$
Impôts sur les bénéfices	(168)	(75)	(13)	(24)	7	(273)
Bénéfice net	477 \$	275 \$	193 \$	108 \$	15 \$	1 068 \$
Amortissement des gains réalisés et latents	255 \$	119 \$	39 \$	6 \$	224 \$	643 \$
Dépôts en fonds distincts	12 650 \$	1 681 \$	446 \$	– \$	– \$	14 777 \$
Au 31 décembre 2000						
Provisions techniques	20 180 \$	16 130 \$	4 041 \$	819 \$	214 \$	41 384 \$
Fonds gérés						
Fonds général	25 105 \$	21 097 \$	7 223 \$	3 259 \$	3 383 \$	60 067 \$
Fonds distincts	44 370	9 394	1 144	–	–	54 908
OPC	–	1 359	204	–	–	1 563
Autres fonds gérés	–	–	748	–	6 234	6 982

Par emplacement géographique

Exercice terminé le 31 décembre 2000

	États-Unis	Canada	Asie	Autres	Total
Produits					
Primes					
Assurance-vie et assurance maladie	1 966 \$	1 934 \$	1 745 \$	407 \$	6 052 \$
Rentes et régimes de retraite	1 686	606	171	–	2 463
Total des primes	3 652 \$	2 540 \$	1 916 \$	407 \$	8 515 \$
Produits de placements	2 025	1 944	354	27	4 350
Autres produits	899	288	80	20	1 287
Total des produits	6 576 \$	4 772 \$	2 350 \$	454 \$	14 152 \$

Note 17 Divergences importantes entre les principes comptables généralement reconnus du Canada et des États-Unis

Les états financiers consolidés de la Société sont présentés conformément aux PCGR du Canada. Les PCGR du Canada diffèrent à certains égards importants des principes comptables généralement reconnus des États-Unis (« PCGR des États-Unis »). Voici un résumé des divergences importantes.

a) Rapprochement du bénéfice net et de l'avoir selon les PCGR du Canada du bénéfice net, du résultat global et de l'avoir selon les PCGR des États-Unis

Exercices terminés les 31 décembre	Bénéfice net		Avoir	
	2001	2000	2001	2000
Bénéfice net et avoir calculés selon les PCGR du Canada	1 167 \$	1 068 \$	8 293 \$	7 211 \$
Obligations	247	(252)	1 121	798
Créances hypothécaires	(5)	(7)	(132)	(123)
Actions	(668)	1 653	1 619	1 931
Immeuble	(4)	(81)	(789)	(762)
Provisions techniques	(232)	(1 017)	(5 889)	(4 974)
Frais d'acquisition différés	807	905	6 283	5 217
Produits comptabilisés d'avance	(142)	(94)	(465)	(273)
Impôts sur les bénéfices futurs	2	43	(292)	(378)
Instruments dérivés et activités de couverture	41	–	41	–
Autres éléments de rapprochement	(132)	(59)	80	95
Bénéfice net et avoir calculés selon les PCGR des États-Unis	1 081 \$	2 159 \$	9 870 \$	8 742 \$
Conversion de devises ⁽¹⁾	277	102	–	–
Effet des gains et pertes latents sur les obligations et actions disponibles pour vente :				
Obligations	679	1 334	1 970	1 291
Actions	(260)	(1 686)	716	976
Provisions techniques	30	(318)	(796)	(826)
Frais d'acquisition différés	(96)	85	(166)	(70)
Produits comptabilisés d'avance	3	11	5	2
Impôts sur les bénéfices futures sur les éléments précédents	(211)	1	(562)	(351)
Dispositions transitoires en vertu du SFAS 133 ⁽²⁾	–	–	(14)	–
Rajustements en vertu du SFAS 133 ⁽²⁾	–	–	(398)	–
Résultat global et avoir calculés selon les PCGR des États-Unis	1 503 \$	1 688 \$	10 625 \$	9 764 \$

(1) Comprend une perte de 4 \$, déduction faite des impôts, découlant des couvertures de risque de change sur un placement net dans une activité étrangère.

(2) Le *Statement of Financial Accounting Standards* n° 133, « Accounting for Derivative Instruments and Hedging Activities ».

b) Divergences entre les PCGR du Canada et les PCGR des États-Unis quant à l'évaluation et à la comptabilisation des produits

	PCGR du Canada	PCGR des États-Unis
Obligations	Les obligations sont comptabilisées au coût non amorti, diminué de la provision pour pertes spécifiques. Les provisions sont établies pour une obligation particulière lorsqu'une baisse de valeur de l'obligation est considérée comme permanente. Les gains et pertes matérialisés à la vente sont différés et portés aux résultats sur la durée restante des obligations cédées (maximum 20 ans).	Les obligations peuvent être classées comme des titres « disponibles pour vente », « détenus jusqu'à l'échéance » ou « négociables ». Toutes les obligations sont classées « disponibles pour vente » par la Société et sont comptabilisées à la juste valeur aux bilans consolidés. Une baisse de la valeur d'une obligation particulière qui est considérée comme permanente entraîne une diminution du prix de base de l'obligation et une imputation aux résultats dans la période de constatation. Les gains et pertes matérialisés à la vente sont comptabilisés immédiatement dans les résultats. Les gains et les pertes latents qui sont considérés comme permanents sont exclus des résultats et présentés, déduction faite des impôts et taxes, comme élément distinct de l'avoir.
Créances hypothécaires	Les créances hypothécaires sont comptabilisées au coût non amorti diminué des remboursements et de la provision pour pertes spécifiques. Les gains et pertes matérialisés sont différés et portés aux résultats sur la durée restante des créances ou prêts cédés (maximum 20 ans).	Les créances hypothécaires sont comptabilisées au coût non amorti diminué des remboursements et de la provision pour pertes spécifiques. Les gains et pertes matérialisés sont portés immédiatement aux résultats.
Actions	Les actions sont comptabilisées selon la moyenne mobile de la valeur marchande, la valeur comptable étant rapprochée de la valeur marchande à raison de 15 % par année. La valeur d'actions particulières est ramenée à la juste valeur si une baisse de la valeur de l'ensemble du portefeuille (déduction faite des gains réalisés et différés) est considérée comme permanente. Les gains et pertes matérialisés différés et 15 % des gains et pertes matérialisés et différés non amortis sont portés aux résultats chaque année.	Les actions peuvent être classées comme des titres « disponibles pour vente » ou « négociables ». Toutes les actions sont classées comme « disponibles pour vente » par la Société et sont comptabilisées à leur juste valeur aux bilans consolidés. Les baisses permanentes de la valeur des actions entraînent une diminution du prix de base des actions et une imputation aux résultats durant la période de comptabilisation. Les gains et pertes matérialisés sont portés immédiatement aux résultats. Les gains et pertes latents sont exclus des résultats et présentés déduction faite des impôts et taxes, comme élément distinct de l'avoir.

	PCGR du Canada	PCGR des États-Unis
Immeubles	Les immeubles sont comptabilisés à la moyenne mobile de la valeur marchande, la valeur comptable étant rapprochée de la valeur marchande à raison de 10 % par année. Des immeubles particuliers sont ramenés à la valeur marchande si une baisse de la valeur de l'ensemble du portefeuille immobilier (déduction faite des gains réalisés et différés) est considérée comme permanente. Les gains et pertes réalisés et différés et 10 % des gains et pertes matérialisés non amortis et sont portés aux résultats chaque année.	Les actions peuvent être classées comme des titres « disponibles pour vente » ou « négociables ». Toutes les actions sont classées comme « disponibles pour vente » par la Société et sont comptabilisées à leur juste valeur aux bilans consolidés. Les baisses permanentes de la valeur des actions entraînent une diminution du prix de base des actions et une imputation aux résultats durant la période de comptabilisation. Les gains et pertes matérialisés sont portés immédiatement aux résultats. Les gains et pertes latents sont exclus des résultats et présentés déduction faite des impôts et taxes, comme élément distinct de l'avoir.
Provisions techniques	Les provisions techniques pour tous les types de contrats sont calculées selon la méthode canadienne axée sur le bilan et correspondent au montant qui, ajouté aux estimations de primes futures et de produits nets de placements futurs, couvre les prévisions de prestations, de participations aux excédents, d'impôts et taxes (autres que les impôts sur les bénéfices) et de charges liées aux contrats en vigueur. Les provisions techniques comprennent les provisions résultant des hypothèses les plus probables et des provisions pour résultats défavorables. Les provisions résultant des hypothèses les plus probables sont faites pour la durée des contrats et portent sur diverses variables : tendances de mortalité et de morbidité, rendements des placements, taux de résiliation des contrats, participations aux excédents versés, charges d'exploitation, impôts et taxes. L'actuaire désigné est tenu d'assortir chaque hypothèse sur cette provision d'une marge d'erreur, pour en constater le caractère aléatoire, prévoir le risque de détérioration des résultats techniques et s'assurer que les provisions sont suffisantes pour honorer les engagements futurs. Ces marges entraînent le calcul de provisions pour résultats défavorables, qui aura pour effet d'accroître les provisions techniques et de réduire le bénéfice qui serait comptabilisé autrement lorsque les produits sont vendus. Les hypothèses sont mises à jour régulièrement et les effets de tout changement dans les hypothèses sont constatés immédiatement dans les résultats. Les provisions pour résultats défavorables sont constatées dans les résultats sur la durée du contrat à mesure que se résorbe le risque d'écart par rapport aux estimations.	Il existe trois normes principales d'évaluation des provisions techniques : Le <i>Statement of Financial Accounting Standards</i> n° 60, « Accounting and Reporting by Insurance Enterprises » (« SFAS 60 »), s'applique aux contrats d'assurance sans participation, y compris l'assurance-vie entière et temporaire, les rentes versées, l'assurance invalidité et certains contrats de réassurance. Les provisions techniques sont calculées selon la méthode de la prime nivelée pure et représentent la valeur actualisée des prestations futures à verser aux titulaires de contrats ou en leur nom, et les charges y afférentes, moins la valeur actualisée des primes nettes futures. Les hypothèses incluent les rendements des placements prévus, la mortalité, la morbidité, les résiliations et les charges de maintenance. Une provision pour résultats défavorables est également incluse. Les hypothèses sont fondées sur les hypothèses les plus probables quant aux statistiques à long terme au moment de l'émission du contrat. Les hypothèses ne sont pas modifiées pour toutes les évaluations futures, à moins que le bénéfice futur ne permette plus de récupérer les frais d'acquisition différés (« FAD ») existants, auquel cas les FAD sont réduits ou radiés et, dans la mesure où cela est nécessaire, les provisions techniques sont accrues. Les provisions techniques peuvent ne pas être réduites par la suite si les circonstances occasionnant le raffermissement ont changé. Le <i>Statement of Financial Accounting Standards</i> n° 97, « Accounting and Reporting by Insurance Enterprises for Certain Long-Duration Contracts and for Realized Gains and Losses from the Sale of Investments » (« SFAS 97 »), s'applique aux contrats de type vie universelle et aux contrats de placements. Les provisions techniques pour ces contrats correspondent à la valeur des comptes des titulaires de contrats. Il n'y a aucune provision pour résultats défavorables. S'il est déterminé que le bénéfice futur pour les contrats de type vie universelle n'est plus suffisant pour récupérer les FAD existants, les FAD sont réduits ou radiés et, dans la mesure où cela est nécessaire, les provisions techniques sont accrues. Les provisions techniques peuvent ne pas être réduites par la suite si les circonstances occasionnant le raffermissement ont changé. Le <i>Statement of Financial Accounting Standards</i> n° 120, « Accounting and Reporting by Mutual Life Enterprises and by Insurance Enterprises for Certain Long-Duration Participating Contracts » (« SFAS 120 »), s'applique aux contrats d'assurance avec participation. Les provisions techniques pour ces contrats sont calculées suivant la méthode de la prime nivelée pure avec des hypothèses sur la mortalité et les intérêts conformes aux hypothèses de non-déchéance. Il n'y a pas de provision pour résultats défavorables. Les hypothèses ne sont pas modifiées, à moins que le bénéfice futur ne permette plus de récupérer les FAD existants, auquel cas les FAD sont réduits ou radiés et, dans la mesure où cela est nécessaire, les provisions techniques sont accrues. Les provisions peuvent ne pas être réduites par la suite si les circonstances occasionnant le raffermissement ont changé. En outre, conformément au <i>Emerging Issues Task Force Topic</i> n° D-41 (« EITF D-41 »), les PCGR des États-Unis exigent que les provisions techniques soient rajustées afin de refléter les changements qui auraient été nécessaires si les gains et pertes latents non prévus sur les obligations et les actions avaient été matérialisés. Ce rajustement apporté aux provisions techniques est comptabilisé directement dans l'avoir et n'est pas inclus dans les résultats.
Frais d'acquisition différés	Tous les frais d'acquisition de contrats sont passés en charges au fur et à mesure qu'ils sont engagés. Le calcul des provisions techniques en tient compte.	Les frais d'acquisition qui varient avec la production de nouvelles affaires et en découlent sont différés et enregistrés comme un actif. Cet actif de FAD est amorti par imputation aux résultats proportionnellement à différentes mesures, suivant le type de contrat. Les frais d'acquisition différés visés par les dispositions du SFAS 60 sont amortis et imputés aux résultats au prorata des primes comptabilisées. Pour les contrats à prime temporaire sans participation, y compris les rentes non classées comme des contrats de placements, les FAD sont amortis proportionnellement au montant des paiements de prestations futures prévus pour les rentes et proportionnellement à la valeur nominale pour les contrats d'assurance. Les FAD associés aux contrats de type vie universelle, aux contrats de placements et aux contrats d'assurance avec participation sont amortis et imputés aux résultats proportionnellement aux marges de profit brut estimatives qui devraient être réalisées sur la durée des contrats. Selon les SFAS 97 et 120, les hypothèses utilisées pour estimer les marges brutes futures changent au fur et à mesure que les résultats sont réalisés. En outre, l'EITF D-41 exige que les FAD liés aux contrats visés par les SFAS 97 et 120 soient rajustés afin de refléter les modifications qui auraient été nécessaires si les gains et pertes latents sur les obligations et actions disponibles pour vente s'étaient matérialisés. Ce rajustement apporté aux FAD est comptabilisé directement dans l'avoir et n'est pas inclus dans les résultats.
Produits comptabilisés d'avance	Toutes les primes sont comptabilisées comme des produits. Les coûts anticipés des services futurs sont inclus dans les provisions techniques.	En vertu du SFAS 97, les frais imputés aux titulaires de contrats relativement aux services qui doivent être fournis dans les exercices futurs sont comptabilisés comme des produits comptabilisés d'avance. Les produits comptabilisés d'avance sont amortis par imputation aux résultats de la même manière que les FAD.

	PCGR du Canada	PCGR des États-Unis
Instruments dérivés	Les instruments dérivés qui ont un objectif de couverture sont efficaces à ce titre, étant donné le degré élevé de corrélation entre les variations de la valeur marchande de l'instrument dérivé et de l'élément couvert sous-jacent, à l'origine et pendant la durée de la couverture. Les gains et pertes réalisés et latents sur les instruments dérivés qui ont un objectif de couverture et qui sont efficaces à ce titre sont comptabilisés suivant la même méthode que les actifs et passifs sous-jacents. Les gains et pertes réalisés et latents sur les instruments dérivés ne remplissant plus leur objectif de couverture sont portés aux résultats à partir de la date à laquelle ils ne sont plus jugés être des couvertures.	Tous les instruments dérivés sont inscrits à leur juste valeur aux bilans consolidés et les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans les résultats ou dans l'avoir selon la nature de la couverture. Les variations de la juste valeur d'instruments dérivés qui n'ont pas un objectif de couverture seront inscrites aux résultats de l'exercice en cours. Des directives spécifiques sont énoncées à l'égard des types de couverture, de l'évaluation de leur inefficacité et des stratégies de couverture.

c) Divergences entre les PCGR du Canada et les PCGR des États-Unis quant à la présentation

	PCGR du Canada	PCGR des États-Unis
Primes	Toutes les primes sont présentées comme des produits lorsqu'elles sont exigibles. Une augmentation des provisions techniques de nature en partie compensatoire pour les contrats y afférents est comptabilisée dans les résultats consolidés.	Selon les SFAS 60 et 120, les primes brutes sont présentées comme des produits lorsqu'elles sont exigibles. Une augmentation des provisions techniques de nature en partie compensatoire pour les contrats y afférents est comptabilisée dans les résultats consolidés. Les primes recouvrées sur les contrats visés par le SFAS 97 ne sont pas présentées comme des produits dans les résultats consolidés, mais comme des dépôts aux soldes des comptes des titulaires de contrats. Les frais imputés aux soldes des comptes des titulaires de contrats relativement aux charges relatives à la mortalité, à l'administration des contrats et au rachat sont comptabilisés comme des produits.
Prestations de décès, valeurs à l'échéance et valeurs de rachat	Les prestations de décès, valeurs à l'échéance et valeurs de rachat sont toutes présentées dans les résultats consolidés, lorsqu'elles sont engagées. De plus, dans la mesure où ces montants ont été prévus auparavant dans les provisions techniques, une libération correspondante des provisions techniques est comptabilisée dans les résultats consolidés.	Pour les contrats visés par les SFAS 60 et 120, toutes les prestations de décès, valeurs à l'échéance et valeurs de rachat sont présentées dans les résultats consolidés lorsqu'elles sont engagées. De plus, dans la mesure où ces montants ont été prévus auparavant dans les provisions techniques, une libération correspondante des provisions techniques est comptabilisée dans les résultats consolidés. Pour les contrats de type vie universelle et les contrats de placement comptabilisés selon le SFAS 97, les prestations engagées au cours de la période en sus des soldes des comptes des titulaires de contrats correspondants sont comptabilisées dans les résultats consolidés.
Variation des provisions techniques	Les intérêts crédités aux soldes des comptes des titulaires de contrats sont inclus dans la variation des provisions techniques, dans les résultats consolidés.	Les intérêts exigés à l'égard des contrats en vertu du SFAS 97 sont inclus dans les provisions techniques des bilans consolidés, et ils sont classés à titre de frais généraux dans les résultats consolidés.
Actif et passif des fonds distincts	Les placements détenus dans les fonds distincts sont comptabilisés à la valeur marchande. Les fonds distincts sont gérés séparément de ceux du fonds général de la Société et sont donc présentés dans un tableau distinct et non aux bilans consolidés ou aux résultats consolidés du fonds général.	L'actif et le passif sont appelés comptes distincts et sont présentés dans les lignes de résumé aux bilans consolidés. L'actif et le passif sont respectivement comptabilisés à la valeur marchande et à la valeur contractuelle.
Flux de trésorerie consolidés	Les flux de trésorerie des contrats de placements, y compris les rentes différées et les régimes de retraite collectifs, sont présentés comme une activité d'exploitation dans les flux de trésorerie consolidés.	Les flux de trésorerie des contrats de placements comptabilisés en vertu du SFAS 97 sont présentés comme une activité de financement dans les flux de trésorerie consolidés.
Réassurance	Les montants récupérables en réassurance relatifs aux risques d'assurance-vie cédés et aux risques de rentes cédés sont comptabilisés comme une compensation des provisions techniques.	Lorsque le risque est transféré, les provisions techniques pour assurance-vie sont présentées comme une provision brute, la partie réassurée étant incluse dans le montant récupérable de la réassurance. Les provisions techniques relativement aux rentes sont aussi présentées comme une provision brute, les parties réassurées étant comptabilisées comme des dépôts auprès de réassureurs.
Avoir	Les actions émises aux titulaires de contrats sont comptabilisées à la valeur nominale, et les actions émises dans le cadre d'un placement d'actions nouvelles sont comptabilisées d'après le produit reçu, déduction faite des frais d'émission, dans les bilans consolidés.	Les excédents sont reclassés au capital social, déduction faite des frais d'émission. Les actions émises dans le cadre d'un placement d'actions nouvelles sont comptabilisées selon le produit reçu, déduction faite des frais d'émission.

d) Bilans consolidés condensés, éléments applicables

Les divergences importantes entre les PCGR du Canada et des États-Unis quant à l'évaluation, la comptabilisation des produits et la présentation décrites aux notes 17 b) et 17 c) auraient une incidence sur les bilans consolidés comme le démontre le tableau ci-après :

Aux 31 décembre	2001		2000	
	PCGR du Canada	PCGR des États-Unis	PCGR du Canada	PCGR des États-Unis
Actif				
Obligations	46 070 \$	48 040 \$	33 270 \$	34 561 \$
Créances hypothécaires	7 902	7 732	7 174	7 009
Actions	6 964	6 657	4 621	4 997
Immeubles	3 484	2 589	3 262	2 450
Autres placements	693	619	884	923
Frais d'acquisition différés	–	6 117	–	5 147
Impôts sur les bénéfices futurs	517	–	515	–
Dépôts et montants récupérables en réassurance	–	2 160	–	1 467
Actifs divers	1 821	2 119	1 621	1 664
Passif et avoir				
Provisions techniques	54 690 \$	63 110 \$	41 384 \$	48 279 \$
Autres prestations liées aux contrats	5 113	5 553	3 171	3 543
Impôts sur les bénéfices futurs	–	337	–	214
Gains nets réalisés et différés	3 583	–	3 434	–
Autres passifs	1 839	2 457	1 798	2 164
Part des actionnaires sans contrôle dans des filiales	64	80	299	205
Actions ordinaires et bénéfices non répartis	8 293	9 870	7 211	8 742
Incidence cumulative du résultat global sur l'avoir	–	755	–	1 022

e) États consolidés condensés des résultats d'exploitation, éléments applicables

Les divergences importantes entre les PCGR du Canada et des États-Unis quant à l'évaluation, la comptabilisation des produits et la présentation décrites aux notes 17 b) et 17 c) auraient une incidence sur les résultats consolidés comme suit :

Exercices terminés les 31 décembre	2001		2000	
	PCGR du Canada	PCGR des États-Unis	PCGR du Canada	PCGR des États-Unis
Produits				
Primes	10 247 \$	6 086 \$	8 515 \$	4 934
Honoraires	–	1 519	–	1 534
Produits de placements	4 479	3 964	4 350	3 681
Gains de placements réalisés	–	132	–	1 911
Autres produits	1 505	583	1 287	131
Prestations et charges				
Prestations échues	11 034 \$	6 658 \$	8 513 \$	4 933
Variation des provisions techniques	(208)	(40)	822	1 425
Charges	3 977	4 185	3 413	3 382
Impôts sur les bénéfices	(196)\$	(194)\$	(273)\$	(229)
Bénéfice net	1 167 \$	1 081 \$	1 068 \$	2 159
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en millions)		482		483
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires diluées en circulation (en millions)		486		484
Résultat de base par action		2,24		4,47
Résultat dilué par action		2,22		4,46

f) Information additionnelle à présenter selon les PCGR des États-Unis

(i) Frais d'acquisition différés

La variation des frais d'acquisition différés se présente comme suit :

Exercices terminés les 31 décembre	2001	2000
Solde au 1 ^{er} janvier	5 147 \$	4 066
Structure du capital	1 433	1 443
Amortissement	(626)	(538)
Effet des gains et pertes nets latents sur obligations et actions	(96)	85
Redressement de change	259	91
Solde au 31 décembre	6 117 \$	5 147 \$

(ii) Gains (pertes) latents sur obligation et actions

Les gains (pertes) nets latents sur obligations et actions inclus dans l'avoir se présentent comme suit :

Aux 31 décembre	2001	2000
Gains bruts latents	3 319 \$	3 089 \$
Pertes brutes latentes	(1 045)	(822)
Effet sur un actif entraînant des frais d'acquisition différés	(166)	(70)
Effet sur un passif entraînant un produit comptabilisé d'avance	5	2
Effet sur les provisions techniques	(796)	(826)
Effet sur les impôts sur les bénéfices futurs	(562)	(351)
Total	755 \$	1 022 \$

(iii) Juste valeur des provisions techniques des contrats de placements

La juste valeur des provisions techniques des contrats de placements au 31 décembre 2001 était évaluée à 16 678 \$ (9 324 \$ en 2000).

(iv) Rémunération à base d'actions

La Société utilise la méthode de la valeur intrinsèque de comptabilisation de la rémunération à base d'actions.

La juste valeur moyenne pondérée de chaque option octroyée pendant l'exercice a été estimée à 14,12 \$ (10,41 \$ en 2000) au moyen du modèle d'établissement du prix des options de Black et Scholes. Le modèle d'établissement du prix a recours à des hypothèses de moyenne pondérée et inclut des taux d'intérêt sans risque de 5,3 % (5,8 % en 2000), des taux de rendement des actions de 1,2 % (1,5 % en 2000), un taux de volatilité prévu de 25 % (24 % en 2000) et une durée attendue de 7 ans (7 ans en 2000).

La juste valeur des unités d'actions à dividende différé est mesurée selon leur valeur intrinsèque à la date de l'octroi et est constatée sur la période d'acquisition.

Si la méthode de la juste valeur avait été utilisée pour toutes les primes octroyées, le bénéfice net de l'exercice terminé le 31 décembre 2001 aurait été diminué de 23 \$ (12 \$ en 2000), et les résultats de base et dilué par action auraient été réduits de 0,05 \$ (0,02 \$ en 2000).

(v) Instruments dérivés et activités de couverture

La Société a adopté le SFAS 133, « Accounting for Derivative Instruments and Hedging Activities », comme modifié par le SFAS 138, en date du 1^{er} janvier 2001, et a inscrit un gain de rajustement transitoire cumulé après impôts de 21 \$ dans les résultats consolidés, et une réduction de 14 \$ dans les autres éléments du résultat global lié aux instruments dérivés.

Pour les couvertures de la juste valeur, la Société couvre les variations de la juste valeur des actifs, des passifs ou des engagements fermes au moyen des variations de la juste valeur des instruments dérivés inscrits aux résultats. Pour les couvertures des flux de trésorerie, la Société couvre la variabilité des flux de trésorerie liés aux actifs, aux passifs ou aux opérations prévues à taux variable. La partie efficace des variations de la juste valeur des instruments dérivés est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global et reclassée dans les résultats durant les exercices au cours desquels l'opération couverte influe sur les résultats. La Société estime que les pertes nettes différées de 53 \$ inscrites dans les autres éléments du résultat global, au 31 décembre 2001, seront reclassées dans les résultats au cours des 12 prochains mois. Les couvertures de flux de trésorerie comprennent des couvertures de certaines opérations prévues, jusqu'à concurrence de 40 ans. Pour la couverture d'un placement net dans une activité étrangère, la Société couvre le risque de change du placement net dans une filiale étrangère et inscrit les variations de la juste valeur de l'instrument dérivé dans le compte de conversion cumulé.

g) Nouvelles normes comptables

Le *U.S. Financial Accounting Standards Board* (« FASB ») a publié le SFAS 141, « Business Combinations » et le SFAS 142, « Goodwill and Other Intangible Assets ». La Société adoptera les recommandations de ces deux nouvelles normes à son exercice commençant le 1^{er} janvier 2002. Le SFAS 141 exige la comptabilisation de tous les regroupements d'entreprises selon la méthode de l'acquisition et prévoit des critères spécifiques pour la comptabilisation distincte des actifs incorporels et des écarts d'acquisition. Le SFAS 142, prévoit le remplacement de l'amortissement des écarts d'acquisition et des actifs incorporels à durée de vie indéfinie par un test de dépréciation annuel, ou plus fréquemment si des indicateurs de dépréciation se présentent. Ces nouvelles normes américaines sont conformes aux récentes recommandations publiées en vertu des PCGR du Canada et n'auront par conséquent aucune incidence sur le rapprochement des états financiers de la Société, selon les PCGR du Canada et selon les PCGR des États-Unis. La Société évalue présentement ces nouvelles normes afin de déterminer si elle possède des actifs incorporels à durée de vie indéfinie et prévoit effectuer le test de dépréciation transitoire requis d'ici le 30 juin 2002 sur les écarts d'acquisition en cours au 1^{er} janvier 2002.

Note 18 Chiffres correspondants

Certains chiffres correspondants ont été reclassés, compte tenu de la présentation adoptée pour l'exercice écoulé.

Tableaux complémentaires

Tableau 1 Indicateurs clés du rendement

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2001	2000	1999	1998	1997	1996	1995	1994	1993	1992	1991
Bénéfice net	1 167	1 068	866	710	743	503	481	281	187	85	201
Bénéfice d'exploitation net	1 167	1 068	866	710	624	503	372	281	187	85	201
Bénéfice net rajusté des actionnaires	1 159	1 075	874	710	743	503	481	281	187	85	201
Fonds propres ⁽¹⁾	11 513	8 555	7 771	7 415	6 377	4 859	3 826	3 052	2 771	2 584	2 162
Rendement d'exploitation des capitaux propres (%) ⁽²⁾	15,1 %	16,1 %	14,0 %	12,9 %	13,6 %	12,4 %	11,4 %	9,6 %	7,0 %	3,3 %	9,7 %
Fonds propres ⁽¹⁾ en pourcentage du passif	17,2 %	16,7 %	16,1 %	16,2 %	14,4 %	11,5 %	10,6 %	8,2 %	7,8 %	8,0 %	7,6 %

(1) Les fonds propres représentent le total de l'avoir (auparavant constatés à titre d'excédents), les emprunts subordonnés, les participations sans contrôle dans Fiducie de capital Financière Manuvie et les titres privilégiés de fiducie émis par des filiales.

(2) Auparavant constaté à titre de rendement d'exploitation des excédents.

Tableau 2 Bilans consolidés condensés

Aux 31 décembre (en millions de dollars canadiens)	2001	2000	1999	1998	1997	1996	1995	1994	1993	1992	1991
Actif											
Obligations	46 070	33 270	30 853	30 691	28 662	25 627	21 259	18 452	16 763	14 805	12 382
Créances hypothécaires	7 902	7 174	6 867	7 702	7 809	8 106	6 917	8 555	9 368	9 565	9 052
Actions	6 964	4 621	4 832	4 042	3 529	2 796	2 592	2 954	2 684	2 260	2 249
Immeubles	3 484	3 262	3 179	2 992	2 806	3 044	2 888	3 350	3 395	3 275	2 873
Avances sur contrats	4 644	3 616	3 207	3 137	2 663	2 354	1 973	1 856	1 651	1 425	1 187
Encaisse et placements à court terme	4 995	3 783	3 047	1 329	1 842	2 600	1 792	2 683	2 447	1 554	1 724
Autres placements	693	884	1 180	499	479	292	173	209	368	557	571
Total des placements	74 752	56 610	53 165	50 392	47 790	44 819	37 594	38 059	36 676	33 441	30 038
Autres actifs	3 861	3 457	3 543	2 710	2 733	2 424	2 268	2 168	1 818	1 459	711
Total de l'actif	78 613	60 067	56 708	53 102	50 523	47 243	39 862	40 227	38 494	34 900	30 749
Passif											
Provisions techniques	54 690	41 384	39 748	38 738	37 227	36 248	31 257	31 296	29 028	26 666	23 219
Autres passifs	12 346	9 829	8 439	6 873	6 865	6 088	4 759	5 863	6 678	5 635	5 351
Emprunts subordonnés	1 418	588	582	627	581	566	341	-	-	-	-
Part des actionnaires sans contrôle dans des filiales	1 064	299	750	76	54	48	20	16	17	15	17
Titres privilégiés de fiducie émis par des filiales	802	756	735	783	728	-	-	-	-	-	-
Total de l'avoir⁽¹⁾	8 293	7 211	6 454	6 005	5 068	4 293	3 485	3 052	2 771	2 584	2 162
Total du passif et de l'avoir	78 613	60 067	56 708	53 102	50 523	47 243	39 862	40 227	38 494	34 900	30 749

(1) Auparavant constaté à titre d'excédents

Tableau 3 Avoir consolidé condensé⁽¹⁾

Exercices terminés les 31 décembre (en millions de dollars canadiens)	2001	2000	1999	1998	1997	1996	1995	1994	1993	1992	1991
Solde au 1 ^{er} janvier	7 211	6 454	6 005	5 068	4 293	3 485	3 052	2 771	2 584	2 162	2 174
Bénéfice net de l'exercice	1 167	1 068	866	710	743	503	481	281	187	85	201
Dividendes	(231)	(193)	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Rajustement de l'avoir ⁽¹⁾	-	-	-	-	(48)	321	-	-	-	337	(213)
Frais de conversion	-	-	(31)	-	-	-	-	-	-	-	-
Remise en espèces aux titulaires de contrats	-	-	(694)	-	-	-	-	-	-	-	-
Émission d'actions ordinaires	2	-	694	-	-	-	-	-	-	-	-
Frais liés au premier appel public à l'épargne	-	-	(58)	-	-	-	-	-	-	-	-
Achat et annulation d'actions ordinaires	-	(206)	(128)	-	-	-	-	-	-	-	-
Frais d'émission	(12)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Variation du compte de conversion	156	88	(200)	227	80	(16)	(48)	-	-	-	-
Solde au 31 décembre	8 293	7 211	6 454	6 005	5 068	4 293	3 485	3 052	2 771	2 584	2 162

(1) Auparavant constaté à titre d'excédents

Tableau 4 Résultats consolidés condensés

Exercices terminés les 31 décembre (en millions de dollars canadiens)	2001	2000	1999	1998	1997	1996	1995	1994	1993	1992	1991
Encaissements											
Primes	10 247	8 515	8 672	5 696	5 622	5 694	5 193	4 988	4 456	4 104	4 000
Produits de placements	4 479	4 350	4 369	4 123	4 010	3 734	3 231	2 882	2 853	2 744	2 635
Autres produits	1 505	1 287	1 015	792	574	447	212	218	151	102	106
Total des encaissements	16 231	14 152	14 056	10 611	10 206	9 875	8 636	8 088	7 460	6 950	6 741
Prestations et charges											
Prestations échues	10 134	7 654	6 608	6 385	6 508	5 883	5 132	4 678	3 764	3 239	2 722
Participations aux excédents et remboursements liés aux résultats techniques	900	859	738	604	508	471	356	312	267	247	212
Dotation aux provisions techniques	(208)	822	2 628	252	169	873	1 089	1 214	1 788	2 004	2 378
Frais généraux et commissions	3 611	3 277	2 703	2 118	1 868	1 693	1 220	1 204	1 058	996	910
Intérêts	257	191	179	158	156	161	203	243	281	297	223
Taxes sur primes	105	96	84	74	83	72	64	57	50	52	38
Part des actionnaires sans contrôle dans des filiales	4	(151)	(114)	7	11	6	2	1	2	(3)	–
Titres privilégiés de fiducie émis par des filiales	65	63	62	62	54	–	–	–	–	–	–
Total des prestations et charges	14 868	12 811	12 888	9 660	9 357	9 159	8 066	7 709	7 210	6 832	6 483
Bénéfice avant dividendes sur actions privilégiées, éléments inhabituels et impôts sur les bénéfices	1 363	1 341	1 168	951	849	716	570	379	250	118	258
Dividendes sur actions privilégiées	–	–	–	–	–	–	–	–	–	(16)	(16)
Éléments inhabituels	–	–	–	–	176	–	126	–	–	–	–
Impôts sur les bénéfices	(196)	(273)	(302)	(241)	(282)	(213)	(215)	(98)	(63)	(17)	(41)
Bénéfice net	1 167	1 068	866	710	743	503	481	281	187	85	201
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux :											
Titulaires de contrats avec participation (après la démutualisation)	8	(7)	(8)	–	–	–	–	–	–	–	–
Bénéfice net attribuable aux :											
Actionnaires (après la démutualisation)	1 159	1 075	267	–	–	–	–	–	–	–	–
Activités à titre de société mutuelle (avant la démutualisation)	–	–	607	710	743	503	481	281	187	85	201
Bénéfice net rajusté des actionnaires	1 159	1 075	874	710	743	503	481	281	187	85	201
Bénéfice net	1 167	1 068	866	710	743	503	481	281	187	85	201

Tableau 5 Fonds gérés

Aux 31 décembre (en millions de dollars canadiens)	2001	2000	1999	1998	1997	1996	1995	1994	1993	1992	1991
Fonds gérés, par catégorie											
Fonds général	78 613	60 067	56 708	53 102	50 523	47 243	39 862	40 227	38 494	34 900	30 749
Fonds distincts	59 206	54 908	49 055	38 200	27 018	18 553	5 532	5 445	4 012	2 734	2 270
OPC	1 653	1 563	1 641	1 708	2 125	2 782	934	746	563	441	477
Fonds titrisés	–	–	–	–	–	–	–	4 622	4 477	3 696	2 435
Autres fonds gérés ⁽¹⁾	2 710	6 982	4 732	3 680	2 652	2 944	330	279	–	–	–
Total	142 182	123 520	112 136	96 690	82 318	71 522	46 658	51 319	47 546	41 771	35 931

(1) Les autres fonds gérés incluent des fonds gérés pour compte de tiers par Seamark Asset Management Ltd. de 4 288 \$, 3 074 \$, 2 314 \$, 1 797 \$ et 931 \$ aux 31 décembre 2000, 1999, 1998, 1997 et 1996 respectivement. Une portion du bloc de contrôle que détenait la Compagnie dans Seamark Asset Management Ltd. a été cédée en juillet 2001. À ce moment, la Compagnie a cessé d'inclure Seamark dans son bilan et ses résultats consolidés et a commencé à comptabiliser ce placement selon la valeur de consolidation.

Tableau 6 Primes et dépôts par branche d'activité et par territoire

Exercices terminés les 31 décembre (en millions de dollars canadiens)	2001	2000	1999	1998	1997	1996	1995	1994	1993	1992	1991
Primes affectées au fonds général, par branche d'activité											
Assurance-vie et assurance-maladie	6 594	5 284	5 552	3 953	3 758	3 743	3 089	2 836	2 541	2 295	2 050
Rentes et régimes de retraite	2 862	2 463	2 304	994	1 067	1 298	1 535	1 598	1 417	1 408	1 619
Réassurance	791	768	816	749	797	653	569	554	498	401	331
Total	10 247	8 515	8 672	5 696	5 622	5 694	5 193	4 988	4 456	4 104	4 000
Primes affectées au fonds général, par territoire											
États-Unis	4 187	3 652	3 498	2 276	2 202	2 181	2 152	2 241	2 373	2 161	2 190
Canada	2 963	2 540	3 347	2 292	2 294	2 549	2 142	1 963	1 548	1 459	1 418
Affaires internationales	3 097	2 323	1 825	1 120	1 121	964	806	685	438	367	280
Activités cédées	–	–	2	8	5	–	93	99	97	117	112
Total	10 247	8 515	8 672	5 696	5 622	5 694	5 193	4 988	4 456	4 104	4 000
Dépôts en fonds distincts, par territoire											
États-Unis	11 790	12 650	9 031	6 837	5 376	3 365	931	670	385	214	126
Canada	1 190	1 681	1 347	1 730	1 418	757	323	671	488	204	118
Affaires internationales	1 064	446	331	279	232	169	113	78	57	37	32
Activités cédées	–	–	–	–	–	–	37	171	162	161	168
Total	14 044	14 777	10 709	8 846	7 026	4 291	1 404	1 590	1 092	616	444

Tableau 7 Information trimestrielle – Résultats condensés

Trimestres terminés les (en millions de dollars canadiens)	2001				2000			
	31-12	30-9	30-6	31-3	31-12	30-9	30-6	31-3
Encaissements								
Primes	2 802	2 771	2 558	2 116	2 114	1 981	2 141	2 279
Produits de placements	1 289	1 023	1 166	1 001	1 056	1 120	1 098	1 076
Autres produits	401	401	357	346	338	337	321	291
Total des encaissements	4 492	4 195	4 081	3 463	3 508	3 438	3 560	3 646
Prestations et charges								
Prestations échues	2 676	2 981	2 549	1 928	1 734	1 931	1 875	2 114
Participation aux excédents et remboursements liés aux résultats techniques	239	253	215	193	254	200	222	183
Dotation aux provisions techniques	37	(237)	(69)	61	177	134	293	218
Frais généraux et commissions	989	872	895	855	935	793	812	737
Intérêts	68	66	57	66	55	48	48	40
Taxes sur primes	28	25	28	24	25	24	24	23
Part des actionnaires sans contrôle dans des filiales	7	–	2	(5)	(70)	(42)	(54)	15
Titres privilégiés de fiducie émis par des filiales	16	17	16	16	16	16	15	16
Total des prestations et charges	4 060	3 977	3 693	3 138	3 126	3 104	3 235	3 346
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices	432	218	388	325	382	334	325	300
Impôts sur les bénéfices	(96)	31	(80)	(51)	(96)	(19)	(83)	(75)
Bénéfice net	336	249	308	274	286	315	242	225
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux titulaires de contrats avec participation	–	1	3	4	–	–	(5)	(2)
Bénéfice net attribuable aux actionnaires	336	248	305	270	286	315	247	227
Bénéfice net	336	249	308	274	286	315	242	225
Rendement des capitaux propres (annualisé)	16,4 %	12,6 %	16,2 %	15,0 %	16,1 %	18,5 %	15,3 %	14,3 %
Fonds propres en pourcentage du passif	17,2 %	15,1 %	14,9 %	18,3 %	16,7 %	16,4 %	15,8 %	15,9 %

Liste des filiales

(en millions de dollars canadiens, au 31 décembre 2001)	Participation %	Part du capital	Adresse	Description
SOCIÉTÉ FINANCIÈRE MANUVIE				
La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers	100	577 \$	Toronto, Canada	Société d'assurance-vie à actions cotées en bourse
The Manufacturers Investment Corporation	100	4 665	Bloomfield Hills, Michigan, É.-U.	Société de portefeuille
Manulife Reinsurance Corporation (U.S.A.) ⁽¹⁾	100			Réassurance-vie et réassurance financière
The Manufacturers Life Insurance Company (U.S.A.)	100			Produits d'assurance-vie et de retraite classiques
The Manufacturers Life Insurance Company of America ⁽¹⁾	100			Produits d'assurance-vie variables
Manulife-Wood Logan Holding Co., Inc. ⁽¹⁾	100			Société de portefeuille
Manulife Wood Logan, Inc. ⁽¹⁾	100			Souscription et distribution de produits de rente et d'assurance-vie variables
The Manufacturers Life Insurance Company of North America ⁽¹⁾	100			Rentes à capital variable
The Manufacturers Life Insurance Company of New York	100			Régimes de retraite, rentes individuelles et assurance-vie dans l'État de New York
Manufacturers Securities Services, LLC	100			Conseiller en placements
Manulife Reinsurance Limited	100			Réassurance financière
MIL Holdings (Bermuda) Limited	100	654	Hamilton, Bermudes	Société de portefeuille
ManuLife (International) Reinsurance Limited	100			Société de portefeuille
Manufacturers P&C Limited	100			Réassurance IARD et réassurance financière
Manulife International Holdings Limited	100	698	Hamilton, Bermudes	Société de portefeuille
Manulife (International) Limited	100			Société d'assurance-vie de Hong Kong
Manulife-Sinochem Life Insurance Co. Ltd.	51			Société d'assurance-vie de Chine
Manulife Funds Direct (Barbados) Limited	100			Société de portefeuille
Manulife Funds Direct (Hong Kong) Limited	100			Fonds communs de placement, gestion de portefeuille et services-conseils
Banque Manuvie du Canada	100	49	Waterloo, Canada	Produits bancaires intégrés et services habituellement non offerts par une compagnie d'assurance
FNA Financial Inc.	100	22	Toronto, Canada	Société de portefeuille
Elliott & Page Limited	100			Conseiller en placements, gestionnaire de portefeuille et de fonds communs et courtier en épargne collective
La Nord-américaine, première compagnie d'assurance	100	42	Toronto, Canada	Société canadienne d'assurances IARD
NAL Resources Management Limited	100	5	Calgary, Canada	Société de gestion de propriétés pétrolières et gazières
3550435 Canada Inc.	100	159	Waterloo, Canada	Société de portefeuille
Compagnie d'assurance MFC limitée	100			Société canadienne d'assurance-vie
Placements Manuvie Internationale Ltée	100	0	Waterloo, Canada	Courtier en épargne collective de la Division canadienne
Manulife International Capital Corporation Limited	100	32	Toronto, Canada	Société de portefeuille; opérations de financement
Regional Power Inc.	80			Exploitant de projets hydro-électriques
994744 Ontario Inc.	100	5	Toronto, Canada	Société de portefeuille immobilière
MLI Resources Inc.	100	48	Calgary, Canada	Société de portefeuille de biens pétroliers et gaziers
P.T. Asuransi Jiwa Manulife Indonesia	51	31	Jakarta, Indonésie	Société d'assurance-vie d'Indonésie
The Manufacturers Life Insurance Co. (Phils.), Inc.	100	34	Manille, Philippines	Société d'assurance-vie des Philippines
OUB Manulife Pte. Ltd.	50	5	Singapour	Société d'assurance-vie de Singapour
Manulife (Vietnam) Limited	100	17	Ho Chi Minh-Ville, Vietnam	Société d'assurance-vie du Vietnam
Manulife Century Investments (Alberta) Inc.	100	1 174	Calgary, Canada	Société de portefeuille
Manulife Life Insurance Company	100			Société d'assurance-vie du Japon
Manulife Europe Ruckversicherungs-Aktiengesellschaft	100	45	Cologne, Allemagne	Société européenne de réassurance IARD
Manulife International Investment Management Limited	100	8	Londres, Angleterre	Société de gestion de placements des fonds internationaux de la Financière Manuvie
Manulife European Holdings (Alberta) Limited	100	21	Calgary, Canada	Société de portefeuille d'une filiale financière européenne
Total		8 291 \$		

(1) En date du 1^{er} janvier 2002, ces sociétés ont été dissoutes ou fusionnées à The Manufacturers Life Insurance Company (U.S.A.) ou leurs affaires ont été transférées à The Manufacturers Life Insurance Company (U.S.A.).

Conseil d'administration Membres de la direction

PRATIQUES EN MATIÈRE DE RÉGIE D'ENTREPRISE

L'approche de la Financière Manuvie en matière de régie d'entreprise reflète ses valeurs fondamentales et sous-tend ses aspirations à être la compagnie d'assurance-vie la plus professionnelle du monde. La société croit que l'adoption de pratiques appropriées en matière de régie d'entreprise est essentielle au bon fonctionnement d'une société, à l'exécution des stratégies qu'elle a élaborées, à la réussite de ses activités et à son rendement financier. La Compagnie s'engage à continuer d'exercer un rôle de premier plan dans ce domaine et à s'assurer, dans l'intérêt de ses actionnaires, qu'elle respecte les normes les plus strictes en matière de régie d'entreprise.

Pour obtenir un rapport complet sur les pratiques de la Société Financière Manuvie en matière de régie d'entreprise, veuillez consulter la Circulaire de la direction de la Compagnie sollicitant des procurations. Vous y trouverez l'énoncé des pratiques en matière de régie d'entreprise, le curriculum des membres du conseil d'administration, des renseignements sur la présence des membres du conseil et des comités aux assemblées et de l'information supplémentaire sur les pratiques de la Compagnie en matière de régie d'entreprise. La Circulaire contient les comptes rendus des comités, dont les comités de vérification, de révision, de régie d'entreprise et de rémunération et dotation en personnel cadre.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

En date du 1^{er} février 2002

Par « Date d'entrée au conseil » on entend l'année d'élection au conseil d'administration de La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers. Les comités indiqués sont ceux auxquels siègent les membres du conseil pour la Société Financière Manuvie.

Arthur R. Sawchuk (président)

Président du conseil, Financière Manuvie
Toronto, Canada

Comités : Régie d'entreprise et nominations (président); Rémunération et dotation en personnel cadre; Vérification; Révision
Date d'entrée au conseil : 1993

Dominic D'Alessandro

Président et chef de la direction
Financière Manuvie
Toronto, Canada

Date d'entrée au conseil : 1994

Kevin E. Benson

Président et chef de la direction
The Insurance Corporation of
British Columbia
Vancouver, Canada

Comités : Vérification; Révision
Date d'entrée au conseil : 1995

John M. Cassaday

Président et chef de la direction
Corus Entertainment Inc.
Toronto, Canada

Comité : Rémunération et dotation en personnel cadre (vice-président)
Date d'entrée au conseil : 1993

Lino J. Celeste

Président sortant du conseil, Alliant Inc.
Saint John, Canada

Comité : Régie d'entreprise et nominations
Date d'entrée au conseil : 1994

Gail C.A. Cook-Bennett

Présidente du conseil, Office
d'investissement du Régime de
pensions du Canada
Toronto, Canada

Comité : Rémunération et dotation en personnel cadre
Date d'entrée au conseil : 1978

Robert E. Dineen, Jr.

Associé, Shearman & Sterling
New York, É.-U.

Comité : Régie d'entreprise et nominations
Date d'entrée au conseil : 1999

Pierre Y. Ducros

Président, P. Ducros & Associés Inc.
Montréal, Canada

Comité : Rémunération et dotation en personnel cadre
Date d'entrée au conseil : 1999

Allister P. Graham

Président du conseil
Nash Finch Company
Minneapolis, É.-U.

Comités : Vérification; Révision
Date d'entrée au conseil : 1996

Thomas E. Kierans

Président du conseil, L'Institut
canadien de recherches avancées
Toronto, Canada

Comités : Vérification (président); Révision (président)
Date d'entrée au conseil : 1990

Lorna R. Marsden

Présidente et vice-rectrice
Université York
Toronto, Canada

Comité : Rémunération et dotation en personnel cadre
Date d'entrée au conseil : 1995

Hugh W. Sloan, Jr.

Vice-président du conseil
Woodbridge Foam Corporation
Troy, É.-U.

Comité : Rémunération et dotation en personnel cadre (président)
Date d'entrée au conseil : 1985

Gordon G. Thiessen

Administrateur
Ottawa, Canada
Comités : Vérification; Révision
Date d'entrée au conseil : 2002

Michael H. Wilson

Président et chef de la direction
Brinson Canada Co.
Toronto, Canada

Comités : Vérification; Révision
Date d'entrée au conseil : 1995

COMITÉ DE LA HAUTE DIRECTION

En date du 1^{er} avril 2002

Dominic D'Alessandro

Président et chef de la direction

Victor S. Apps

Vice-président directeur et
directeur général, Asie

John DesPrez III

Vice-président directeur
Affaires américaines et
Président du conseil et président
Manulife USA

Bruce Gordon

Vice-président directeur
Affaires canadiennes

Donald Guloien

Vice-président directeur et
chef des placements

Geoff Guy

Vice-président directeur et
actuaire en chef

Paul G. Haggis

Vice-président directeur
Expansion des affaires

John C. Mather

Vice-président directeur et
chef de l'information

Trevor J. Matthews

Vice-président directeur et
Président et chef de la direction
Manulife Life Insurance Company Japan

Peter H. Rubenovitch

Vice-président directeur et
chef des finances

COMITÉ DE DIRECTION

En date du 1^{er} avril 2002

Formé des membres du Comité de la haute direction et des personnes suivantes :

Diana Bean

Vice-présidente principale
Expansion des affaires

Jim Boyle

Vice-président principal
Rentes, É.-U.

Robert T. Cassato

Président
Manulife Wood Logan

Robert A. Cook

Vice-président principal
Assurance, É.-U.

Geoff Crickmay

Vice-président principal
Assurance collective
Affaires canadiennes

J. Roy Firth

Vice-président principal
Gestion de patrimoine
Affaires canadiennes

Peter Hutchison

Vice-président principal
Fiscalité

Edward Lau

Vice-président principal et
directeur général, Hong Kong

Norman Light

Vice-président principal et
contrôleur général

Steve Mannik

Vice-président principal et
directeur général, Réassurance

Beverly S. Margolian

Vice-présidente principale et
chef de l'évaluation des risques

Jim O'Malley

Vice-président principal
Collective retraite, É.-U.

Susan E. Robinson

Vice-présidente principale
Ressources humaines et
communications

Paul Rooney

Vice-président principal
Assurance individuelle
Affaires canadiennes

Dale W. J. Scott

Vice-président principal et
chef du contentieux

Marc Sterling

Vice-président principal
Affaires régionales, Asie

Warren Thomson

Vice-président principal
Placements

Keith Walter

Vice-président principal
Marketing et expansion des affaires
Japon

Nos bureaux

SIÈGE SOCIAL

Société Financière Manuvie
Tél. : (416) 926-3000
200 Bloor Street East
Toronto, ON
Canada M4W 1E5

DIVISION CANADIENNE

Bureau principal
Tél. : (519) 747-7000
500 King Street North
Waterloo, ON
Canada N2J 4C6

FILIALES CANADIENNES

Elliott & Page Limited
Fonds communs de placement
Tél. : (416) 581-8300
393 University Avenue
Suite 2100
Toronto, ON
Canada M5G 1E6

Banque Manuvie du Canada
Tél. : (519) 747-7000
500 King Street North
Waterloo, ON
Canada N2J 4C6

Placements Manuvie
Internationale Ltée
Tél. : (519) 747-7000
500 King Street North
Waterloo, ON
Canada N2J 4C6

Compagnie d'assurance MFC
limitée
Tél. : (519) 747-7000
500 King Street North
Waterloo, ON
Canada N2J 4C6

DIVISION AMÉRICAINE

Bureau national de Boston
Vente et marketing
Tél. : (617) 854-4300
73 Tremont Street
Suite 1300
Boston, MA 02108-3915 É.-U.

Bureau de Toronto
Tél. : (416) 926-0100
200 Bloor Street East, NT-G
Toronto, ON
Canada M4W 1E5

FILIALES AMÉRICAINES

The Manufacturers Life Insurance
Company (U.S.A.) – Rentes, É.-U.
Tél. : (800) 344-1029
500 Boylston Street
Suite 400
Boston, MA 02116-3739 É.-U.

The Manufacturers Life Insurance
Company (U.S.A.) – Manulife Wood
Logan
Tél. : (800) 334-4437
680 Washington Boulevard
9th Floor
Stamford, CT 06901-3710 É.-U.

The Manufacturers Life Insurance
Company of New York
Tél. : (877) 391-3748
100 Summit Lake Drive
2nd Floor
Valhalla, NY 10595 É.-U.

DIVISION ASIATIQUE

Bureau principal
Tél. : (852) 2510-5888
48/F., Manulife Plaza
The Lee Gardens
33 Hysan Avenue
Causeway Bay
Hong Kong

HONG KONG

Manulife (International) Limited
Tél. : (852) 2510-5600
31/F., Manulife Tower
169 Electric Road
North Point
Hong Kong

Manulife Provident Funds Trust
Company Limited
Tél. : (852) 2510-5600
31/F., Manulife Tower
169 Electric Road
North Point
Hong Kong

Manulife Funds Direct
(Hong Kong) Limited
Tél. : (852) 2510-5888
47/F., Manulife Plaza,
The Lee Gardens
33 Hysan Avenue
Causeway Bay
Hong Kong

INDONÉSIE

Manulife Indonesia
Wisma Manulife Indonesia
Tél. : (62-21) 230-3223
Jl. Pegangsaan Timur No. 1A
Jakarta 10320
Indonésie

PHILIPPINES

Manulife Philippines
Tél. : (63-2) 817-2976
Manulife Centre
108 Tordesillas corner
Gallardo Sts.
Salcedo Village, Makati City
Metro Manila
Philippines

TAÏWAN

Manulife Taiwan
Tél. : (886-2) 2740-9080
4/F., 2 Tion Hwa South Road
Section 1, Taïpei
Taïwan

CHINE

Manulife-Sinochem Life Insurance
Co. Ltd.
Tél. : (86-21) 5049-2288
21/F., Jin Mao Tower
88 Century Boulevard
Pudong New Area
Shanghai 200120
Rép. pop. de Chine

SINGAPOUR

OUB Manulife Pte. Ltd.
Tél. : (65) 6737-1221
491B River Valley Road
#07-00 Valley Point
Singapour 248373

VIETNAM

Manulife (Vietnam) Limited
Tél. : (84-8) 825-7722
12/F., Diamond Plaza
34 Le Duan, Ho Chi Minh-Ville
Vietnam

JAPON

Manulife Life Insurance Company
Tél. : (81-424) 898-009
1 Kokuryocho, 4 – chome
Chofu-shi, Tokyo
Japon 182-8621

DIVISION DE RÉASSURANCE

Manulife Reinsurance
Tél. : (416) 926-3507
200 Bloor Street East, NT-8
Toronto, ON
Canada M4W 1E5

PLACEMENTS

Hypothèques
Tél. : (416) 926-5925 (Canada)
Tél. : (416) 926-5840 (É.-U.)
200 Bloor Street East, NT-6
Toronto, ON
Canada M4W 1E5

Immobilier
Tél. : (416) 926-5500
250 Bloor Street East, 8th Floor
Toronto, ON
Canada M4W 1E5

Valeurs mobilières
Tél. : (416) 926-5977
200 Bloor Street East, NT-6
Toronto, ON
Canada M4W 1E5

SOCIÉTÉS DE PLACEMENT

AFFILIÉES

Elliott & Page Limited –
Gestion d'actif
Tél. : (416) 926-6962
200 Bloor Street East, NT-6
Toronto, ON
Canada M4W 1E5

Manulife Capital
Tél. : (416) 926-5727
200 Bloor Street East, NT-6
Toronto, ON
Canada M4W 1E5

Manulife Capital Corporation
Tél. : (617) 350-8500
175 Federal Street, Suite 825
Boston, MA 02110 É.-U.

Manulife International
Investment Management Limited
Tél. : (44-20) 7330-1900
Broad Street House
55 Old Broad Street
Londres, Angleterre
EC2M 1TL

Ironside Ventures LLC
Tél. : (781) 622-5800
Bay Colony Corporate Center
950 Winter Street, Suite 1400
Waltham, MA 02451 É.-U.

NAL Resources Management
Limited
Tél. : (403) 294-3600
550 6th Avenue S.W., Suite 600
Calgary, AB
Canada T2P 0S2

Seamark Asset Management Ltd.
Tél. : (902) 423-9367
1801 Hollis Street, Suite 310
Halifax, NS
Canada B3J 3N4

Information aux actionnaires

SOCIÉTÉ FINANCIÈRE MANUVIE SIÈGE SOCIAL

200 Bloor Street East
Toronto (Ontario)
Canada M4W 1E5
Téléphone : (416) 926-3000
Télécopieur : (416) 926-5454
Site Web : www.manuvie.com

ASSEMBLÉE ANNUELLE DES ACTIONNAIRES

Les actionnaires sont invités à assister à l'assemblée annuelle de la Société Financière Manuvie qui aura lieu le 30 avril 2002 à 10 heures dans le salon International, au 200 Bloor Street East, Toronto (Ontario) M4W 1E5.

AGENT DES TRANSFERTS ET AGENT COMPTABLE DES REGISTRES

Veuillez communiquer avec notre Agent des transferts pour obtenir des renseignements au sujet de vos actions, pour signaler un changement d'adresse ou d'inscription, la perte d'un certificat ou la réception en double de la documentation, pour demander le dépôt direct des dividendes (au Canada, aux États-Unis ou à Hong Kong) ou pour recevoir la documentation destinée aux actionnaires par voie électronique.

Agent des transferts au Canada

Compagnie Trust CIBC Mellon
C.P. 7010, Succursale Adelaide
Toronto (Ontario)
Canada M5C 2W9
Téléphone : 1 800 783-9495
(416) 643-6268 (région de Toronto)
Télécopieur : 1 877 713-9291
Courriel : inquiries@cibcmellon.com

CIBC Mellon a des succursales à Montréal, Halifax, Winnipeg, Vancouver et Calgary.

Agent des transferts aux États-Unis

Mellon Investor Services
P.O. Box 3420
South Hackensack, NJ 07606-3420
États-Unis
Téléphone : 1 800 783-9768
Courriel : inquiries@cibcmellon.com

BOURSES

Les actions ordinaires de la Société Financière Manuvie sont inscrites à la cote des Bourses suivantes :
Bourse de Toronto (MFC)
Bourse de New York (MFC)
Bourse de Hong Kong (0945)
Bourse des Philippines (MFC)

RELATIONS AVEC LES INVESTISSEURS

Les investisseurs institutionnels, les courtiers, les analystes et les épargnants peuvent obtenir des renseignements d'ordre financier en communiquant avec le service des Relations avec les investisseurs ou en visitant notre site Web à www.manuvie.com.
Téléphone : 1 800 795-9767
Télécopieur : (416) 926-3503
Courriel : investor_relations@manulife.com

ÉVOLUTION DES COURS DES ACTIONS ORDINAIRES

	Toronto (\$ canadiens)	New York (\$ américains)	Hong Kong (\$ de Hong Kong)	Philippines (Pesos)
Année 2001				
Quatrième trimestre				
Haut	44,39 \$	27,84 \$	213,00 \$	1 420 P
Bas	36,87 \$	23,27 \$	192,00 \$	1 150 P
Fermeture	41,60 \$	26,06 \$	203,00 \$	1 250 P
Troisième trimestre				
Haut	48,25 \$	31,36 \$	242,00 \$	1 640 P
Bas	34,35 \$	22,03 \$	161,00 \$	1 100 P
Fermeture	41,35 \$	26,21 \$	197,00 \$	1 255 P
Deuxième trimestre				
Haut	42,50 \$	27,98 \$	214,00 \$	1 410 P
Bas	37,59 \$	24,40 \$	187,00 \$	1 175 P
Fermeture	42,35 \$	27,91 \$	206,00 \$	1 380 P
Premier trimestre				
Haut	47,25 \$	31,38 \$	237,00 \$	1 565 P
Bas	36,50 \$	24,25 \$	180,50 \$	1 100 P
Fermeture	41,55 \$	26,40 \$	193,00 \$	1 210 P

Année 2000

Quatrième trimestre				
Haut	48,40 \$	32,19 \$	239,00 \$	1 545 P
Bas	30,85 \$	20,44 \$	158,50 \$	940 P
Fermeture	46,95 \$	31,38 \$	236,00 \$	1 530 P
Troisième trimestre				
Haut	32,55 \$	22,00 \$	168,00 \$	970 P
Bas	25,20 \$	17,06 \$	129,00 \$	760 P
Fermeture	31,60 \$	20,75 \$	163,50 \$	960 P
Deuxième trimestre				
Haut	28,25 \$	19,19 \$	146,50 \$	805 P
Bas	20,85 \$	14,31 \$	109,00 \$	585 P
Fermeture	26,10 \$	17,81 \$	136,50 \$	775 P
Premier trimestre				
Haut	21,45 \$	14,75 \$	109,50 \$	585 P
Bas	15,25 \$	10,25 \$	79,00 \$	425 P
Fermeture	21,30 \$	14,69 \$	108,00 \$	575 P

DIVIDENDES SUR ACTIONS ORDINAIRES

(\$ canadiens)	Date d'enregistrement	Date de versement	Montant par action
Année 2001			
Quatrième trimestre	15 février 2002	19 mars 2002	0,14 \$
Troisième trimestre	15 novembre 2001	19 décembre 2001	0,12 \$
Deuxième trimestre	15 août 2001	19 septembre 2001	0,12 \$
Premier trimestre	15 mai 2001	19 juin 2001	0,12 \$

Année 2000

Quatrième trimestre	21 février 2001	19 mars 2001	0,12 \$
Troisième trimestre	20 novembre 2000	18 décembre 2000	0,10 \$
Deuxième trimestre	25 août 2000	29 septembre 2000	0,10 \$
Premier trimestre	2 juin 2000	7 juillet 2000	0,10 \$

VÉRIFICATEURS

Ernst & Young s.r.l.
Comptables agréés
Toronto, Canada

RAPPORT ANNUEL DE LA SFM

Ce rapport annuel est également disponible sur notre site Web à www.manuvie.com.

Notre position sur le marché

États-Unis

Premier fournisseur de régimes 401(k)

à cotisations déterminées

Capital assuré moyen de un million de dollars américains sur les nouveaux contrats d'assurance-vie, **le plus élevé sur le marché**

Part du marché des nouvelles primes annualisées d'assurance-vie de 2,3 %

Douzième fournisseur de rentes variables (selon les souscriptions); part du marché de 3,3 %

Canada

Premier fournisseur d'assurance vie et maladie

pour associations d'anciens élèves

Deuxième rang sur le marché de l'assurance-vie individuelle (selon les nouvelles primes annualisées)

Deuxième rang sur le marché des rentes individuelles (selon le total des primes)

Deuxième rang sur le marché des fonds distincts individuels

Troisième rang sur le marché des rentes axées sur les fonds distincts

Troisième rang sur le marché de l'assurance collective vie et maladie (selon les nouvelles primes et équivalents de primes annualisés)

Réassurance

Premier rétrocessionnaire en Amérique du Nord

(selon les nouveaux contrats et les contrats en vigueur)

Chef de file dans le secteur de la réassurance financière

Placements

Plus important créancier hypothécaire commercial au Canada

Un des **plus importants gestionnaires canadiens** d'obligations de sociétés à cote élevée

Un des plus importants gestionnaires et propriétaires directs de biens immobiliers au Canada, selon l'actif et la superficie

Asie

Hong Kong

Deuxième rang sur le marché de l'assurance-vie (selon les nouvelles primes annualisées); **part du marché de 9 %**

Deuxième rang sur le marché des régimes de retraite à cotisations déterminées pour petites et moyennes entreprises; 13 % de tous les participants de régimes de retraite collectifs

Troisième rang sur le marché de l'assurance collective vie et maladie pour petites et moyennes entreprises (selon le revenu de primes brutes); **part du marché de 12 %**

Japon

Part du marché de 2,4 % en assurance-vie temporaire et de 1,8 % en produits d'assurance-maladie (selon le nombre de dossiers)

Chine

Cinquième rang sur le marché de l'assurance-vie à Shanghai (selon le total des primes individuelles); **part du marché de 3 %**

Indonésie

Premier fournisseur de régimes de retraite et de services de gestion de régimes de retraite (selon l'actif total)

Deuxième gestionnaire d'actif (selon l'actif total géré)

Cinquième rang sur le marché de l'assurance collective vie et maladie (selon le total des primes d'assurance-vie); **part du marché de 6 %**

Philippines

Quatrième rang en primes d'assurance-vie individuelle (selon les primes directes); **part du marché de 6 %**

Vietnam

Troisième rang sur le marché de l'assurance-vie (selon le total des primes); **part du marché de 10 %**

Singapour

Part du marché de 2 % en assurance-vie individuelle, selon les primes annualisées pondérées et les primes uniques

Taiwan

Fournisseur positionné dans un **créneau précis** et axé sur les **produits novateurs**

Siège social

200 Bloor Street East
Toronto (Ontario) Canada M4W 1E5
Téléphone : (416) 926-3000
Télécopieur : (416) 926-5454

Relations avec les investisseurs

Téléphone : 1 800 795-9767
Télécopieur : (416) 926-3503
Courriel : investor_relations@manulife.com

La Financière Manuvie est un important fournisseur de produits de protection financière et de gestion de patrimoine au Canada, aux États-Unis et en Asie. Fondée en 1887 et établie au Canada, la Financière Manuvie dessert plus de 8,5 millions de clients dans 15 pays et territoires par l'entremise d'un vaste réseau d'employés, d'agents et d'associés.

bénéfice net des actionnaires de 1 159 000 000 \$
8 années consécutives de croissance soutenue
fonds gérés de 142 182 000 000 \$



Toronto Stock Exchange



Hong Kong Exchanges
and Clearing Limited
(The Holding Company of The Stock Exchange of Hong Kong)



PHILIPPINE
STOCK
EXCHANGE

www.manuvie.com